

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

**Perception et usages de l'espace
public du point de vue des jeunes
habitants de la commune de
Fosses-la-Ville âgés de 12 à 25 ans
en 2020-2021**

Auteur : Océane Mathieu
Promoteur : Monsieur Abraham Franssen
Lecteur : Monsieur Mathieu Berger
Année académique 2020-2021
Master 120 en sociologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

A handwritten signature in blue ink, reading "Mathieu", with a long horizontal stroke underneath.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue durant mon cursus de master en sociologie et qui m'ont aidée à la réalisation de ce mémoire de fin d'études.

Je souhaite tout d'abord exprimer ma reconnaissance à mon promoteur de mémoire et professeur encadrant mon stage, Monsieur Abraham Franssen, pour sa disponibilité, son encadrement et surtout ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je voudrais également remercier l'ensemble des professeurs et assistants du master en sociologie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve pour m'avoir transmis leurs savoirs théoriques et méthodologiques.

J'adresse mes sincères remerciements aux membres de l'équipe du Centre culturel de l'entité fossoise au sein de laquelle j'ai réalisé mon stage. Leur accueil chaleureux et la confiance qu'ils m'ont accordée quant à la réalisation du projet « jeunesse et territoire » dans lequel s'inscrit ce mémoire ont été pour moi sources de motivation. Je remercie particulièrement Madame Joannie Thys, qui a encadré mon stage et avec qui j'ai mené ce projet, pour sa patience, ses conseils et ses multiples enseignements. Nos nombreux échanges tant formels qu'informels avant, pendant et après ma période de stage m'ont aidée à faire avancer cette recherche.

J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans ce projet : Madame Sarah Barthélémy, directrice du Collège Saint-André, qui m'a permis de rencontrer ses élèves, Madame Luna Incoll, animatrice vidéo au Siaj, qui m'a accompagnée durant la phase de récolte des données ainsi que tous les jeunes qui ont accepté de témoigner, sans qui cette recherche n'aurait pu avoir lieu.

Enfin, je remercie ma mère, mon beau-père et mon compagnon, pour leur soutien inconditionnel, tant moral qu'économique.

Table des matières

Introduction.....	1
1 Problématique	3
1.1 Terrain de l'étude.....	3
1.2 Contextualisation de l'objet d'étude	5
1.3 Les concepts de jeunesse et d'adolescence	6
2 Revue de la littérature et hypothèses de départ.....	9
2.1 La représentation sensible de l'espace public	9
2.2 Les usages de l'espace public.....	15
2.2.1 Qui sont les jeunes qui fréquentent l'espace public ?.....	15
2.2.2 Pourquoi les jeunes fréquentent-ils l'espace public ?.....	17
2.2.3 Comment les jeunes utilisent-ils l'espace public ?.....	21
2.3 Les interactions entre les jeunes et les autres acteurs de l'espace public	26
3 Méthodologie.....	31
3.1 Méthodes de récolte des données	31
3.1.1 Le jeu de reconstruction spatiale	31
3.1.2 Les entretiens semi-directifs.....	38
3.2 Méthodes d'analyse des données	42
3.2.1 L'analyse thématique.....	42
3.2.2 L'analyse des cartes mentales.....	42
4 Résultats de l'étude	45
4.1 La représentation sensible de la commune de Fosses-la-Ville par les jeunes..	45
4.1.1 Fosses-la-Ville : espace urbain ou espace rural ?.....	45
4.1.2 Une commune qui évolue.....	46
4.1.3 L'insuffisance d'espaces pour les jeunes.....	47
4.1.4 Le sentiment d'insécurité.....	50
4.1.4.1 Le trafic routier sur la chaussée.....	51
4.1.4.2 Le risque de kidnapping.....	51
4.1.4.3 Le « harcèlement de rue ».....	52
4.1.4.4 L'alcool, la drogue et les bagarres	53
4.1.4.5 L'ambiance nocturne	56
4.1.5 Le sentiment de sécurité	57
4.1.5.1 La sécurité de l'espace privé.....	57
4.1.5.2 La sécurité dans l'espace public	57
4.1.5.3 La sécurité du groupe.....	58
4.1.6 Conclusion du chapitre.....	58
4.2 Les usages de l'espace public des jeunes fossois.....	59
4.2.1 Les logiques de mobilité.....	59
4.2.1.1 Les types de mobilité.....	59
4.2.1.2 Les moyens de déplacement	61
4.2.2 Les espaces fréquentés durant le temps libre.....	63
4.2.3 La non-fréquentation de certains espaces.....	69
4.2.4 Les stratégies face aux sentiments d'insécurité.....	71
4.2.5 Les pratiques de loisirs et de sociabilité	72
4.2.6 L'appropriation des espaces publics.....	74

4.2.7	Conclusion du chapitre.....	77
4.3	Les interactions entre les jeunes et les autres acteurs de l'espace public	78
4.3.1	L'espace public : lieu d'interactions, lieu de socialisation.....	78
4.3.2	Les interactions entre les groupes de jeunes.....	80
4.3.3	Les interactions entre les jeunes et les adultes	82
4.3.4	Les interactions entre les jeunes et la police.....	84
4.3.5	Conclusion du chapitre.....	85
	Conclusion générale.....	87
	Bibliographie.....	89

Introduction

Depuis plusieurs années, dans la commune de Fosses-la-Ville, les jeunes sont pointés du doigt. Accusée de nuisances sonores, de dégradation de l'espace public, de consommation de drogues, ... la jeunesse fossoise est jugée coupable de l'insécurité des citoyens et même de la fermeture des commerces du centre urbain selon la presse.

Face à cette situation, il est pertinent de s'intéresser à ce qui semble être la source du problème : les jeunes et leurs usages de l'espace public.

Dans le cadre de mon cursus de master en sociologie, j'ai été accueillie en tant que stagiaire par le Centre culturel de l'entité fossoise. Lors de notre première rencontre, la problématique de la jeunesse fossoise qui m'a été exposée a suscité mon intérêt. C'est ainsi que j'ai été amenée à prendre part au projet « jeunesse et territoire ».

Ce mémoire de fin d'études se situe au croisement d'une sociologie de la ville et des espaces publics et d'une sociologie de la jeunesse. Le cadre d'analyse de l'objet d'étude est celui du courant interactionniste.

Ce travail s'articule autour de trois grandes thématiques correspondant chacune à une question de départ : la perception de l'espace public par les jeunes fossois, les usages de l'espace public par les jeunes fossois et les interactions entre les jeunes et les autres acteurs de la commune.

A travers cette recherche, je souhaiterais comprendre comment les jeunes fossois perçoivent et utilisent l'espace de la commune de Fosses-la-Ville et en quoi cela influence leurs interactions avec les autres acteurs. Ce mémoire vise également à contribuer à ce que les jeunes (re)trouvent une place légitime au sein de la commune de Fosses-la-Ville, un enjeu partagé avec le Centre culturel de l'entité fossoise.

Afin de traiter les questions posées, j'ai procédé à une récolte de données qualitatives. Pour ce faire, j'ai utilisé un outil ludique avec des groupes de jeunes : le jeu de reconstruction spatiale. J'ai également procédé à des entretiens semi-directifs individuels avec les participants s'étant portés volontaires durant les séances de jeu de reconstruction spatiale.

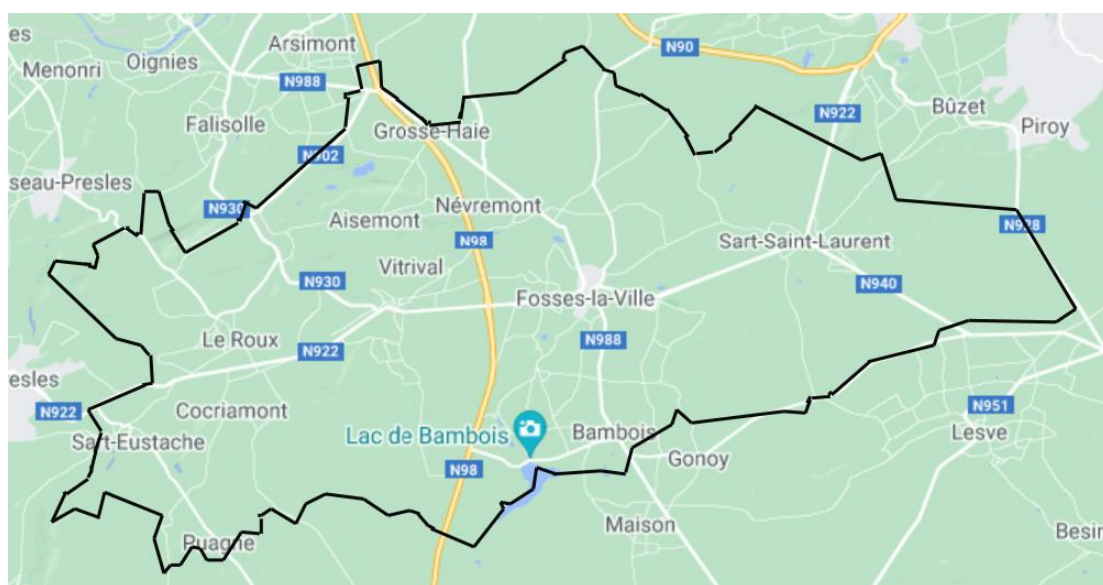
La première partie de ce mémoire sera consacrée à la définition de la problématique. Ensuite, une seconde partie s'intéressera aux concepts et théories de la littérature

autour de l'objet d'étude afin de définir les hypothèses de départ. Une troisième partie présentera le cadre méthodologique de cette recherche. Enfin, avant de conclure, une quatrième partie sera dédiée à la présentation des résultats de l'étude menée.

1 Problématique

1.1 Terrain de l'étude

La commune de Fosses-la-Ville, située en province namuroise entre Namur et Charleroi, se compose d'une ville, Fosses-la-Ville, de cinq villages : Aisemont, Le Roux, Sart-Eustache, Sart-Saint-Laurent et Vitrival, ainsi que de quatre hameaux : Bambois, Cocriamont, Haut-vent et Névremont. L'entité de Fosses-la-Ville s'étend sur une superficie de 63,3 km².



La commune de Fosses-la-Ville peut être qualifiée de semi-rurale. Elle se compose à la fois de zones urbanisées, notamment le centre urbain, Fosses-la-Ville et de zones rurales. En termes de répartition du territoire, 65,3% des terres sont agricoles, 18,1% sont boisées et 10,3% sont artificialisées (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 2020b). Dans le centre urbain, on retrouve plutôt des bâtiments d'habitation, des infrastructures et des magasins. Un zoning commercial y est également implanté¹. Le paysage des villages et des hameaux, lui, est marqué par un cadre plus naturel : des champs, des fermes, des espaces verts et des bâtiments d'habitation. Le village de Bambois est d'ailleurs connu pour son lac.² De plus, la concentration d'habitants est plus importante au sein du centre-ville que dans les villages et hameaux³ (Service public de Wallonie, 2020).

¹ Voir photographie n°3, placée en annexe I.

² Voir photographie n°7, placées en annexe I.

³ Voir la carte de la concentration en habitants, placée en annexe II.

La commune de Fosses-la-Ville abrite, au total, 10.388 habitants, dont 29,9% sont âgés de moins de 25 ans. Du point de vue de l'ethnicité, la population totale forme un groupe très homogène avec un taux de 96,11% d'individus de nationalité belge. Concernant le niveau socio-économique de la population fossoise, il semble se situer dans la moyenne. Le revenu médian annuel fossois est de 25.007€. L'entité compte un taux de chômage actuel de 10,8% (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 2020a, 2020b). Cependant, le centre urbain abriterait une population plus précaire (Directeur et animatrice du centre culturel de l'entité fossoise, communication personnelle, 10 novembre 2020).

Depuis 2005, dans la commune de Fosses-la-Ville, la part de logements de type appartement est en constante augmentation, passant de 1% en 2005 à 8% en 2020. Bien qu'une partie importante des logements restent de type rural, à savoir des bâtiments de type ferme. D'ailleurs, 85% des bâtiments ont été construits avant 2001. De plus, le turn-over au sein de la population est plus ou moins important. En 2018, les entrées dans la commune se chiffraient à 656 et les sorties de la commune à 714 (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 2020a, 2020b).

Il convient aussi de préciser que cette commune est marquée par un riche folklore. Elle est notamment connue pour deux de ses événements folkloriques attirant chaque année des milliers de spectateurs : la Laetare, le carnaval de Fosses-la-Ville durant lequel paraden les chinels et sa marche en l'honneur de Saint-Feuillin, fondateur de l'ancienne cité de Fosses-la-Ville vers l'an 650. Cette marche folklorique est une véritable tradition pour les fossois qui a lieu tous les sept ans depuis 1635. A l'origine, la procession des reliques de Saint-Feuillin était escortée par les archers et les arquebusiers dans un but de protection contre la guerre et les catastrophes naturelles ou d'obtention d'un climat favorable pour la culture des céréales. Aujourd'hui, les habitants de la commune, vêtus des costumes militaires de l'époque, remplacent les milices urbaines d'autre fois. De plus, dans les villages et hameaux, il existe des compagnies qui organisent leur propre marche napoléonienne annuelle. La limotche, une coutume païenne est également organisée au sein des zones rurales de la commune lors des fêtes de village (Commune de Fosses-la-Ville, 2020).

1.2 Contextualisation de l'objet d'étude

Dans un article de presse datant de 2012, une riveraine de Fosses-la-ville exprime ressentir une insécurité permanente liée aux comportements des jeunes dans la rue des Tanneries⁴ : vandalisme du mobilier urbain, interpellations courantes et dépôt de seringues usagées. (Lefebvre, 2013). Dans un flyer de présentation du projet de maison de quartier mobile « au fil de l'autre » dans la commune de Fosses-la-ville qui a vu le jour en 2015, on peut lire dans la rubrique « contexte » : « *Certains citoyens expriment un sentiment d'insécurité par rapport aux rassemblements de jeunes* » (Province de Namur). En 2018, un projet d'aménagement de la place de Sart-Eustache⁵, en concertation avec les citoyens, est né. Ce projet a pour vocation d'aménager un espace de rencontre intergénérationnel sur la place de Sart-Eustache. Durant les réunions citoyennes autour de ce projet, les riverains ont exprimé certaines craintes : dépôt de déchets par les jeunes qui vont occuper l'espace, vandalisme, nuisances sonores. Lors de la réunion citoyenne du 3 septembre 2020 autour de ce projet, plusieurs habitants de Sart-Eustache ont à nouveau exprimé leurs craintes. Une citoyenne justifie son désaccord quant à l'installation d'une tyrolienne sur la place par le fait que cet aménagement ferait du bruit et entraînerait la venue de jeunes en état d'ébriété. Un homme habitant sur la place explique qu'il y a peu, deux voitures étaient encore garées sur la place à plus de 23 heures. En parlant du projet d'aménagement, il dit, je cite : « *je ne donne pas un mois avant que ce soit vandalisé* ». Un autre riverain de la place explique que ces aménagements risqueraient d'augmenter davantage l'occupation de la place par des individus « *indésirables* ». Les habitants ne sont pas contre le fait d'aménager un espace intergénérationnel à Sart-Eustache. Cependant, certains points font débat : le lieu où serait aménager les installations, sur la place ou près de l'école où des barrières sont déjà présentes et les modalités d'accès à ces aménagements, accessibles à toute heure du jour et de la nuit ou seulement à certaines heures (Réunion citoyenne autour du projet d'aménagement de la place de Sart-Eustache, 2020). En octobre 2016, un article de presse affirmait que les jeunes fossois passant leur temps sur la place du Marché⁶ étaient la cause de la fermeture des commerces du centre-ville de la commune (Wiame, 2016). Suite à cela, une note politique a été élaborée par le Centre culturel de Fosses-la-Ville et validée par le Conseil communal en février 2017.

⁴ Voir photographie n° 1, placée en annexe I.

⁵ Voir photographie n°10, placée en annexe I.

⁶ Voir photographie n°2, placée en annexe I.

Un « conseil communal pour les jeunes » a été prévu en 2018. C'est ainsi, qu'une enquête principalement quantitative, visant à récolter la parole des jeunes a été menée par la « plateforme jeunesse » afin d'en présenter les résultats lors du conseil communal pour les jeunes qui a eu lieu le 22 janvier 2018. C'est dans cette perspective de récolte de la parole des jeunes que le Centre culturel de Fosses-la-Ville m'a confié la tâche de réaliser une carte sensible de l'entité, d'après le discours des jeunes (Centre culturel Fosses-la-Ville).

Ces éléments m'ont donc amenée à me poser les questions suivantes : comment les jeunes habitants de la commune de Fosses-la-Ville, âgés de 12 à 25 ans, se représentent-ils sensiblement l'espace public de la commune de Fosses-la-Ville en 2020-2021 ? Comment cette représentation sensible influence-t-elle leurs usages de l'espace public ? Comment cette représentation et ces usages de l'espace public influencent-ils leurs interactions avec les autres acteurs de la commune ? Ces questions ont été le point de départ de ma réflexion.

1.3 Les concepts de jeunesse et d'adolescence

Galland (1984) et Moreau (2010) rappellent que le concept de « jeunesse » n'a pas toujours existé en sociologie et qu'il a évolué au fil du temps. La jeunesse peut être définie comme « *un ensemble d'attributs, droits et devoirs, variables historiquement et culturellement* » (Moreau, 2010, para. 5). Mais il faut être conscient du fait que la jeunesse n'existe pas réellement, elle n'est qu'un concept utilisé pour déterminer une catégorie de personnes. En effet, « *l'adolescence ne constitue pas une étape biologique et naturelle du développement humain [...] ; elle est qualifiée socialement selon le contexte historique, politique et culturel d'une société donnée* » (Parazelli, 2002, p. 31). A noter que bien qu'on ne puisse attribuer une essence naturelle et fixe à la jeunesse, on doit tout de même admettre que certains comportements sont spécifiquement juvéniles (Galland, 1984). Les termes « jeunes » et « adolescents » qui seront employés tout au long de ce mémoire sont donc des concepts me permettant de faire référence aux individus d'une certaine tranche d'âge qui constituent le public visé par cette étude.

Selon Bourdieu (1984), la jeunesse est socialement construite à travers la lutte entre jeunes et vieux. L'âge est donc une donnée biologique socialement manipulée. Pour

comprendre ce à quoi fait référence une génération dans un champ spécifique, il faut comprendre les lois spécifiques du fonctionnement du champ, les enjeux qui s'y jouent et ainsi, les divisions qui y sont opérées. Pour Galland (1984), une définition sociale de la jeunesse doit se baser sur les critères qui rendent compte de la place des jeunes dans la société et dans les rapports sociaux. Dans le cadre de cette étude, j'ai choisi de m'intéresser aux individus âgés de 12 à 25 ans. 12 ans étant l'âge d'entrée dans les études secondaires dans le cadre d'un parcours dit « classique », où l'école secondaire exerce un contrôle moindre que l'école primaire sur l'emploi du temps des jeunes. A cet âge, l'individu commence donc potentiellement à acquérir une mobilité spatiale autonome dans l'espace public (Galland, 2017). 25 ans étant l'âge approximatif d'entrée dans la vie active et du départ du foyer familial où l'individu endosse une « identité d'adulte ». J'insiste ici sur le fait que cette tranche d'âge est approximative et qu'elle a été déterminée en lien avec l'objet d'étude. Comme le souligne Galland (1984), le sexe et l'origine sociale influencent l'âge d'entrée dans la vie adulte.

2 Revue de la littérature et hypothèses de départ

2.1 La représentation sensible de l'espace public

A travers ce mémoire, je m'intéresse à la dimension sensible de l'espace. Il faut d'abord se demander comment ressentir un espace avant de vouloir transformer cet espace. Ce sont les constructions et déconstructions des sensations à l'espace et leurs mises en perspective qui font le sens d'un espace. (Pereira de Moura, Pigeon et Pirson, 2020). Selon De Alba (2017), les individus construisent des représentations sociales individuelles ou collectives des espaces qu'ils habitent en s'appuyant sur leurs expériences personnelles dans l'espace, leurs connaissances, leurs croyances, leur mémoire collective, leurs interactions ou encore les stéréotypes véhiculés.

Il est important de distinguer plusieurs notions. On peut considérer « *qu'un espace est public quand il est ouvert à tous, quand tout un chacun peut y être physiquement présent et y circuler librement* » et « *qu'il serait privé quand son accès est contrôlé et réservé à certaines populations* » (Chelkoff & Thibaud, 1992, para. 7). D'après Goffman (1963/2013), « *la notion de lieux publics renvoie aux régions d'une communauté librement accessibles à tous ses membres* » et « *celle de lieux privés aux régions insonorisées où seuls des membres autorisés ou leurs invités se rassemblent* » (Goffman, 1963/2013, p. 11). Dans une perspective plus interactionniste, l'espace public est aussi défini comme « *un espace ouvert, dans lequel chacun peut se mettre en scène pour les autres et négocier sa position dans une sociabilité indéterminée* » (Rémy, 2015, para. 15) en opposition à l'espace privé, « *un espace maîtrisé par le propriétaire et protégé des interventions extérieures* » (Rémy, 2015, para. 15), bien que la séparation entre espace public et espace privé ne soit pas nette. Il faut également différencier l'espace privé de l'espace intime. « *Le privé suppose un espace géré par un groupe qui en règle l'accès. L'intime suppose une relation psychologique intense qui se déroule soit dans des espaces privés, soit dans des espaces publics.* » (Rémy, 2015, para. 15). D'après Guisse (2014), l'espace public est un « *espace complémentaire à l'espace privé [...] de participation à la société ou encore de maîtrise de l'image de soi renvoyée à l'autre.* » (Guisse, 2014, p. 5).

Selon Escaffre, Gambino et Rougé (2007), la construction du rapport à l'espace va s'opérer différemment si le jeune provient de l'espace urbain ou de l'espace rural car il y a deux figures spatiales antagonistes dans l'imaginaire collectif : la ville et la

campagne. Il convient donc également de distinguer l'espace urbain de l'espace rural. Selon Balez, Bardyn, Fiori, Le Roux et Thibaud (2000), la ville renvoie à l'artificialité et la campagne renvoie au naturel. Amsellem-Mainguy (2019) propose une définition sensible de l'espace rural, c'est « *un espace où la nature est très présente, où les habitants et notamment les jeunes sont peu nombreux, où le déplacement est une problématique quotidienne, où les habitants sont relativement éloignés des lieux d'enseignement et surtout éloignés des services.* » (Amsellem-Mainguy, 2019, p.18).

Chelkoff et Thibaud (1992) distinguent trois principales formes d'accessibilité visuelle à l'espace public : « *la surexposition* », « *le cadrage* » et « *le filtrage* » (Chelkoff et Thibaud, 1992, para. 17). On parle de surexposition lorsqu'un élément est mis en lumière par sa valeur symbolique par rapport aux autres éléments laissés dans l'ombre. Le concept de cadrage est utilisé pour définir le phénomène de délimitation du champ visuel. Ainsi, le cadre soustrait une partie de l'espace tout en unifiant une autre partie. On utilise la notion de filtrage lorsqu'un élément se situe entre deux espaces dont le passage de l'un à l'autre suggère une transformation du regard. Selon Balez et al. (2000), la lumière produit un ressenti et une signification des espaces. La lumière et l'ombre créent de nouveaux espaces et de nouvelles limites. Ainsi, la même ville diurne et nocturne est différente dans ses usages. La nuit, certains espaces s'effacent et d'autres deviennent des espaces attractifs. D'ailleurs, selon De Singly (2002), les sorties nocturnes ne sont pas autorisées aux plus jeunes alors que les sorties diurnes le sont car la ville de jour se veut rassurante alors que la ville de nuit apparaît comme inquiétante aux yeux des parents.

Lynch (1960/1976) a distingué cinq types d'éléments prédominants dans l'image des villes : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère. Il faut être attentif au fait qu'un élément peut changer de type en fonction du point de vue de l'observateur. Les voies sont les axes par lesquels l'individu se déplace et donc à partir desquels il observe la ville. Les limites sont des frontières qui scindent l'espace en plusieurs parties ou bien des éléments de continuité linéaire. Elles permettent principalement à l'observateur d'organiser sa représentation en isolant ou en reliant des éléments. Les limites les plus fortes sont celles qui sont facilement visibles et continues. On dénomme par limites « *fragmentaires* », celles qui sont abstraitement continues et visibles à certains endroits seulement. Lorsque la limite est une frontière, la puissance de la rupture peut être un élément intéressant. A noter que la limite n'est pas forcément une contrainte. Elle peut s'avérer être un point commun à plusieurs

espaces. On peut alors la penser comme un lien (Pereira de Moura, Pigeon et Pirson, 2020). Les quartiers sont des parties de la ville que le sujet identifie par un caractère général qui correspond à des caractéristiques physiques, des critères de classes sociales ou encore des critères ethniques. Les nœuds sont des points de rassemblement ou de jonction, contraignants car ils impliquent souvent une prise de décision. De ce fait, les éléments situés à proximité sont généralement importants. Les points de repère sont des points de référence externes caractérisés par leur singularité. Un objet ayant une signification importante a plus de probabilité d'être choisi comme point de repère. Ces différents éléments peuvent se renforcer ou se détruire réciproquement (Lynch, 1960/1976). Selon Guisse (2014), les jeunes apprécient les endroits qui sont à la fois, des nœuds et des points de repères pour se rassembler.

Pour analyser l'image qu'un individu se fait de son environnement, Lynch (1960/1976) propose trois composantes : l'identité, soit l'identification de l'objet par la distinction avec d'autres objets ; la structure, qui correspond à la relation spatiale ou paradigmatique entre l'objet et l'observateur ou d'autres éléments ; la signification, pratique ou émotive, au sens du sujet.

Selon Bonetti (2019), chaque individu investit différemment l'espace en fonction du sens qu'il lui donne. Ce sens, bien qu'influencé par la société, est le produit des significations provenant de divers registres et forgées par l'individu lui-même. Les espaces sont porteurs de significations idéologiques liées à leur configuration, leur localisation, leur histoire et le statut social de leurs habitants, auxquelles l'individu sera plus ou moins réceptif. Selon Bonetti (2019), il peut y avoir des transferts de sens entre les espaces et leurs occupants car ils peuvent mutuellement se conférer des caractéristiques qui leurs sont prêtées. Ainsi, un espace peut être valorisé ou dévalorisé en fonction du statut social de ses occupants et inversement, les occupants peuvent être stigmatisés selon l'espace qu'ils occupent. L'auteur emploie le concept de « *bricolage imaginaire de l'espace* » qu'il définit comme « *le sens particulier, nourri par des significations imaginaires et symboliques, que chaque individu confère à son habitat* » (Bonetti, 2019, para. 2). D'ailleurs, Amsellem-Mainguy (2019) constate que les jeunes habitantes des milieux ruraux ont un imaginaire négatif des jeunes habitants de la ville, et notamment des garçons qu'elles considèrent comme « des cas sociaux », « de la racaille ». Or, les ruraux ont une représentation péjorative, héritée de leurs parents, des espaces urbains, perçus comme sources de danger, en opposition aux espaces ruraux, vus comme sécurisants (Amsellem-Mainguy, 2019 ; Cailly & Dodier, 2007 ; Devaux,

2013). Toutefois, Escaffre et al. (2007) précisent que cette vision péjorative de la ville urbaine n'est présente que chez les individus habitant des espaces ruraux en reconstruction. A l'inverse, pour les individus décrivant leur milieu de vie par le « vide », la ville apparaît comme un espace dynamique et plein de ressources. A contrario, le sociologue Benoît Coquard constate que les jeunes ruraux ont tendance à se définir de manière négative en se comparant aux jeunes urbains (Coquard & El Moaddem, 2021).

Dans le cadre de l'étude menée en 2017 par la plateforme jeunesse de Fosses-la-Ville, 410 jeunes citoyens de la commune ont été interrogés sur leurs activités, sur leurs occupations ainsi que sur leurs loisirs. L'échantillon a été réparti en quatre tranches d'âge : 0-6 ans, 6-12 ans, 12-18 ans et plus de 18 ans. Pour la tranche d'âge regroupant les adolescents de 12 à 18 ans, plus de la moitié des sujets renvoient que « rien » n'est mis en place dans leur village. Cependant, une majorité considère qu'il n'y a pas de manque. Il y a tout de même une tendance légère à amener le désir d'activités sportives et de lieux de rassemblement. Les jeunes âgés de plus de 18 ans expriment qu'aujourd'hui, il n'existe pas de lieux « pour eux ». (Hardy ; Plateforme jeunesse de Fosses-la-ville, 2018)

Le fait que les jeunes semblent considérer qu'il n'existe pas dans leur ville des lieux dont ils peuvent faire usage peut s'expliquer par l'inadéquation de ces lieux à leurs besoins ou à leurs attentes. Selon Lefebvre (2009), les êtres humains ont des besoins spécifiques, « *il s'agit du besoin d'activité créatrice, d'œuvre, des besoins d'information, de symbolisme, d'imaginaire, d'activités ludiques.* » (Lefebvre, 2009, p. 95). Cependant, d'après l'auteur, ces besoins ne sont pas pris en compte par les urbanistes. De ce fait, les infrastructures commerciales et culturelles ne permettent pas de satisfaire ces besoins. Labbé (2020) parle d'une « *architecture du mépris* ». Ces trente dernières années, les villes ont mis en place des logiques d'exclusion et d'hostilité à l'égard de certains publics et de certains usages, notamment via l'installation d'un mobilier urbain repoussoir. Il s'agit d'une nouvelle forme de violence qui laisse entendre à certaines catégories de personnes qu'elles n'ont pas à être vues dans l'espace public autant que les autres. Cette violence est sournoise, elle s'exerce sous les yeux de tous sans être vue. Et bien que cette architecture du mépris vise des publics particuliers, elle affecte tout le monde car elle rend la ville inhospitalière. Pourtant chaque espace étant pris dans un processus global systémique, il est difficile de désigner les responsables de cette architecture du mépris. D'après

Bonetti (2019), le sens attribué à l'espace dépend du caractère contraint ou non de l'occupation. Si elle est forcée ou peu satisfaisante, l'individu investira difficilement l'espace. Or, plusieurs auteurs (Bordes, 2015 ; Bordes, Boutineau, Ruel & Sahuc, 2018 ; Foret, 2018 ; Lesourd, 2007) constatent qu'on tend de plus en plus à confiner les pratiques des jeunes dans des espaces dédiés, attribués et sécurisants créés par les adultes afin de pouvoir repérer les jeunes et les encadrer. Cependant, les adolescents refusent ces lieux car ils ont besoin d'espaces en marge, non-dédiés où ils peuvent vivre l'aventure de l'improvisation et du détournement des usages ; ce point sera abordé dans la chapitre suivant.

Le ressenti des jeunes fossois pourrait également s'expliquer par la dimension rurale de la commune. Amsellem-Mainguy (2019) et Escaffre et al. (2007) ont constaté que les espaces ruraux pouvaient être décrits par le « vide », le « désert », notamment par les jeunes, et ce pour plusieurs raisons : le nombre peu élevé de jeunes, le manque de commerces, de lieux de loisirs et d'infrastructures, la présence faible de moyens de transport, l'éloignement des villes, la présence de lieux abandonnés et la crise agricole. D'ailleurs, de nombreux adolescents ayant participé à l'étude de Amsellem-Mainguy (2019) expriment que la campagne n'est pas un lieu adapté aux jeunes. Toutefois, le sociologue Benoît Coquard précise que les espaces ruraux sont définis par le vide en raison du fait qu'ils sont décrits en comparaison à la ville. Le manque des milieux ruraux correspond à l'absence des éléments présents en milieu urbain (Coquard & El Moaddem, 2021).

Selon David (2012), bien que l'intérêt soit identique pour les activités de loisirs encadrées, les jeunes ruraux participent moins à ce type d'activités que les jeunes urbains. Cela s'explique par une offre plus faible et moins diversifiée de loisirs encadrés en milieu rural. L'activité sportive majoritairement pratiquée en milieu rural est le football alors que d'autres activités sportives collectives sont plus fréquentes dans les zones urbaines. Néanmoins, le sociologue Benoît Coquard contredit ce propos. Il constate que les jeunes ruraux participent plus que les jeunes urbains à des activités de loisirs encadrées. Cependant les activités de loisirs auxquelles les jeunes ruraux participent, telles que le football, la pêche et la zumba, ne sont pas reconnues comme des activités légitimes dans les milieux urbains (Coquard & El Moaddem, 2021). Le ressenti des jeunes pourrait également s'expliquer, pour ceux qui résident en dehors du centre urbain, par une difficulté d'accès aux équipements fonctionnels et culturels urbains (Devaux, 2013). Selon Amsellem-Mainguy (2019), lorsqu'un espace

est caractérisé par un éloignement des équipements de loisirs juvéniles, les pratiques de loisirs au sein du foyer sont fréquentes comme le fait de regarder la télévision ou de surfer sur internet par exemple. Dans la commune de Fosses-la-Ville, il y a une concentration d'activités de loisirs encadrés dans le centre urbain, bien que certaines activités soient également proposées dans les villages. Concernant les aménagements de loisirs dans l'espace public, ils se concentrent également dans le centre-ville. Il existe tout de même des terrains de football et/ou de basketball dans certains villages.⁷

« Lorsque l'offre d'activités fait défaut, les solutions ludiques et informelles prennent le relais dans le quotidien des jeunes » (David, 2012, para. 14). Selon Calogirou (1989), la rue est pour les jeunes un espace neutre, de bien-être et de plaisir. Même si des infrastructures d'animation se mettent en place, ce n'est pas pour autant que les jeunes désertent les rues car se retrouver entre pairs dans la rue pour discuter joue un rôle irremplaçable dans les pratiques des jeunes. Selon Bordes (2006), la réappropriation d'espaces publics témoigne de l'inadaptation des espaces existants et du besoin d'espaces nouveaux, différents, mieux adaptés. En se réappropriant les espaces, les individus créent de nouveaux espaces sociaux innovants, mieux adaptés à leurs besoins. Le chapitre suivant s'intéressera donc aux logiques d'usage de l'espace public.

La littérature tend à démontrer que la représentation sensible d'un espace influence l'usage de cet espace par l'individu. C'est pourquoi la dimension sensible de l'espace est importante à prendre en considération avant de poser la question des usages de l'espace. Si pour certains chercheurs, les jeunes ruraux ont une image péjorative des espaces urbanisés en opposition à l'image plutôt rassurante de la campagne, pour d'autres, l'espace rural est vu par sa jeunesse comme un espace de manque en opposition à la ville. Au vu des résultats de l'étude menée par la plateforme jeunesse en 2017 et de la littérature révélant une opposition entre espace rural et espace urbain, je formule une première hypothèse selon laquelle les jeunes fossois perçoivent leur commune comme un endroit « vide » tout en préférant ce lieu semi-rural à la ville, alors perçue de manière péjorative. La littérature montre également que la dimension rurale d'un espace peut expliquer ce « vide » ressenti dans le lieu de vie. Mais la littérature fournit également une autre explication n'étant pas propre aux milieux ruraux : l'inadéquation des lieux aux besoins des individus. Je formule donc une

⁷ Voir la carte des aménagements et activités de loisirs dans la commune de Fosses-la-Ville, placée en annexe III.

seconde hypothèse selon laquelle le « rien » de la commune de Fosses-la-Ville exprimé par ses jeunes s'explique à la fois, par les caractéristiques du milieu rural et par l'inadéquation des espaces aux besoins des individus.

2.2 Les usages de l'espace public

2.2.1 Qui sont les jeunes qui fréquentent l'espace public ?

Les usages de l'espace public semblent différents en fonction de l'âge. Selon Galland (1984), il existe divers stades du cycle de vie de la jeunesse dont notamment « *l'étape scolaire* » et « *l'étape post scolaire familiale* » (Galland, 1984, p.85). Lors de l'étape scolaire, la vie des jeunes est rythmée par les activités scolaires, parascolaires et familiales, leur laissant peu de temps pour les activités de sociabilité avec les groupes de pairs. Lors du passage à l'étape post scolaire familiale durant laquelle l'individu a quitté l'école pour poursuivre des études supérieures, rechercher un emploi ou travailler tout en habitant encore le foyer parental, les jeunes subissent une coupure dans l'organisation de leur vie ; celle-ci n'étant plus rythmée par les activités scolaires et parascolaires et l'étant moins par les activités familiales. Ils disposent alors de plus de disponibilités pour les activités de sociabilité avec les groupes de pairs. Durant ce stade, il y aurait d'ailleurs une sur-pratique des sorties. David (2014) constate que plus les individus vieillissent, plus ils se désaffilient des activités de loisirs encadrées pour se tourner vers des activités informelles. Ceci permet d'expliquer les résultats de l'étude menée en 2017 par la plateforme jeunesse qui semblent démontrer que seuls les jeunes âgés de plus de 18 ans, et donc ceux supposés être entrés dans l'étape post scolaire familiale, expriment un réel manque de lieux « pour eux ». Ce sont donc les jeunes de 18 ans et plus qui sont les plus susceptibles de s'approprier les espaces publics. Concernant les horaires de sortie des jeunes dans l'espace public, l'étude de De Singly (2002) montre qu'aux alentours de 13 ans, les sorties non-accompagnées par un adulte en journée sont acquises mais c'est seulement vers 16 ans que les jeunes sont autorisés à sortir la nuit sans l'accompagnement d'un adulte.

Une distinction genrée s'impose également. Selon Amsellem-Mainguy (2019), les jeunes hommes sont les figures emblématiques de la jeunesse visible dans l'espace public. Il semblerait en effet que les garçons, soient plus susceptibles de s'approprier les espaces publics et d'y stationner que les filles qui utilisent plutôt l'espace privé

pour se retrouver entre elles et l'espace public comme lieu de déplacement (Amsellem-Mainguy, 2019 ; Bailly, 2018 ; Danic, 2016 ; Devaux & Oppenchaim, 2017 ; Galland, 1984). En effet, selon Bailly (2018), les femmes mettent en place des barrières mentales qui renvoient à une ségrégation genro-spatiale volontaire qu'elles ont intégrées et qui règle leurs déplacements dans l'espace public. Amselleme-Mainguy (2019) postule que le logement est le siège des relations amicales juvéniles féminines. Plusieurs facteurs tendent à expliquer ce postulat. Premièrement, les filles participent plus que les garçons aux travaux domestiques lors de l'étape postscolaire familiale. De ce fait, elles ont moins de disponibilités à consacrer aux activités de sociabilité avec les groupes de pairs (Danic, 1984 ; Devaux, 2013). Deuxièmement, le contrôle parental serait exercé plus sévèrement sur les sorties féminines. Les filles sont davantage confinées au sein du foyer familial et doivent justifier leurs sorties à l'extérieur, contrairement aux garçons considérés comme moins vulnérables (Danic, 2016 ; Devaux & Oppenchaim, 2017 ; Galland, 1984). Comme l'explique Devaux et Oppenchaim (2017), l'espace public est considéré comme dangereux pour les filles car il s'oppose à l'espace privé, espace protégé auquel les femmes sont associées. Il est intéressant d'ajouter que l'interconnaissance entre les jeunes et les habitants peut à la fois, permettre certaines marges de liberté pour les filles et renforcer le contrôle social. Les jeunes filles habitant en milieu rural peuvent investir l'espace public de manière légitime si elles disposent d'un ancrage familial fort au sein de la commune, soit d'un capital d'autochtonie car les générations précédentes souhaitent préserver leur vraie place sur le territoire à travers la nouvelle génération. D'ailleurs, le capital d'autochtonie et l'implication dans la vie locale jouerait un rôle en termes de facilité d'intégration des jeunes au sein d'un espace (Amsellem-Mainguy, 2019). Néanmoins, Rivière (2012) précise que cette restriction de l'autonomie des filles dans l'espace public apparaît avec la puberté entraînant des transformations physiques chez la fille qui devient alors une femme exposée au risque de harcèlement et d'agressions sexuelles dans l'espace public. Avant la période de puberté, c'est la tendance inverse qui est observée. Les parents laisseraient plus d'autonomie aux filles qu'aux garçons car une plus grande maturité leur est reconnue. Selon Devaux (2013), le fait de « trainer dehors » est connoté de manière péjorative pour les filles alors qu'il est perçu de manière plutôt positive pour les garçons, notamment lorsqu'ils sont issus de milieux populaires. Troisièmement, les équipements de l'espace public sont souvent destinés au genre masculin comme le terrain de football par exemple (Devaux & Oppenchaim,

2017). J'insiste ici sur le fait que les différences genrées, qui vont bien au-delà de l'utilisation de l'espace public, ne dépendent pas tellement des caractéristiques biologiques des hommes et des femmes mais plutôt d'une construction sociale autour du genre féminin et masculin. C'est ce que Goffman (1977) appelle « *the arrangement between the sexes* », soit l'arrangement entre les sexes en français. D'après le sociologue, dès la naissance, l'enfant est placé dans une « *sex classes* » (classe de sexe) en fonction de ses caractéristiques biologiques, notamment ses organes génitaux. En fonction de la « *sex classes* » dans laquelle il a été placé, l'individu va être soumis à des conditions de vie différentes. Ainsi, les hommes et les femmes, socialisés différemment, subissent des traitements différents, font des expériences différentes et ont des attentes différentes.

Il convient également de prendre en compte la variable socio-économique. En effet, selon Danic (2016), ce sont les jeunes issus de milieux populaires qui passent le plus de temps dehors. L'auteure explique ceci par le fait qu'ils disposent de moins de moyens économiques et qu'ils ont moins d'accès aux moyens de transport. Ils pratiquent alors des activités proches de leur domicile telles que la promenade et les visites amicales alors que les jeunes issus de milieux plus aisés participent à des activités de loisirs encadrées et favorisent les visites familiales. Néanmoins, l'étude de De Singly (2002) montre que les enfants issus de classes populaires reçoivent la permission de sortir seul dans l'espace public à un âge plus tardif que leurs homologues de classes sociales plus aisées. Cela s'explique notamment par le fait que les parents des milieux populaires interdisent la fréquentation de l'espace public sans accompagnement de la part d'un adulte, tandis que les parents de classes moyennes ou favorisées mettent en place des moyens de contrôle tels qu'un numéro de téléphone sur lequel leur enfant doit être joignable lors de ses sorties extérieures.

2.2.2 Pourquoi les jeunes fréquentent-ils l'espace public ?

Plusieurs auteurs (Bordes, 2006 ; Foret, 2018 ; Guisse, 2014 ; Parazelli, 2002) s'accordent pour dire que le passage de l'enfance à l'âge adulte est marqué par la quête de la construction identitaire et d'autonomie sociale. Dans l'objectif de se construire une identité et de s'autonomiser, l'espace public va apparaître comme attrayant aux yeux du jeune dans le sens où il est un lieu d'interaction, d'expérimentation voire de socialisation. En effet, comme l'expliquent Dessouroux (2003) et Augustin (2001),

l'espace public permet le croisement, l'observation et la rencontre d'individus autres que ceux de l'espace de proximité du domicile, d'âges et de milieux divers. L'espace public est un espace de socialisation où de multiples interactions sociales sont possibles. Bordes et al. (2018) émettent l'idée que la rue est le lieu de la création de l'identité politique de l'individu car les minorités y deviennent visibles et les majorités s'y affirment. Ces caractéristiques de l'espace public permettent aux adolescents de se forger une identité et de s'autonomiser. Mais l'appropriation d'un espace a déjà en elle-même une fonction de construction identitaire. Comme le souligne Sefraty-Garzon (2003), en s'appropriant un lieu, l'individu y crée un monde familier auquel il s'identifie.

D'après Guisse (2014), lorsque le jeune, cherchant à vivre de nouvelles expériences, dépasse les limites de son quartier, il est plongé dans l'inconnu et la nouveauté. Henry (2010) constate que plus les individus sont jeunes plus ils s'approprient des lieux proches de leur maison. Inversement, plus l'âge des individus augmentent, plus la distance entre les espaces fréquentés et le domicile s'accroît. D'une part, l'espace public, à travers les interactions possibles qu'il propose, va permettre à l'individu de faire une distinction entre lui-même et les autres, d'entamer un travail d'introspection en lien avec autrui, de découvrir ce que les autres attendent de lui et ce qu'il peut attendre des autres (Foret, 2018 ; Le Breton, 2005 ; Parazelli, 2002). D'autre part, l'individu va apprendre à vivre en société en y découvrant les règles du jeu de la société (Bordes, 2006 ; Foret, 2018). Gibout et Lebreton (2014) pensent que les usages récréatifs de l'espace public permettent aux jeunes d'être confronté à d'autres acteurs urbains. Ils apprennent alors à négocier, à créer des alliances, à demander conseil. Les jeunes développent donc, grâce aux interactions avec d'autres usagers de l'espace, des capacités qu'ils peuvent transposer dans d'autres situations de la vie quotidienne. Cahill (2000) a forgé le concept de « *street literacy* », « alphabétisation de la rue » en français, pour parler des compétences que les individus développent à travers les pratiques de la rue. Parazelli (2002) postule que les sociétés modernes sont marquées par l'individualisme tendant à brouiller les repères socioculturels. Les normes socioculturelles rattachées au statut d'adulte se sont démultipliées avec l'individualisation, ce qui entraîne une difficulté d'apprentissage de ces normes pour les jeunes. De plus, Le Breton (2005) ajoute que les frontières entre les générations sont bouleversées par « l'image jeune » que s'efforcent de donner les plus âgés. Le

modèle fournit par les parents apparaît donc comme dépassé. Cependant, l'espace public fournit des repères socioculturels en marge à ces jeunes dans l'incertitude.

Devaux (2013, 2014) constate une « *mobilité de bande* » dans l'espace public, notamment pour les jeunes issus de milieux moins aisés à la fin de l'adolescence. Cette mobilité de bande se traduit par un stationnement du groupe dans des lieux publics résidentiels et des déplacements en groupe en dehors de l'espace local. Selon Devaux et Oppenheim (2012), c'est grâce à ces pratiques de mobilité quotidiennes dans l'espace public que le jeune va développer des relations de sociabilité entre pairs échappant au contrôle parental. Ces pratiques de sociabilité adolescente sont d'autant plus importantes qu'elles permettent aux individus à la fois d'intérioriser les normes du groupe de pairs et de trouver leur place au sein de ce groupe. Selon Devaux (2013) et Foret (2018), la construction d'une identité à part entière nécessite l'appartenance à un groupe car ce sont les réactions de ce groupe qui vont permettre à l'individu de construire progressivement son identité individuelle pour soi et pour autrui. De plus, à l'adolescence, les pairs deviennent de plus en plus identificatoires, notamment à l'époque actuelle où les jeunes recherchent plus la reconnaissance de leurs pairs que la reconnaissance de leur père autrefois (Devaux, 2013 ; Le Breton, 2005). Devaux (2014) constate qu'à l'adolescence, les groupes de pairs ont tendance à devenir monosexués pour finalement redevenir mixtes à la fin de l'adolescence.

Les différents usages de l'espace public peuvent également se traduire par des questions de visibilité ou au contraire, d'invisibilité. Goffman (1959/1973) propose une approche théâtrale dans laquelle il introduit le concept de « *scène* » où l'individu effectue une représentation devant un public et le concept de « *coulisses* » où l'individu est assuré que le public ne fera pas intrusion. À noter qu'un même espace peut être utilisé, à un moment donné et d'un certain point de vue, en tant que scène et à un autre moment et d'un autre point de vue, en tant que coulisses. Selon Bordes et al. (2018), les jeunes joueraient un jeu de mise en scène dans l'espace public entre apparitions massives et disparitions discrètes.

Plusieurs auteurs amènent l'idée que les jeunes utilisent l'espace public comme une scène pour faire part de leurs ressentis. D'ailleurs, l'objectif de l'appropriation d'un espace est « *de transformer une chose en un support de l'expression de soi* » (Serfaty-Garzon, 2003, para. 4). Une étude récente (Gibout et Lebreton, 2014) a démontré que l'espace public peut être utilisé par les jeunes comme espace de revendication de

certaines valeurs. Selon Rémy (2015), « *l'espace est une ressource qui permet aux individus et aux groupes de s'affirmer et de communiquer* » (Rémy, 2015, para.1). L'espace est donc un « *vocabulaire spatial* » qui peut s'avérer multiple. Selon Lesourd (2007), dans nos sociétés modernes, le passage de l'enfance à l'âge adulte est porteur d'une souffrance que les adolescents expriment dans les usages qu'ils font des espaces. A l'adolescence, l'individu cherche à fuir vers l'extérieur. Les jeunes en arrivent donc à « camper » dans l'espace public pour montrer qu'ils sont présents tout en évitant les relations avec les autres usagers de cet espace. Ainsi, par leur présence, ils montrent l'absence de relation et de place, ils cherchent à interpeller. Bordes (2015) explique que les jeunes ont besoin de se rendre visibles pour que leur place dans la société soit reconnue. D'après Cahill (2000), les jeunes peuvent adopter une posture menaçante afin d'obtenir l'illusion qu'ils ont ainsi une plus grande marge de négociation de l'espace.

D'après Guisse (2014), l'individu va plutôt échapper à l'espace privé en utilisant des endroits de l'espace public protégés du regard d'autrui. D'ailleurs selon Galland (2017), les activités favorites des jeunes sont celles qui se déroulent en dehors du domicile familial. Devaux (2013) constate que les jeunes s'approprient plus facilement des lieux publics excentrés et marginalisés afin de se dessiner un espace-temps qui leur est propre et se dissimuler des autres acteurs. A noter que le fait que les jeunes recherchent ce genre de lieux peut également faire suite à des incidents avec les autres acteurs de l'espace public lorsqu'ils se trouvaient dans des espaces plus centraux. Comme l'explique Amsellem-Mainguy (2019), les jeunes investissent parfois des bâtiments abandonnés afin d'être à l'abri du regard des adultes. Et ce n'est pas la seule façon pour les jeunes d'échapper au regard d'autrui. Devaux (2014) explique qu'à la fin de l'adolescence, les individus multiplient les sorties nocturnes qui, en comparaison des sorties diurnes, leur procurent une plus grande discrétion, leur permettant ainsi de s'adonner aux pratiques de la culture juvénile. Selon une étude suisse (Jacobs foundation, 2012), soixante pourcents des jeunes fréquentent l'espace public car cet espace est peu sous la surveillance des adultes et cinquante pourcents fréquentent les lieux publics car ils peuvent y faire ce qu'ils veulent sans être commandés. En effet, l'étude de De Singly et Ramos (2016) montre qu'une des raisons qui explique la recherche de lieux à l'abri du regard des adultes est de pouvoir y mener des pratiques désapprouvées par ces derniers comme le fait de consommer du tabac ou du cannabis par exemple. Ces espaces sont d'ailleurs des limites imposées par les parents qu'ils

transgressent secrètement pour certains. Il s'agit donc plutôt ici d'une utilisation de certains lieux de l'espace public en tant que coulisses. Ces endroits qui permettent d'échapper aux regards des adultes « surveillants » peuvent être appelés des « *angles morts* » (De Singly & Ramos, 2016, para. 8).

2.2.3 Comment les jeunes utilisent-ils l'espace public ?

Une étude suisse (Jacobs foundation, 2012) a permis de mettre en avant le fait qu'une majorité de jeunes, soit plus de nonante pourcents, fréquentent les espaces publics car ceux-ci ont la caractéristique d'être librement et gratuitement accessibles. Parazelli (2002) constate que les lieux considérés comme les plus attractifs par la jeunesse sont des lieux respectant les trois conditions de l'espace transitionnel. Premièrement, il faut une réciprocité des relations, soit une réflexion mutuelle quant aux investissements symboliques du lieu. Deuxièmement, les acteurs en présence doivent être dignes de confiance et de fiabilité, soit ne pas menacer la liberté des individus. Troisièmement, l'espace doit avoir un potentiel d'indétermination des règles du jeu. Le lieu doit donc être neutre, informel. On comprend donc que l'attractivité d'un espace n'est pas tant jugée sur base de critères quantitatifs tels que le nombre d'infrastructures y étant présentes mais plutôt en référence à des critères qualitatifs. Selon Lalloz (cité dans Balez et al., 2000), on retrouve des jeunes dans les espaces esthétiquement attrayants et séduisants. Selon Labbé (2020), dans l'imaginaire collectif, les villes ne sont plus des lieux de liberté grâce à l'anonymat car il n'y a plus d'espace totalement libre. Par contre, les espaces « hors-ville » ont regagner leur fonction de permettre d'échapper à la surveillance. Dans le but d'utiliser les espaces publics comme des coulisses, les jeunes devraient donc plutôt s'appropriier les espaces publics hors-ville. Selon Bordes et al. (2018) les terrains de pratiques sportives sont appréciés par les jeunes car en plus de permettre les loisirs sportifs, ils constituent un lieu de coprésence entre individus qui ne se connaissent pas. D'après Henry (2010), les abribus sont les figures emblématiques des lieux appropriés par les jeunes dans les milieux périurbains et ruraux.

Selon Devaux et Oppenchain (2012), la mobilité dans l'espace public occupe une place importante dans la socialisation adolescente puisqu'elle permet un apprentissage des manières d'être et d'agir en public. Néanmoins, il est important de souligner que cette mobilité nécessite elle aussi un apprentissage : utiliser les transports en commun,

fréquenter des espaces publics, interagir avec des acteurs de cet espace jusqu'alors inconnus, ... « *La mobilité est ainsi à la fois une disposition structurée et une pratique structurante à l'adolescence* » (Devaux et Oppenchaim, 2012, para. 1). La mobilité adolescente est influencée par trois facteurs : le rapport aux divers moyens de transport, le rapport à l'anonymat urbain et le rapport à la coprésence de personnes inconnues. Les auteurs soulignent que les individus ayant fréquentés plusieurs contextes résidentiels ont généralement une mobilité plus étendue avec une tendance plus importante à se rendre dans les espaces publics motivée par une appréhension moindre de l'anonymat urbain. En contexte rural, la mobilité adolescente est marquée par la marche à pied et les déplacements en deux roues. D'après Foret (2018), les réseaux de transports en commun sont de plus en plus importants au fur et à mesure que l'adolescent grandit car ils lui permettent de gagner en autonomie. Ils constituent également des espace-temps permettant de développer des symboles identitaires différents de ceux qu'il présente dans son quartier en échappant au contrôle familial et/ou communautaire. L'auteure prend l'exemple de la jeune fille qui va se maquiller durant son trajet en bus. Cependant, cette opportunité de mobilité ne s'applique pas à tous de la même manière car il existe différents types de clivages : culturels, financiers, cognitifs, ...

Devaux (2013) a identifié quatre profils de mobilité adolescente durant le temps libre : « *la mobilité de l'ancrage* » lorsque les pratiques du jeune se localisent dans l'espace résidentiel, « *la mobilité non-localiste* » qui renvoie à une indépendance vis-à-vis de l'espace résidentiel, « *la mobilité dissonante* » quand l'individu combine pratiques localisées dans l'espace de résidence et pratiques à l'extérieur de celui-ci et « *l'enfermement* » qui désigne le comportement du sujet qui s'enferme dans l'espace domestique. D'après Devaux (2013), la majorité des jeunes issus de milieux ruraux et de familles marginalisées se retrouvent dans une mobilité de l'ancrage qui s'explique par la présence des réseaux de sociabilité locaux et le degré élevé d'interconnaissance entre habitants qui permet à ces derniers de considérer les lieux proches du domicile comme sécurisés pour leurs enfants. Ce n'est pas pour autant que ces jeunes ne se rendent jamais en milieu urbain mais leurs déplacements dans les lieux urbanisés sont motivés par la présence de leur organisme scolaire en ces lieux ou le désir d'accès aux équipements fonctionnels et culturels des centres urbains. Néanmoins, pour Devaux & Oppenchaim (2017), en contexte rural, les jeunes issus de classes moyennes ou élevées désertent l'espace local pour investir les lieux urbains extérieurs à l'espace de

résidence. Devaux (2013) ajoute que l'acquisition d'un véhicule par l'adolescent lui permet d'élargir ses lieux de fréquentation aux villages alentours. L'auteur constate également que les jeunes habitant des communes semi-rurales se caractérisent plutôt par une mobilité non-localiste. Les jeunes à mobilité de l'ancrage se font véhiculés par leur groupe de pairs pour leurs déplacements vers le centre urbain alors que les jeunes à mobilité non-localiste se reposent sur la sphère familiale pour effectuer ces déplacements. La mobilité non-localiste peut donc s'avérer plus contraignante du fait qu'elle nécessite la disponibilité des parents.

Il a été évoqué précédemment qu'il existe une différence genrée en termes d'usage de l'espace public. Cette différence entre les genres impacte également la mobilité des jeunes. Selon une étude sur les mobilités adolescentes en milieux ruraux (Devaux, 2014, 2015), à la préadolescence, on retrouve une mobilité de l'ancrage. A cet âge, les jeunes font un usage intense et quasi exclusif des lieux de résidence proches de leur domicile. Sur la question du genre, la mobilité des garçons est une mobilité ludique. Les préadolescents utilisent surtout l'espace public pour jouer. C'est pourquoi on les retrouve principalement dans les lieux centraux facilement accessibles, perçus comme sécurisés par leurs parents, par exemple, le terrain de football de la commune, une rue principale ou la place du village. A cette période de préadolescence, la mobilité des jeunes filles est marquée par la « culture de la chambre ». Les préadolescentes ont également des pratiques de sociabilité mais au sein de l'espace domestique et non au sein de l'espace public. Selon Amselment-Mainguy (2019), ce n'est pas pour autant que les filles ne cherchent pas à fréquenter des endroits où elles peuvent à la fois se montrer et être à l'abri des regards. Face au contrôle social relativement élevé sur les sorties féminines, la solution semble être un glissement entre l'espace privé intérieur et le « dehors » : un cabanon, une tente ou une caravane dans le jardin où la présence des adultes est plus faible. Le jardin constitue en effet une première distanciation avec le domaine familial préparant à la découverte de l'espace public (Devaux, 2015). Entre 14 et 16 ans, du côté des garçons, la mobilité s'axe autour du groupe de pairs. Ils développent des pratiques de stationnement en groupe dans des lieux excentrés en cherchant à se dissimuler des acteurs plus âgés. A cet âge, les filles accèdent progressivement à l'espace public tout en ayant encore des pratiques de sociabilité dans l'espace domestique. Elles vont également développer des pratiques de stationnement mais dans les espaces centraux par principe de double visibilité, pour voir et être vues. Peu à peu, ces pratiques de mobilités féminines rurales seront

remplacées par des rendez-vous en ville entre copines qui s'expliquent par la présence faible de lieux fonctionnels, de loisirs et culturels dans les milieux ruraux (Devaux, 2014).

D'après Serfaty-Garzon (2003), le terme « appropriation » renvoie à la propriété, non pas au sens de la possession juridique mais au sens moral, psychologique et affectif. L'appropriation peut se définir comme « *l'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise (...) ou l'action visant à rendre propre quelque chose* » (Serfaty-Garzon, 2003, para. 1). L'appropriation peut donner lieu à la privatisation de l'espace public. D'après Dessouroux (2003), privatiser un espace public consiste à le priver d'au moins une de ces trois qualités : les pouvoirs publics en sont propriétaires, la gestion et l'entretien de l'espace sont assurés par des services publics et il est librement accessible à quiconque souhaite en faire usage. Selon Lefebvre (2009), la ville est une œuvre produite par les rapports entre les êtres humains mais une œuvre ne peut être produite sans matière à travailler. Cette théorie peut s'appliquer aux groupes de jeunes qui en l'absence d'espace satisfaisant, s'approprient l'espace public afin de créer leur œuvre, de modeler une partie de l'espace à leur manière.

Plusieurs auteurs (Gibout et Lebreton, 2014 ; Rémy, 2015 ; Henry, 2010) pensent que les jeunes s'approprient certains lieux publics en réinterprétant leur structure, en remplaçant leurs fonctions initiales par de nouvelles fonctions qu'ils inventent. Henry (2010) nous donne l'exemple des abribus dont la fonction initiale est de permettre aux citoyens d'attendre le bus. Pourtant, les jeunes considèrent ce lieu comme un espace de réunion. Les adolescents réinterprètent donc ce lieu d'attente en lieu de rassemblement. Il y a donc un écart entre l'usage prescrit par la société et l'usage effectif des jeunes de certains espaces. Boissonade (2003) parle « *d'espaces décalés* » (Boissonade, 2003, p. 156) pour pointer ces espaces qui font l'objet d'une réinterprétation de la part des individus. Il peut s'agir de lieux qui ne sont pas prévus pour accueillir des gens car ils ont attiré à la circulation mais où des gens se rassemblent, d'endroits réservés à un public cible mais fréquentés par un autre ou d'espaces prévus pour recevoir des individus mais qui demeurent inoccupés. Les jeunes semblent être les principaux usagers de ces deux premiers types d'espaces décalés.

Les jeunes peuvent également s'approprier un lieu en le marquant d'indices (Henry, 2010). Goffman (1959/1971) amène les notions de « *marqueurs centraux* » définis comme des « *objets placés au centre du territoire dont ils [les individus] annoncent la revendication* » (Goffman, 1959/1971, p.55) et de « *marqueurs signets* » définis comme des « *signatures incrustées dans un objet qui le revendiquent comme partie du territoire des possessions du signataire* » (Goffman, 1959/1971, p. 55). Henry (2010) identifie des indicateurs de l'appropriation d'un espace. Le premier indice de l'appropriation d'un espace par les jeunes est leur présence, en utilisant leur corps comme marqueur central. Mais il peut également s'agir d'autres marqueurs centraux : détritrus dans la poubelle, mégots de cigarettes au sol, odeurs d'urine, ... ou encore d'inscriptions sur les murs. Il s'agit alors de marqueurs signets. Selon Danic (2016), bien que le marquage d'un espace soit concret, il est surtout symbolique. Il a une signification d'appartenance, d'appropriation, de revendication, d'attribution, de valorisation ou même de stigmatisation. Le marquage de l'espace recouvre un enjeu spatial mais parfois aussi social voire politique lorsqu'il vise à revendiquer une reconnaissance sociale.

La littérature montre que la fréquentation de l'espace public par les jeunes peut contribuer à la construction de leur identité sociale ainsi qu'à leur apprentissage des normes de vie en société et des règles d'interaction. Selon moi, ce sont effectivement des apprentissages bénéfiques de la fréquentation de la rue. Mais ils ne constituent pas des motivations réelles et conscientes à fréquenter l'espace public pour les adolescents. Les auteurs donnent deux interprétations opposées de l'usage de l'espace public par les jeunes, en tant que « scène » avec pour objectif la visibilité ou en tant que « coulisses » avec pour objectif l'invisibilité. La littérature démontre également que les individus utilisent des logiques de mobilité et d'usage de l'espace public différentes en fonction de leur genre, de leur âge, de leur classe sociale et de leur lieu de vie. Les auteurs amènent également l'idée d'une appropriation de l'espace public par la réinterprétation de la fonction première des lieux ou bien par le marquage de l'espace. A l'issue de cet exposé, je formule donc une première hypothèse selon laquelle en utilisant l'espace public, les jeunes fossolis tentent, à certains moments, de rendre visible l'absence de place, tant physique que symbolique, accordée à la jeunesse dans la commune de Fosses-la-Ville. Ils utilisent alors l'espace public comme une « scène ». Alors qu'à d'autres moments, ils cherchent à se dessiner un espace-temps qui leur est propre à l'abri du regard des adultes. Ils utilisent alors l'espace public

comme « coulisses ». Je formule également une seconde hypothèse selon laquelle les logiques de mobilité et d'usage de l'espace public des adolescents fossolis sont influencées par le caractère semi-rural de la commune mais varient aussi en fonction du genre, de l'âge et de la classe sociale de l'individu.

2.3 Les interactions entre les jeunes et les autres acteurs de l'espace public

Selon Lefebvre (2009), la ville induit une vie communautaire qui provoque des luttes entre les fractions, les groupes ou les classes. Ces luttes permettent de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire. Comme le précise Labbé (2020), la ville doit rester un lieu de conflit pour permettre l'expression de différentes logiques. D'après Lynch (1960/1976), l'image mentale que l'individu se fait de son environnement est le résultat de ce que lui suggère l'environnement après avoir été interprété d'après les impressions sensorielles de l'observateur. L'image d'un objet peut alors varier d'un individu à l'autre. Bien que les membres d'un même groupe aient tendance à produire des images semblables. L'environnement joue un rôle social car il sert de base aux souvenirs et aux symboles communs aux membres d'un groupe. L'image de groupe permet à l'individu d'agir efficacement dans son environnement avec les autres individus. Ainsi, il se pourrait que les membres d'un groupe, les jeunes, ait la même image mentale de l'espace mais que celle-ci soit différente de celle de l'autre groupe, les autres acteurs de la commune de Fosses-la-Ville. Selon Lesourd (2007), la rue n'est en fait pas perçue de la même manière par les enfants et les adultes. Pour les jeunes, la rue est un espace de projection, de construction de soi, de rencontres, d'échanges, de jeu et d'expression. Du point de vue des plus âgés, la rue est une séparation entre l'intérieur et l'extérieur, un lieu d'extériorité et d'exclusion sociale. Elle devient alors pour l'adulte un lieu dangereux. Bordes et al. (2018) affirment que les échanges sonores des regroupements de jeunes dans l'espace public remettent en cause les limites strictes entre espace public et espace privé lorsqu'ils y pénètrent de manière indirecte. Ceci rappelle que l'espace privé n'est pas totalement imperméable.

Comme l'explique Goffman (1963/2013), un même lieu peut abriter diverses réalités sociales et donc de multiples rassemblements, ce qui peut s'avérer être la source de tensions entre les différents ensembles d'attentes envers le lieu. Du point de vue de Henry (2010), les espaces publics sont des lieux dont l'usage n'est pas régulé par un

règlement intérieur. Les jeunes sont des ayant-droits de l'espace public. Il s'agit donc d'une interaction complexe entre les acteurs puisque chacun est donc en mesure de faire valoir ses propres arguments pour défendre sa position. La seule infraction qui puisse donc être commise par les jeunes en utilisant l'espace public est l'atteinte à la tranquillité publique. Cette infraction ne peut être établie que par les plaintes d'acteurs situés à proximité du lieu fréquenté par les jeunes ou par des constats réalisés par les forces de l'ordre. A l'inverse, du point de vue de Goffman (1963/2013), la société reconnaît l'usage d'un même espace dans le cadre de diverses occasions sociales mais les lieux publics sont socialement définis comme étant la scène d'une réalité sociale dominante à laquelle se subordonnent d'autres réalités sociales. Comme le précise Calogirou (1989), « *La rue est un lieu de passage mais non-lieu de stationnement, ni support de loisirs sauf occasions collectives. Celui qui stationne dans la rue est un inactif. Celui qui abuse de la rue est suspect, suspect d'être un malfrat, un voyou. Car le temps de non-travail ou le temps hors-scolaire doit être organisé, les loisirs doivent être encadrés.* » (Calogirou, 1989, p.35). Le fait de stationner et de discuter dans les rues ou sur les places n'est pas perçu comme un passe-temps banal du point de vue des adultes qui se sont retranchés dans la sphère privée. D'ailleurs, Devaux (2015) constate qu'à partir de 13-14 ans, les enfants issus de classes moyennes rurales se voient limités par leurs parents dans leurs usages de l'espace public et leur fréquentation des pairs issus de classes populaires. Les parents moyens ou aisés transmettent à leur progéniture une vision péjorative des « jeunes qui traînent ». Cependant, du point de vue de Goffman (1959/1973), lorsqu'ils sont dans l'espace public, les individus n'exercent pas uniquement une fonction de déplacement d'un point à un autre. Les espaces publics servent de base à l'accomplissement de diverses fonctions. Il ne s'agit donc pas de qualifier l'espace public en tant que non-lieu de stationnement mais plutôt de considérer que la circulation est établie comme la réalité sociale dominante des lieux publics tandis que le stationnement dans les espaces publics est perçu comme une réalité sociale qui se subordonne à la circulation au sein de ces espaces (Goffman 1963/2013).

La théorie de Goffman (1963/2013) apparaît intéressante pour expliquer le sentiment d'insécurité ressenti par les acteurs de l'entité fossoise à l'égard de la présence des jeunes dans les espaces publics. Selon l'auteur chaque individu en présence dans une situation sociale représente un potentiel agresseur pour les autres individus présents du fait qu'il existe la possibilité qu'il pose un acte menaçant. Les individus se font

mutuellement confiance à partir du moment où ils se sont démontrés, par des signes corporels, qu'ils sont dignes de confiance et où ces signes ont été reçus. Cependant, si l'individu ne se comporte pas de manière appropriée, il peut provoquer chez les coparticipants à la situation une peur pour leur intégrité physique ou sociale. Or, comme expliqué précédemment, le stationnement dans l'espace public est considéré comme un comportement inapproprié du point de vue des adultes. De plus, Bordes et al. (2018) affirment que la jeunesse est perçue comme une menace potentielle difficile à cerner et à évaluer, d'autant plus que cette image des jeunes est relayée par les médias et les pouvoirs politiques. Néanmoins, le comportement de stagnation dans l'espace public n'est pas forcément perçu comme inapproprié par les jeunes. En effet, « *un acte (...) ne paraît approprié ou inapproprié qu'en accord avec le jugement d'un groupe social particulier.* » (Goffman, 1963/2013, p. 7).

Fosses-la-Ville ne semble pas être la seule entité où un sentiment d'insécurité est ressenti vis-à-vis des jeunes. Selon Calogirou (1989), il existe un mythe de l'insécurité de la ville qui est accompagné de sous-mythes qui désignent pour cause de l'insécurité certains groupes dont notamment les jeunes. Le discours des adultes sur les jeunes reflèterait les conditions de vie actuelles des adultes. Le sentiment d'insécurité envers les rassemblements de jeunes, ressenti par les adultes de la commune de Fosses-la-Ville pourrait donc en fait, s'avérer être leur manière d'exprimer l'insécurité économique et l'insécurité du devenir présentes dans la société actuelle.

Selon Calogirou (1989), certains lieux sont accompagnés d'une identité dévalorisée. Donc certaines personnes ou certains groupes de personnes qui fréquentent ces lieux sont victimes d'une stigmatisation sociale. Les adultes ont tendance à penser que les jeunes qui stationnent sur les places sont un signe de dégradation du lieu et donc, ils en arrivent à stigmatiser ce lieu. Cette stigmatisation a pour effet une distinction, chez les jeunes, entre places autorisées et places interdites qui leur vient d'eux-mêmes ou d'une interdiction parentale. Selon Calogirou (1989), pour se différencier des lieux ou des individus dévalorisés, les sujets peuvent construire des représentations de l'étranger. Il faut entendre par étranger : « *l'expression de ce qui est autre, différent de soi ; celui dont les pratiques sociales ou tout bonnement la présence, jugées non conformes, voire dérangeantes, deviennent illégitimes.* » (Calogirou, 1989, p.26).. Calogirou (1989) constate également un amalgame entre jeunes et délinquants, à l'origine de réflexes de peur face aux jeunes qui stationnent sur les places.

La littérature montre que jeunes et adultes perçoivent et utilisent l'espace public de manière différente. Les auteurs démontrent également que les jeunes peuvent être identifiés par les adultes comme les « boucs émissaires » de l'insécurité. A l'issue de cet exposé, je formule l'hypothèse suivante : les logiques de perception et d'usage de l'espace public des jeunes fossois, divergentes de celles des adultes, provoquent des conflits entre les jeunes et les autres acteurs de la commune de Fosses-la-Ville. Ces conflits sont renforcés par une image insécurisante de la jeunesse du point de vue des acteurs plus âgés.

3 Méthodologie

3.1 Méthodes de récolte des données

3.1.1 Le jeu de reconstruction spatiale

Afin de déterminer l'image collective d'une ville, Lynch (1960/1976) a créé et utilisé la méthode de la carte mentale. Pour ce faire, il demandait aux interviewés de faire un croquis du plan de la ville, de décrire des trajets à travers celle-ci et de lister et décrire brièvement les parties de la ville qui leur paraissaient les plus caractéristiques. Selon De Alba (2017), les cartes mentales accompagnées du discours sont une des formes objectivées des représentations géographiques que les sujets construisent d'un espace.

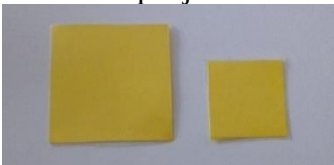
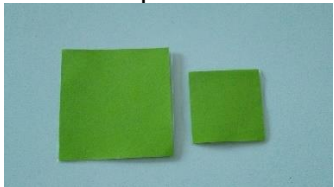
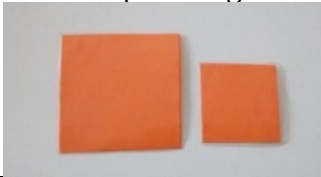
Si traditionnellement la carte mentale est représentée par un dessin sur papier, l'outil du jeu de reconstruction spatiale (JRS) mis au point par Thierry Ramadier, permet de représenter un espace sous forme de jeu, ce qui m'a paru intéressant à exploiter dans le cadre de cette étude au vu du public visé constitué d'individus âgés de 12 à 25 ans. En effet, selon Depeau et Ramadier (2010), cet outil ludique est particulièrement adapté à un public jeune. De plus, selon Depeau (2014), cet outil présente d'autres avantages par rapport au dessin. Par sa facilité de manipulation, le JRS permet des rectifications plus faciles. Du fait qu'il demande moins de concentration que le dessin, il laisse plus de place aux commentaires oraux. Son côté ludique permet d'obtenir une réaction plus spontanée, détachée de la réponse convenue. Du côté de l'analyse des matériaux, l'outil permet d'éviter les biais liés à la capacité de dessiner qui varie d'un individu à l'autre. Comme le souligne Bronner (2018), le chercheur est parfois confronté au refus de dessiner ou à une reformulation de la consigne de la part des répondants négociant une description et ce malgré la posture de non-jugement du chercheur quant à la qualité de la production. Mais le JRS a également ses limites. Sa dimension ludique peut entraîner une logique de compétition chez l'individu qui cherche alors à placer le plus de pièces possibles (Depeau, 2014). Selon Bronner et Ramadier (2006), une autre limite du JRS est qu'il peut entraîner une surreprésentation de certains éléments urbains.

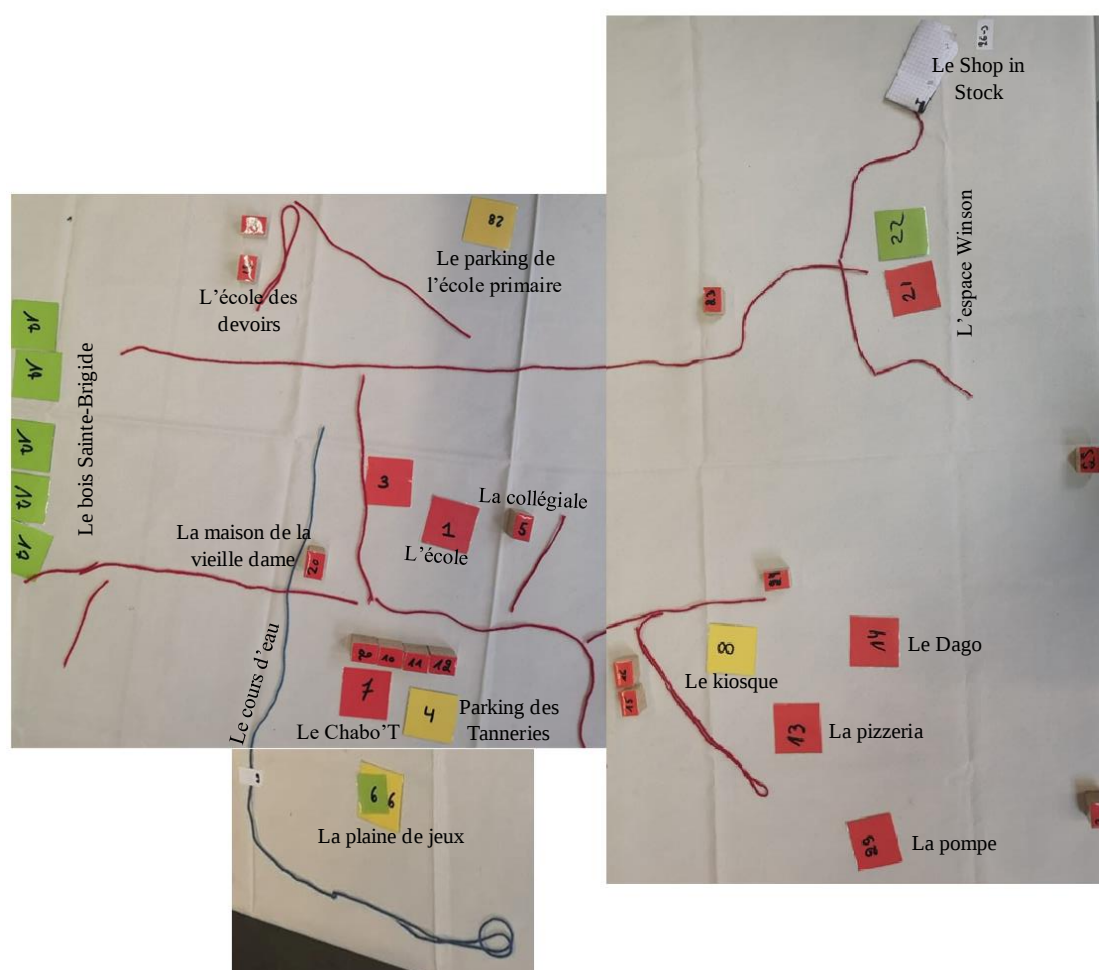
Le JRS créé par Thierry Ramadier est composé d'un plateau de jeu et de différentes pièces : des maisons rouges pour représenter des petits bâtiments ou des maisons individuelles, des blocs pour représenter des bâtiments plus importants, des plaques de maisons pour représenter les blocs d'habitations ou les quartiers, des plaques vertes de

deux tailles différentes pour représenter les espaces verts, des plaques bleues de deux tailles différentes pour représenter les espaces publics et les parkings de surface, du fil rouge pour représenter les voies de circulation, du fil noir pour représenter les voies ferrées et du fil bleu pour représenter les cours d'eau ou les étangs et les lacs alors placé sous forme de cercle. (Bronner et Ramadier, 2006). Cependant, étant donné que ces pièces ne permettent pas de représenter le mobilier urbain, Depeau et Ramadier (2010) conseillent d'ajouter une pièce « joker », représentée ici par une plaque orange. Chaque élément placé sur le plateau est numéroté et une explication de ce qu'il représente pour l'individu est indiquée dans un tableau en face du numéro correspondant (Bronner et Ramadier, 2006). Certains éléments du jeu ont été modifiés afin qu'ils soient plus adaptés au public cible ou à la situation de la commune étudiée. Les espaces publics sont représentés par des plaques jaunes. La couleur bleue renvoyant souvent à des points d'eau, il semblait pertinent d'éviter cette potentielle confusion. Etant donné qu'il n'existe plus de voies ferrées en état de marche dans la commune étudiée, le fil noir est utilisé pour représenter les limites. Les éléments peuvent être superposés.

Légende du JRS version physique

Fil rouge 	Voie de circulation
Fil bleu 	Point d'eau
Fil noir 	Limite
Bloc 	Bâtiment
Blocs + Plaque rouge 	Ensemble de bâtiments

Plaque jaune 	Espace public
Plaque verte 	Espace vert
Plaque orange 	Carte Joker



Exemple d'un JRS (version physique)

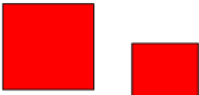
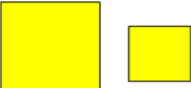
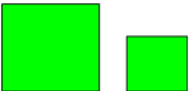
Selon Bronner (2018), la représentation spatiale est liée aux pratiques de l'espace mais elle ne s'y résume pas. Pour comprendre les pratiques spatiales, la production d'une carte mentale peut être envisagée comme support si et seulement si des éléments qui relèvent des pratiques de l'espace tels que le tracé des parcours effectués ou l'identification des lieux fréquentés sont intégrés dans le recueil des données. Il est donc important d'inclure la question de l'utilisation de l'espace public lors de la réalisation des cartes mentales via le JRS. C'est pourquoi j'ai décidé d'ajouter une étape supplémentaire au JRS consistant à demander aux jeunes interrogés d'identifier différents lieux sur leur production à l'aide de pions : les lieux caractérisés par le calme, les lieux caractérisés par des tensions, les lieux où ils se sentent et ne se sentent pas en sécurité, les lieux où ils se sentent et ne se sentent pas bien, les lieux où ils se sentent et ne se sentent pas les bienvenus/chez eux, les lieux qu'ils fréquentent entre amis, les lieux qu'ils ne fréquentent pas, les lieux où ils ne peuvent pas aller/ne sont jamais allés mais où ils aimeraient aller.

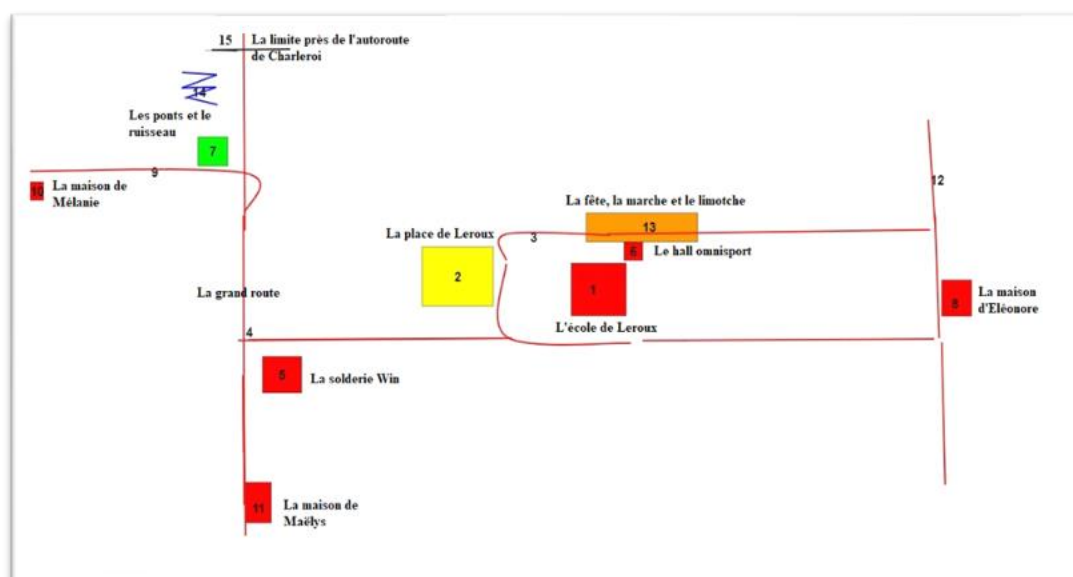
La phase de récolte de données à l'aide du JRS s'est déroulée d'octobre 2020 à janvier 2021 sous forme de passation en groupe. L'application de ce genre d'outil à des petits groupes d'individus a de nombreux avantages. Au-delà du fait qu'elle permette d'impliquer un plus grand nombre de sujets par rapport à la passation individuelle, les participants sont amenés à échanger entre eux autour de leur perception de la commune étudiée afin de construire une représentation collective de cet espace. Outre le fait que la production collective soit enrichie de cet échange, chacun, confronté à l'expérience de l'espace d'autrui, redécouvre l'espace de la commune. D'ailleurs, nombreux sont les participants qui ont exprimé la découverte de lieux méconnus jusqu'à présent à travers la séance de JRS. Cependant, la passation en groupe a également ses limites. D'une part, au sein d'un même groupe, certains participants démontrent une participation plus active que d'autres qui se tiennent plus en retrait, notamment dans les groupes comprenant un nombre plus important de participants. D'autre part, les séances de JRS étant limitées dans un laps de temps défini, le discours de chacun n'a pas pu être approfondi autant qu'il aurait pu l'être lors d'une passation individuelle.

Etant donné les conditions sanitaires défavorables durant la phase de récolte des données, le JRS a été adapté à un format virtuel à l'aide d'une visioconférence et d'un document Google drawing partagé sur lequel l'outil a été initialement préparé. Bien que le jeu de reconstruction spatiale permette de contourner les biais liés à la capacité de dessiner, l'adaptation de l'outil à un format virtuel entraîne, elle, des biais liés à la

maîtrise de l'informatique notamment chez les sujets les plus jeunes. La version virtuelle du JRS a été utilisée uniquement lorsque les conditions nécessaires au respect des consignes sanitaires ne pouvaient être rencontrées.

Légende du JRS version virtuelle

Trait rouge 	Voie de circulation
Trait bleu 	Point d'eau
Trait noir 	Limite
Carré rouge 	Bâtiment
Carré jaune 	Espace public
Carré vert 	Espace vert
Carré orange 	Carte Joker



Exemple d'un JRS (version virtuelle)

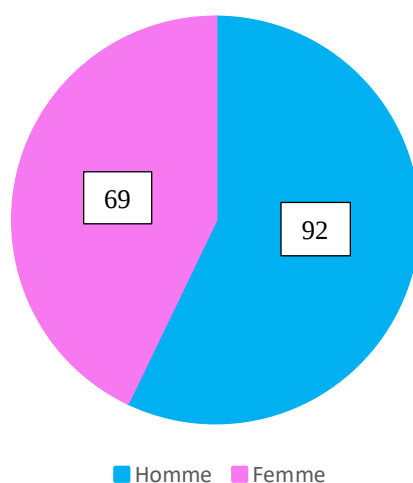
Afin d'entrer en contact avec les jeunes habitants de la commune de Fosses-la-Ville, des annonces ont été passées sur les réseaux sociaux et les participants aux activités du centre culturel de l'entité fossoise ont été invités à participer à des séances de jeu de reconstruction spatiale. Un partenariat avec le Collège Saint-André m'a également permis de rencontrer les élèves de l'unique école secondaire de la commune et d'utiliser l'outil avec ceux-ci.

Dans un souci de diversification de l'échantillon et d'intégration, les jeunes élèves du Collège Saint-André non-domiciliés au sein de la commune n'ont pas été exclus des groupes participants aux séances de jeu de reconstruction spatiale. Ces jeunes élèves sont également des habitants de la commune durant le temps scolaire. En effet, comme l'explique Lussault (2007), l'usage courant de la notion d'habiter signifie avoir son domicile quelque part. Cependant, cette conception fondée sur un point de sédentarisation est insuffisante du point de vue des sciences sociales. Stock (2004) définit le terme « habiter » comme : « *le fait de pratiquer un ensemble de lieux géographiques ; la dimension géographique des pratiques en tant que celles-ci s'associent à des lieux.* » (Stock, 2004, para. 11 et 15). Une telle conception suggère que l'habiter ne se résume pas à résider. Toute pratique d'un lieu contribue à l'habiter. Par « pratiquer des lieux », l'auteur entend : « *en faire l'expérience, déployer, en actes, un faire qui a une certaine signification.* » (Stock, 2004, para 17). Dès lors que cette étude s'intéresse à la perception et aux usages des espaces publics de la commune de

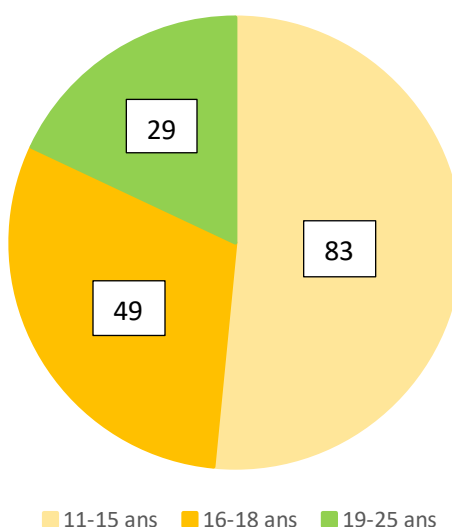
Fosses-la-Ville par les jeunes, c'est en ce sens qu'il faut comprendre les notions d'habiter et d'habitant.

Au total, 161 jeunes âgés de 11 à 25 ans répartis en 26 groupes ont exprimé leur perception de la commune de Fosses-la-Ville à travers le jeu de reconstruction spatiale.⁸ Quinze groupes, constitué d'élèves du Collège Saint-André, soit 127 jeunes, ont utilisé la version physique du JRS. Les onze autres groupes, soit 34 jeunes, ont utilisé la version virtuelle du JRS. Les graphiques suivants présentent la répartition de l'échantillon.

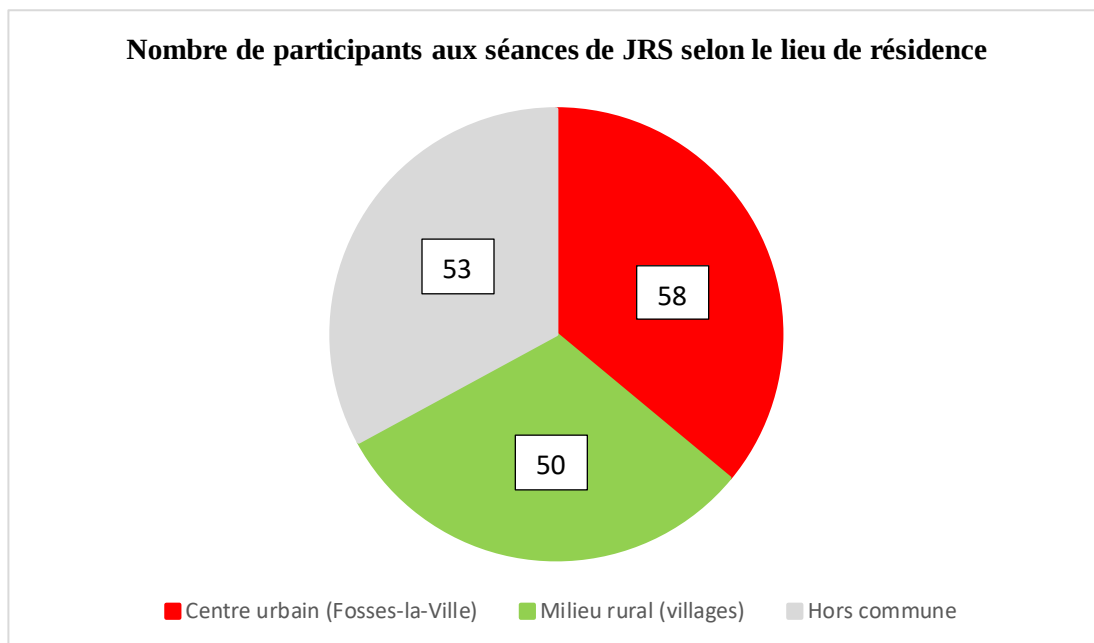
Nombre de participants aux séances de JRS selon le genre



Nombre de participants aux séances de JRS selon la tranche d'âge



⁸ Voir le tableau reprenant le profil des jeunes participants aux séances de JRS et les notes des séances de JRS, placés respectivement en annexe IV et V.



Lors des séances de JRS avec les groupes d'élèves du Collège Saint-André, un membre du corps enseignant était présent. Cette présence a pu provoquer un clivage du discours des jeunes au sein de certains groupes, notamment lorsque les pratiques de ces jeunes pouvaient potentiellement être jugées de manière péjorative. A titre d'exemple, dans l'un des groupes, au fil de l'animation, les jeunes ont placé des éléments de l'espace en exprimant à plusieurs reprises : « *ne nous demandez pas ce qu'on fait là.* » A la fin de l'animation, un jeune a avoué que certains membres du groupe consommaient du cannabis dans l'espaces public. De plus, afin de pouvoir retranscrire fidèlement les séances de JRS, celles-ci ont été filmées, ce qui a intrigué plusieurs participants. Au début de chaque séance, après leur avoir expliqué l'utilité de l'enregistrement audio-visuel et précisé que les images ne seraient jamais diffusées, l'ensemble des participants ont marqué oralement leur accord. Pour les élèves du Collège Saint-André, le consentement des parents a également été demandé au préalable par écrit.

3.1.2 Les entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif se définit comme :

Une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à

cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. » (Savoie-Zajc, 2009, p. 340).

Afin d'approfondir l'étude et de donner la possibilité à chacun de s'exprimer de manière individuelle, des entretiens semi-directifs ont été proposés aux jeunes participants au JRS. J'ai donc procédé à un échantillonnage de volontaires (Giroux et Tremblay, 2009).

Le guide d'entretien ci-dessous a été conçu pour aborder quatre thèmes principaux : la perception de la commune, l'utilisation des espaces publics, les relations entre jeunes et autres acteurs de la commune et les pistes d'amélioration.

Thèmes	Informations à récolter	Questions
Profil du jeune	▪ Âge ▪ Lieu de résidence ▪ Durée de résidence dans la commune ▪ Situation familiale ▪ Classe sociale	Est-ce que tu pourrais te présenter, me parler de toi ?
Perception de l'espace	▪ Image sensible de la ville ▪ Les points de repères ▪ Les quartiers ▪ Les infrastructures pour les jeunes	▪ Imaginons que je vienne d'arriver à Fosses-la-Ville, que me dirais-tu pour me présenter la commune ? ▪ Est-ce que tu peux-me donner des points de repères afin que je puisse me situer dans Fosses-la-Ville ? Qu'est-ce que ces points de repères signifient pour toi ? ▪ Est-ce qu'il existe des quartiers dans Fosses-la-Ville ? Lesquels ? Pourquoi ce sont des quartiers ? ▪ Est-ce qu'il existe des endroits pour les jeunes à Fosses-la-Ville ? Lesquels ?
Utilisation de l'espace	▪ Mobilité dans la commune ▪ Lieux fréquentés ▪ Attractivité des lieux ▪ Lieux appropriés	▪ Peux-tu m'expliquer les trajets types que tu fais dans la commune durant un jour de semaine, durant le week-end, durant un jour de vacances ? ▪ Par quel moyen te déplaces-tu dans la commune ? ▪ Avec qui te déplaces-tu dans la commune ? ▪ Quels sont les lieux que tu fréquentes dans la commune la journée ? Quels sont les lieux que tu fréquentes dans la

		commune la nuit ? Pourquoi fréquentes-tu ces lieux ? ▪ Est-ce que tu vas parfois dans les villages ? Si oui, quand et pour y faire quoi ? Si non, pourquoi ? ▪ Est-ce que tu vas parfois dans le centre de Fosses-la-Ville ? Si oui, quand et pour y faire quoi ? Si non, pourquoi ? ▪ Est-ce qu'il y a des endroits où tu aimes aller avec tes amis ? Quels sont ces endroits ? Peux-tu me décrire ces endroits ? Pourquoi aimez-vous aller à ces endroits ? Est-ce que vous considérez ces endroits comme « à vous » ? Pourquoi ?
Interactions avec les autres acteurs de l'espace	▪ Relations avec les autres acteurs ▪ Conflits éventuels avec les autres acteurs	▪ Est-ce que tu connais les habitants de ton village ? Quelle relation as-tu avec eux ? ▪ Est-ce que tu connais les habitants des autres villages, du centre de Fosses ? Quelle relation as-tu avec eux ? ▪ Est-ce que tu connais les commerçants de la commune ? Quelle relation as-tu avec eux ? ▪ Est-ce que tu connais les usagers (policier, centre culturel, AMO, ...) de la commune ? Quelle relation as-tu avec eux ? ▪ Est-ce que tu as déjà été en conflit avec des personnes parce que tu étais à un certain endroit dans Fosses-la-Ville ? ▪ Voici quelques phrases à propos des jeunes, qu'en penses-tu ? - Les jeunes qui trainent dans la rue dérangent les habitants. - Les jeunes font trop de bruit. - Les jeunes dégradent le mobilier urbain. - Les jeunes sont sales, ils jettent leurs déchets à terre dans l'espace public.
Pistes d'amélioration	▪ Infrastructures manquantes ▪ Idées d'amélioration	▪ Selon toi, est-ce qu'il manque des choses à Fosses-la-Ville ? Lesquelles ? ▪ Imaginons que tu as une baguette magique, qu'est-ce que tu ajouterais à Fosses-la-Ville ?

Douze jeunes résidents dans la commune, soit sept filles et cinq garçons, âgés de 13 à 24 ans, ont accepté de participer à un entretien semi-directif.⁹ Leurs profils sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Afin de respecter les mesures sanitaires, les entretiens ont été menés via des visioconférences.

Prénom d'emprunt	Age	Genre	Lieu de résidence	Durée de résidence dans la commune	Situation familiale
Jessica	24 ans	Femme	Fosses-la-Ville	Depuis 2 ans	Vit seule
Léa	15 ans	Femme	Fosses-la-Ville	Depuis 7 ans	Vit chez ses parents
Louis	13 ans	Homme	Fosses-la-Ville	Depuis 7 ans	Vit chez ses parents
Maya	21 ans	Femme	Vitrival	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Nicolas	20 ans	Homme	Sart-Eustache	Depuis 15 ans	Vit chez ses parents
Alain	19 ans	Homme	Vitrival	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Oriane	19 ans	Femme	Fosses-la-Ville	Depuis sa naissance	Vit chez ses grands-parents
Olivia	20 ans	Femme	Haut-Vent	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Pénélope	20 ans	Femme	Bambois	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Simon	19 ans	Homme	Aisemont	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Norman	15 ans	Homme	Haut-Vent	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents
Anaïs	14 ans	Femme	Fosses-la-Ville et Vitrival	Depuis sa naissance	Vit chez ses parents

Comme le suggèrent Giroux et Tremblay (2009), l'entretien suppose d'établir une relation de confiance avec les participants. Le fait d'avoir établi un premier contact avec les interviewés lors de la séance de JRS a contribué à la création de cette relation de confiance. L'anonymisation des données signalée aux répondants a aussi participé à la création d'un lien de confiance. Afin de garantir l'anonymat des jeunes ayant participé à cette étude, des prénoms d'emprunt ont été utilisés. Chaque entretien semi-directif a fait l'objet d'un enregistrement audio pour lequel les répondants ont donné leur consentement oral au début de l'entrevue.

⁹ Voir les retranscriptions d'entretiens, placées en annexes VII.

3.2 Méthodes d'analyse des données

3.2.1 L'analyse thématique

D'après Desmet et Pourtois (2007), les méthodes d'analyse de contenu ont pour but de comprendre un discours au-delà de sa signification première. Selon Bardin (2013), les entretiens et les réunions de groupe portant sur des études d'opinions, d'attitudes, de tendances, ... peuvent faire et font souvent l'objet d'une analyse thématique. C'est pourquoi cette méthode m'a semblé pertinente pour analyser les discours recueillis à l'aide du JRS et des entretiens individuelles.

L'analyse thématique est une méthode d'analyse permettant la réduction des données à travers la définition de catégories nommées thèmes voire de sous-thèmes qui permettent alors d'obtenir une vision simplifiée des données brutes. (Bardin, 2013 ; Mucchielli & Paillé, 2012). La catégorisation effectuée via l'analyse thématique porte sur l'aspect sémantique. Le thème correspond donc à une unité de signification de base (Dany, 2016).

Il s'agit, dans un premier temps, d'un travail de repérage de « noyaux de sens » dont la présence, l'absence ou la fréquence d'apparition peuvent signifier quelque chose pour la recherche. Ensuite, il s'agit d'un travail de regroupement des éléments sémantiques par thème (Bardin, 2013 ; Mucchielli & Paillé, 2012). Les thèmes dégagés doivent permettre de classer les unités sémantiques selon des critères explicites et homogènes. Ces thèmes se doivent également d'être exhaustifs, exclusifs et pertinents (Dany, 2016 ; Sabourin, 2009). Enfin, il s'agit de réaliser l'examen discursif des thèmes en mettant en évidence les occurrences ou les divergences (Mucchielli & Paillé, 2012).

3.2.2 L'analyse des cartes mentales

Etant donné que l'outil du JRS a amené la production de données graphiques, les cartes mentales, il m'a semblé pertinent d'accorder également un traitement à ces données.

Une des manières d'analyser des cartes mentales consiste à compiler l'ensemble des productions pour obtenir une carte mentale « moyenne » ou une carte de synthèse qui devient alors l'outil d'analyse du chercheur. (Augendre, Bijon, Cuntty & Mathian, 2017 ; Gueben-Venière, 2011). Michel (2017) a réalisé un corpus de 100 cartes

mentales à partir duquel il a produit une carte synthèse dans le but d'obtenir une représentation collective de l'espace étudié. Il a procédé en plusieurs étapes pour construire la carte synthèse. Premièrement, il a listé l'ensemble des éléments représentés sur les cartes mentales. Deuxièmement, il a pris en compte la façon dont les éléments ont été dessinés. Troisièmement, il a calculé le nombre d'occurrences de chaque élément. Les éléments ont été représentés dans la carte synthèse s'ils étaient présents dans au moins 30 % des cartes.

Pour créer la carte de synthèse de la commune de Fosses-la-Ville d'après la vision des jeunes, l'ensemble des éléments de la commune de Fosses-la-Ville représentés durant les 26 séances de JRS ont été répertoriés dans un premier temps. A côté de chaque élément, la ou les pièces du JRS utilisées pour représenter l'élément en question ont été indiquées. Etant donné que les 26 productions reflétaient déjà une représentation collective grâce à la passation en groupe du JRS, les occurrences n'ont pas été directement prises en compte pour l'élaboration de la carte mentale moyenne. Dans un second temps, l'ensemble des éléments répertoriés ont été représentés avec la ou les pièces utilisées durant le JRS aux endroits où ils se situent réellement dans l'espace à l'aide d'un fond de carte de la commune de Fosses-la-Ville. Le fond de carte a ensuite été remplacée par un fond blanc.¹⁰

Selon Desmet et Pourtois (2007), une des limites de l'analyse des données recueillies par les méthodes de projection est que l'interprétation des matériaux se base davantage sur la subjectivité du chercheur.

¹⁰ Voir la carte mentale moyenne de la commune de Fosses-la-Ville, placée en annexe VII.

4 Résultats de l'étude

4.1 La représentation sensible de la commune de Fosses-la-Ville par les jeunes

4.1.1 Fosses-la-Ville : espace urbain ou espace rural ?

Les jeunes procèdent à une première distinction entre la commune de Fosses-la-Ville et les « grandes villes » telles que Namur, Charleroi ou encore Wavre. Du point de vue de la jeunesse, le territoire s'apparente plutôt à une petite ville ou un petit village.

Ensuite, les jeunes procèdent à une seconde distinction au niveau interne de la commune, entre la ville de Fosses-la-Ville et les villages composant la commune. Dans leur discours, ils associent des caractéristiques relevant plutôt du milieu urbain à la ville de Fosses-la-Ville et des caractéristiques relevant plutôt du milieu rural aux villages de l'entité. Premièrement, le centre urbain est perçu comme un endroit où il y a beaucoup de bâtiments tandis que les villages sont perçus comme des espaces plus « naturels » avec beaucoup de champs et de bois. En effet, à côté du discours, les représentations graphiques des sujets montrent une prédominance et une concentration d'espaces bâtis et d'espaces publics au niveau du centre urbain. Bien que les espaces verts n'en soient pas totalement absents. Alors qu'au niveau des villages, les espaces bâtis et publics ainsi que les espaces verts et les points d'eau sont généralement représentés de manière plus ou moins équivalente. Deuxièmement, le centre-ville est perçu comme un endroit de « *concentration de gens* ». A contrario, les villages sont plutôt perçus comme des espaces où « *il n'y a presque personne qui vient* ». Troisièmement, le centre urbain est plutôt vu comme un lieu bruyant notamment en raison de la circulation routière tandis que les villages sont généralement considérés comme des endroits calmes en lien avec leur cadre « naturel ». En effet, la nature et les espaces verts sont souvent associés au calme.

Le centre urbain de Fosses-la-Ville est donc considéré par les jeunes fossois comme un espace urbanisé sans toutefois s'apparenter à une « grande » ville. Les villages de la commune, eux, sont considérés par les jeunes en tant qu'espaces ruraux.

4.1.2 Une commune qui évolue

De nombreux jeunes ont relaté les changements qu'ils ont observé dans le paysage de la commune. D'une part, plusieurs sujets interrogés pointent un élément du paysage qui a été déconstruit. Il s'agit du toit du kiosque situé sur la place du Marché démonté en mars 2020 qui est amené dans la discussion par une partie assez importante des jeunes. L'évènement semble particulièrement marquant pour eux. Cela s'explique en partie par le fait que le démontage du kiosque est récent au moment de la rencontre avec les jeunes. De plus, lors d'une animation vidéo dans le cadre du projet « jeunesse et territoire », les participants ont dit : « *elle a perdu son cœur* » à propos de Fosses-la-Ville et de son kiosque. Il faut savoir que ce dernier est un symbole du folklore fossois. Les chinels y font un rondeau final lors de la marche de la Saint-Feuillin (Martin, 2020). Les jeunes trouvent que l'endroit est désormais « *moins beau* » et « *triste* ».



Photographies du kiosque avant et après le démontage de son toit.

D'autre part, les jeunes les plus âgés, soit ceux qui ont atteint la majorité, et qui habitent la commune depuis l'enfance ou la naissance font part d'éléments qui se sont ajoutés au paysage de la commune au fil du temps : les constructions qui ont remplacé les champs, le ravel¹¹ aménagé en 2008, le zoning commercial qui a ouvert ses portes en 2014, la construction d'une agora sur la place des Tanneries¹² en 2018 ou encore des magasins qui devraient s'implanter bientôt. Ces changements peuvent être perçus de manière positive lorsque l'élément ajouté est considéré comme apportant une plus-

¹¹ Voir photographie n°4, placée en annexe I.

¹² Voir photographie n°1 bis, placée en annexe I.

value à Fosses-la-Ville. C'est, par exemple, le cas de l'agora pour Arthur. Il dit : *« Mais en tout cas, c'est un chouette endroit ce terrain de foot synthétique qui a été construit je pense que ça doit faire un an maximum qu'il est là. Et il est vraiment de très bonne qualité. Je ne pense pas qu'il y en ait un comme ça dans les 20 km à la ronde. Donc ça c'est quand même une plus-value pour la jeunesse qui veut se divertir. »* Mais ces changements peuvent aussi être perçus de manière négative lorsque l'élément ajouté est jugé « trop urbain » pour le contexte semi-rural de la commune. Olivia, par exemple, s'exprime à propos du projet d'implantation de nouveaux magasins : *« Euh, maintenant, je me dis s'ils commencent avec des Bershka, des H&M, des Primark dans Fosses-la-Ville, tu vois, je ne sais pas si ça marcherait. Et en vrai, je ne sais pas, ça retirerait peut-être le, le, le charme je vais dire, enfin, de Fosses. »*

4.1.3 L'insuffisance d'espaces pour les jeunes

Bien que certains jeunes se contentent des espaces existants dans la commune et pensent qu'*« il y a toujours quelque chose à faire »*, une grande partie des répondants évoque un manque d'endroits « pour les jeunes », soit de lieux où ils peuvent se rassembler et éventuellement se rencontrer sans que la présence d'adultes interfère dans leurs pratiques de sociabilité juvénile. Ce type d'espaces est jugé insuffisant voire manquant. Il est important de noter qu'il n'existe aucune maison de jeunes dans la commune de Fosses-la-Ville.

Les sujets ont tout de même identifié quelques lieux qui correspondent à des espaces « pour les jeunes ». Premièrement, l'ensemble des répondants s'accorde sur le fait que l'agora est un espace entièrement dédié aux jeunes où les adultes n'ont pas une place légitime, excepté s'ils accompagnent un jeune ou un enfant. C'est ce qu'explique, par exemple, Alain : *« L'agora, oui. C'est vraiment, ça a été fait pour nous en tout cas »* et Léa : *« Euh, des endroits destinés aux jeunes, ben, à la plaine de jeux, je vois par exemple mal un vieux y aller seul. »* Quelques activités visant un public jeune sont organisées dans la commune comme des ateliers théâtre ou encore des cours de sport au hall sportif de Sart-Saint-Laurent. Mais celles-ci sont plus rarement citées par les participants. Deuxièmement, certains jeunes parlent aussi d'espaces plus appropriés aux jeunes qu'aux adultes mais qui ne sont pas officiellement reconnus en tant qu'espaces destinés aux jeunes. Il s'agit notamment du terrain de football de Fosses-

la-Ville¹³ qui officiellement, n'est plus accessible au public depuis 2018, année durant laquelle le club de football l'Union Namur en est devenu l'occupant. Mais il s'agit aussi du terrain de cross de Sart-Eustache, un espace dans les bois où un circuit d'obstacles à franchir en vélo tout terrain a été aménagé par les jeunes avec l'accord du garde forestier¹⁴. Une forme d'auto-gestion de cet espace s'est mise en place. Quatre personnes qui ont participé à la création du parcours durant leur jeunesse, désormais devenues adultes, se relaient pour accompagner les adolescents qui fréquentent cet endroit. (Personne ayant participé à la création du terrain de cross de Sart-Eustache, communication personnelle, 7 mars 2021) Troisièmement, plusieurs répondants identifient certains lieux théoriquement accessibles à tous, jeunes et adultes, en tant qu'espaces appropriés pour se retrouver entre jeunes. Il s'agit notamment de la place du Marché où la présence d'adultes se ferait rare comme l'explique Louis : « *Mais de base, on ne peut pas passer en voiture sur le centre, enfin, sur le, la place du chapitre. Donc ça retire beaucoup de, d'adultes qui passent donc voilà.* » Il s'agit également du lac de Bambois et du ravel, deux espaces caractérisés par une vaste étendue, ce qui permet aux jeunes de s'y retrouver tout en restant plus ou moins à distance des adultes qui s'y trouvent.

Si le manque « d'endroits pour les jeunes » exprimé par les répondants touche l'ensemble de la commune, il semble encore plus important au sein des villages et hameaux. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de ces espaces dans le centre urbain. Comme démontré dans la partie théorique, dans la commune de Fosses-la-Ville, les activités de loisirs et les aménagements de loisirs dans l'espace public sont concentrés autour du centre-ville et l'offre y est plus diversifiée que dans les villages. A cela vient s'ajouter des contraintes de mobilité pour les jeunes résidant dans certains villages de l'entité comme le précise Simon, un jeune de Aisemont : « *Mais bon, les transports en commun pour rester dans la commune, euh, enfin, par exemple, de Aisemont à Fosses-la-Ville il n'y a que, ben, il n'y a que deux bus. Donc euh, bon, ce n'est pas, ce n'est pas facile* » ou bien Pénélope, une jeune de Bambois : « *Euh, ben, des transports en commun comme on en avait déjà parlé parce que là, ben, moi, enfin, dans Bambois, il n'y a qu'une ligne qui passe. C'est, il en passe deux sur la journée quoi donc euh, donc voilà.* » En effet, l'offre en termes de transports en commun dans la commune est assez limitée. D'une part, Fosses-la-Ville n'est plus

¹³ Voir photographie n°5, placée en annexe I.

¹⁴ Voir photographies n°11, placées en annexe I.

desservie par le train. D'autre part, il n'existe que trois lignes de bus qui traversent l'entité. La ligne E86 qui relie Namur à Couvin propose un seul et unique arrêt dans le centre urbain toutes les heures entre 7h30 et 20h. La ligne 10 qui relie Namur à Chatelineau propose plusieurs arrêts à Sart-Saint-Laurent, Fosses-la-Ville, Vitrival, Le Roux et Sart-Eustache. Le bus 10 passe toutes les heures entre 5h30 et 21h. La ligne 150a qui relie Tamines à Ermeton-sur-Biert propose plusieurs arrêts à Aisemont, Névremont, Fosses-la-Ville et Bambois. Ce bus passe dans la commune six fois par jour entre 6h30 et 19h excepté le samedi et le dimanche où il n'y a aucun bus prévu (TEC, 2021). Pour les jeunes résidant à Aisemont, Névremont et Bambois, les possibilités de déplacements dans la commune via les transports en commun durant leur temps libre, en dehors du temps scolaire ou du temps de travail, sont donc quasiment inexistantes.

Dans la partie théorique, l'inadéquation des espaces aux besoins et attentes du public a été avancée pour expliquer le fait que les jeunes considèrent qu'il n'y a pas ou peu d'espaces qu'ils peuvent fréquenter. Lorsqu'ils se trouvent dans l'espace public, les sujets semblent rechercher une certaine « *tranquillité* » à l'égard des adultes mais également à l'égard d'une concentration trop importante d'individus. Or, l'agora, seul espace réellement destiné aux jeunes, est particulièrement prisée, ce qui entraîne un bain de foule en son sein. D'une part, cette abondance d'individus à l'agora peut empêcher les jeunes d'utiliser cet espace pour ses fonctions initiales comme l'explique Sami : « *On ne peut même pas aller jouer tellement il y a du monde qui vient en dehors de Fosses.* » D'autre part, lorsque le nombre de jeunes présents à la plaine de jeux des Tanneries est important, certains individus peuvent ne pas y trouver leur place, ne pas s'y sentir les bienvenus. Par exemple, Arthur exprime « *c'est toujours rempli de monde. S'il y a un groupe de personnes qui est là en premier, c'est ce groupe de personnes qui va rester. Je ne dis pas que ça va être toujours le même groupe. Mais s'il y a du monde en tout cas, je sais bien que le deuxième groupe qui y va va faire demi-tour. (...) Ce n'est pas parce qu'ils occupent l'espace et que j'ai le sentiment que je ne suis pas le bienvenu que c'est des mauvaises personnes ou qu'ils sont hostiles.* »

En ce qui concerne l'inadéquation des espaces aux besoins des jeunes, il convient également de s'intéresser à la question du genre. Comme expliqué dans la partie théorique, Devaux et Oppenchaim (2017) soulignent le fait que les équipements de l'espace public sont plus souvent destinés aux garçons. A Fosses-la-Ville, certains espaces « pour les jeunes » apparaissent, en effet, plutôt destinés au genre masculin.

Le terrain de football et l'agora suggèrent une utilisation de ces espaces pour y pratiquer le football ou le basketball. Or, ces pratiques sportives sont perçues comme plutôt réservées aux hommes dans l'imaginaire collectif comme le montre le discours d'Oriane : « *Ben, je suis une fille. Donc je ne vais pas trop jouer au basket ni au football, enfin, non, pas trop. (...) Je me vois mal aller avec mes copines : oh, viens, on va à l'agora. Elles vont me dire : tu veux faire quoi là-bas ?* » Bien que le long du terrain de l'agora, se situent des bancs et des tables, des éléments du mobilier n'étant pas genrés. Toutefois, Fosses-la-Ville abrite de nombreux commerces notamment grâce au zoning commercial « Shop in Stock ». Si ceux-ci n'apparaissent pas directement comme des espaces « pour les jeunes », ils sont considérés comme un atout pour la commune particulièrement par les jeunes femmes. Malgré le manque d'espaces « pour les jeunes », la présence de nombreux magasins amène certaines d'entre elles à considérer qu'il ne manque rien pour satisfaire leurs besoins.

Les répondants ont aussi soulevé la question du besoin sécurité. D'après Maslow (1962), il existe un besoin de sécurité qui doit être satisfait pour qu'apparaissent les besoins d'appartenance, d'estime et d'auto-accomplissement. Ainsi, pour qu'un individu puisse désirer développer des pratiques de sociabilité au sein d'un espace, il doit s'y sentir en sécurité. La section suivante tentera d'expliquer en quoi certains espaces de la commune ne sont pas appropriés au besoin de sécurité de la jeunesse fossoise.

4.1.4 Le sentiment d'insécurité

D'après Dessouroux (2003), la sécurité est un besoin, un droit civique mais également une condition nécessaire à l'existence même de l'espace public. De plus, comme expliqué dans la partie théorique, pour qu'un espace soit attractif aux yeux des jeunes, il doit répondre aux conditions de l'espace transitionnel. L'une des conditions consiste en l'absence d'acteurs indignes de confiance et de fiabilité (Parazelli, 2002). Or, « *la peur, le sentiment d'insécurité ne sont pas réservées aux personnes âgées* » (Schaut, 2001, p. 142). A l'instar des adultes, les jeunes expriment de l'insécurité à travers leur représentation subjective de l'espace étudié. L'idée avancée par plusieurs auteurs (Amsellem-Mainguy, 2019 ; Cailly & Dodier, 2007 ; Devaux, 2013) selon laquelle les jeunes ruraux perçoivent les espaces urbains comme dangereux, en opposition aux espaces ruraux, perçus comme sécurisants, se confirment chez certains répondants

habitant les villages. Mais la commune de Fosses-la-Ville, et plus particulièrement le centre urbain, semble apparaître comme un espace non-sécurisé aussi bien aux yeux de la jeunesse rurale qu'urbaine. D'ailleurs, certains jeunes du centre urbain expriment une envie de « *partir de là* », de « *déménager de cette ville de merde* ». Le sentiment d'insécurité ressenti par les jeunes, contrairement à celui exprimé par les adultes, trouve ses origines dans diverses sources d'insécurité détaillées ci-après.

4.1.4.1 Le trafic routier sur la chaussée

Plusieurs jeunes ont exprimé de l'insécurité quant au trafic routier en insistant sur le risque d'être renversé par un véhicule motorisé. Ce ressenti est particulièrement localisé aux abords de « *la chaussée* », « *la grand route* » comme la nomme les jeunes. Cette chaussée n'est autre que la route nationale N922 qui traverse la commune de tout son long.¹⁵ D'ailleurs, il semblerait que cet axe routier soit un élément important du paysage du point de vue de la jeunesse fossoise. Cette voie de circulation a été représentée dans plus de la moitié des groupes durant les séances de JRS. De plus, elle fait généralement partie des dix premiers éléments placés sur le plateau de jeu.

Les sujets ayant exprimé un sentiment d'insécurité quant au trafic routier et l'ayant situé à proximité de la chaussée résident, pour la plupart, à Fosses-la-Ville ou à Vitriaval. La route N922 traverse le centre urbain et ce village de manière telle que leur territoire s'étend des deux côtés de la chaussée. Ce sont donc les individus vivant au plus près de cette réalité de l'espace qui sont les plus susceptibles de ressentir de l'insécurité quant au trafic routier.

4.1.4.2 Le risque de kidnapping

La peur d'être kidnappé a également été exprimée sous forme d'insécurité, en majeure partie chez les jeunes filles âgées de 12 à 14 ans. De manière plus rare, le sentiment d'insécurité quant au risque d'enlèvement a été exprimée par deux garçons âgés de 12 ans. Contrairement aux jeunes filles, il s'agit pour les garçons d'une insécurité hypothétique, faisant sens à une éventualité : « *s'il y a des violeurs* », « *si une camionnette blanche passe* » et non d'un ressenti établi.

¹⁵ Voir la carte du sentiment d'insécurité lié au trafic routier, placée en annexe VII.

Pour certaines filles, cette crainte d'être kidnappée n'est pas spécifiquement liée au contexte de Fosses-la-Ville. Pour d'autres, par contre, cette peur est surtout ressentie dans la commune ou à certains endroits particuliers. Par exemple, d'après Thelma : « *c'est surtout à Fosses parce qu'ils sont bizarres.* » Rose, quant à elle, cible une rue où les voitures ralentissent lorsqu'elles arrivent à sa hauteur.

Cette peur du kidnapping provoquant un sentiment d'insécurité peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Elle peut être liée à des expériences vécues par le passé ou provoquée par le comportement d'autrui. Comme expliqué dans la revue de la littérature, chaque acteur présent dans une situation sociale est un potentiel agresseur pour l'individu tant qu'il n'a pas démontré des signes de confiance du fait qu'il existe la possibilité qu'il pose un acte menaçant (Goffman, 1963/2013). Ainsi, dans la situation de Rose, la peur survient lorsque les automobilistes ralentissent car elle les perçoit comme des potentiels agresseurs du fait que les signes de confiance font défaut. Il en est de même pour Thelma qui explique que sa peur d'être enlevée est liée au fait de se faire siffler en rue. Dans son cas, les signes de confiance ne font pas seulement défaut. Pour elle, siffler une femme c'est « *déqueulasse* ». Ce comportement est donc perçu comme inapproprié, ce qui fait naître chez elle une peur pour son intégrité. À ces deux premiers facteurs s'ajoute le discours des parents comme en témoigne Charline : « *Ma mère elle m'a expliqué des trucs, des histoires à Fosses. Et du coup, je n'aime pas. Ma mère elle a peur que je me fasse kidnapper, violer. Et du coup, ben, maintenant, quand il y a quelqu'un qui passe dans le noir et ben, j'ai peur.* » ou encore Olivia : « *Je pense que c'est parce que mon papa est policier et que du coup, il m'a toujours dit : fais gaffe, fais gaffe, fais gaffe. Et je pense que du coup, ça a fait un truc dans ma tête genre en mode j'ai peur.* »

4.1.4.3 Le « harcèlement de rue »

Si les jeunes filles ont peur d'être kidnappées, les jeunes femmes plus âgées, elles, ressentent de l'insécurité lorsqu'elles font face à des comportements qui s'apparentent à ce qu'on appelle plus communément du « harcèlement de rue ». Se sentir observée, se faire siffler, se faire klaxonner ou être suivie, voilà ce que rapportent certaines jeunes femmes à propos des actes qu'elles subissent dans les ruelles du centre ou à la pompe à essence située sur la chaussée. Lorsqu'elles sont confrontées à du « harcèlement de rue » dans ces espaces publics, les jeunes femmes se sentent mal à

l'aise tout en aillant parfois l'impression de ne pas pouvoir réagir. Pour Julie, l'une d'entre elles, c'est l'impression d'être vulnérable qui est la raison de son absence de réaction face à ces comportements. Elle dit : « *Moi, je ne fais pas la maline. Ça m'est arrivé plusieurs fois. J'étais à pied et la personne était en voiture. Je me dis : s'il fait demi-tour, il me tape, je ne sais rien faire. Je fais 20 kilos toute mouillée, un mètre dix les bras levés. Je ne sais pas faire grand-chose.* »

4.1.4.4 L'alcool, la drogue et les bagarres

La plaine de jeux des Tanneries ainsi que le kiosque de la place du Marché, tous deux situés dans le centre urbain de la commune, sont perçus comme des endroits insécurisants par de nombreux jeunes. Ils définissent ces espaces comme des lieux de bagarres fréquentés par des « *camés* », « *drogués* », « *pétés* », « *mort pleins* » comme ils les nomment. La consommation de drogue et/ou d'alcool et les tentions présentes au sein de ces lieux publics sont les sources du sentiment d'insécurité ressenti par les adolescents. Toutefois, le toit du kiosque a été démonté récemment. Si Sandra trouve qu'il ressemble désormais à un « *ring de boxe* », le démontage du kiosque aurait pourtant induit un déplacement des personnes aux comportements insécurisants. D'après Pénélope, elles fréquentent toujours la place du Marché mais se placent désormais sur les marches de l'ancien syndicat d'initiative. Selon Mélanie, le trafic de drogue a désormais lieu sur la place de Le Roux¹⁶, derrière l'église et autour du monument.

Bien que certains sujets interrogés aient été témoins ou victimes de scènes de violence ou de consommation dans le centre de Fosses-la-Ville, les statistiques policières ne démontrent pas un nombre élevé de délits en comparaison aux statistiques policières des communes avoisinantes. En ce qui concerne les infractions reprises sous l'appellation « bagarres », 10 faits ont été enregistrés durant l'année 2019 et 5 durant l'année 2018. Les chiffres augmentent un peu si on considère les actes de violence physique dans l'espace public avec 24 faits pour 2018 et 29 pour 2019. En ce qui concerne les faits d'ivresse publique, on en compte 14 en 2018 et 23 l'année suivante. En ce qui concerne les délits relatifs aux drogues, on dénombre 23 faits pour l'année 2018 ainsi que pour l'année 2019. La majorité de ceux-ci s'avèrent être de la détention de drogues (Police fédérale, 2020). Entre le peu de faits relatifs à de la violence

¹⁶ Voir photographie n°9, placée en annexe I.

physique dans l'espace public, aux drogues et à l'ivresse sur la voie publique enregistrés par les services de police et les nombreux jeunes de la commune exprimant un sentiment d'insécurité envers ces faits à plusieurs reprises, l'écart semble grand. Pour expliquer cet écart, deux hypothèses se révèlent plausibles. Premièrement, il se pourrait que le sentiment d'insécurité exprimé par les jeunes soit disproportionné par rapport à la réalité. En effet, « *l'insécurité ne se développe pas nécessairement à cause de la criminalité, mais souvent plutôt à propos d'elle.* » (Robert & Zauberman, 2017, p. 1). Il existe « *une dissonance (généralement un excès) entre le sentiment d'insécurité et le risque effectivement encouru* » (Robert & Zauberman, 2017, p. 3). Robert et Zauberman (2017) expliquent que l'insécurité face à la délinquance peut recouvrir deux définitions différentes. Elle peut s'avérer être une crainte pour soi-même ou ses proches résultant d'une expérience directe ou par personne interposée ou de l'anticipation du risque. C'est notamment le cas de Roger, un jeune fossois de 20 ans, qui, après avoir vécu plusieurs tentatives d'agression à l'agora, s'y sent en insécurité. Mais l'insécurité face à la délinquance peut également s'avérer être une préoccupation pour un problème social (Robert et Zauberman, 2017). C'est, par exemple le cas de Simon, un jeune habitant de Aisemont. Lors de l'entretien, dans un premier temps, il exprime un sentiment d'insécurité dans le centre de Fosses lié aux personnes consommant de l'alcool et de la drogue. Par la suite, on comprend que Simon ne se sent pas lui-même en insécurité mais qu'il se préoccupe plutôt de l'image du centre urbain que renvoie la présence de ces personnes consommatrices. Deuxièmement, il se pourrait que les statistiques policières ne soient pas représentatives de la réalité. Comme l'explique Robert (1977) pour qu'un fait apparaisse dans les statistiques criminelles, le système pénal doit avoir connaissance du fait et accepter de s'en saisir. La reportabilité du fait criminel dépend, dans un premier temps, de sa visibilité. Or, la visibilité d'une infraction varie selon différents facteurs : le type d'infraction, les circonstances de commission et le statut social de l'acteur. Si la visibilité est parfois suffisante pour qu'il y ait reportabilité, il arrive souvent que cette dernière naisse d'un renvoi, c'est-à-dire que l'infraction vient à la connaissance du système pénal grâce au signalement d'un individu. Or, la victime étant la personne ayant le plus d'intérêts à dénoncer l'infraction au système pénal, le phénomène de renvoi peut ne pas avoir lieu lorsqu'aucun individu ne se considère victime directe de l'infraction. Le renvoi peut également ne pas avoir lieu lorsqu'il existe des procédures non-pénales de contrôle de la criminalité qui prennent en charge

l'infraction commise. Il est également important de noter que le choix du sujet de renvoyer ou non une infraction au système pénal dépend aussi de sa perception, de sa relation avec l'auteur de l'infraction et de sa relation au système pénal. Si la condition de reportabilité s'avère remplie, il se peut encore que la police refuse d'enregistrer l'infraction. C'est ce que Robert (1977) nomme la sélection. D'ailleurs, les jeunes dénoncent l'absence de visibilité et la sélection dans leurs propos : *« je n'ai jamais vu un flic au kiosque à part quand il y a des événements », « des fois, on appelle les policiers et ils ne viennent pas », ...* La criminalité réelle à Fosses-la-Ville est donc sans doute plus importante que la criminalité enregistrée que montre les statistiques policières. Il est donc fort probable que la criminalité réelle se situe à mi-chemin entre la perception excessive qu'en ont les jeunes fossois et la vision réductrice qu'en offre les statistiques policières.

Si ces espaces sont perçus comme insécurisants c'est davantage en raison des personnes qui les fréquentent qui, de par leur comportement, sont perçues comme insécurisantes. Il s'agit donc de transferts de sens développés par Bonetti (2019). Il existe un premier transfert de sens entre les usagers et les espaces dont ils font usage. Perçus comme insécurisants, ils transfèrent cette caractéristique d'insécurité à la plaine jeux des Tanneries, à la place du Marché et à la place de Le Roux. De plus, il existe un second transfert de sens probable entre ces espaces, dès lors, considérés comme non-séculaires, et les personnes qui les fréquentent même si elles n'adoptent pas les comportements à l'origine du sentiment d'insécurité. Ce possible second transfert m'a d'ailleurs interpellé lors d'une séance de JRS. Durant cette séance, certains jeunes ont identifié le kiosque comme un endroit où ils ne se sentent pas en sécurité en raison de la consommation de drogue et des bagarres qui y ont lieu. Lorsqu'il a été demandé aux participants de placer leur pion à un endroit qu'ils fréquentent entre amis, l'un d'eux l'a déposé discrètement sur l'élément représentant le kiosque. Lorsqu'il a été demandé aux membres du groupe lequel d'entre eux avait placé son pion au kiosque et pourquoi, personne ne s'est manifesté. Ensuite, lorsqu'il a été proposé aux jeunes de reprendre leur pion, un sujet a repris le pion déposé sur l'élément représentant le kiosque en signalant que ce n'était pas le sien. Après vérification de l'enregistrement vidéo, il s'avère que c'est le même individu qui a déposé et repris ce pion. Au vu des propos péjoratifs tenus par une partie du groupe à propos du kiosque, j'ai supposé que ce jeune ne souhaitait pas admettre qu'il fréquente cet endroit devant l'ensemble du groupe par crainte d'être stigmatisé.

Comme expliqué dans la partie théorique, l'individu peut chercher à se différencier des individus ou lieux dévalorisés en créant des représentations de ce qui est « étranger » (Calogirou, 1989). Les appellations « *barakis de Fosses* » ou « *gens bizarres de Fosses* » sont fréquemment employées dans le discours des jeunes fossois pour catégoriser les sujets aux pratiques jugées non-conformes. Le terme « baraki » est également associé à Fosses-la-Ville et particulièrement au centre urbain. Ce dernier fait donc l'objet d'une stigmatisation qui semble se transmettre de génération en génération. Cécile, par exemple, explique : « *Depuis que je suis petite, on a toujours entendu que la réputation du centre de Fosses ce n'était pas ça quoi. Après, je ne sais pas si c'est une espèce de rumeur ou je ne sais pas.* » Or, comme le soutient Calogirou (1989), la stigmatisation d'un espace peut provoquer chez les jeunes une distinction entre les places autorisées et interdites. En effet, le centre urbain apparaît chez plusieurs jeunes comme un endroit à éviter.

4.1.4.5 L'ambiance nocturne

L'ambiance nocturne n'est pas une source d'insécurité en tant que telle mais plutôt un facteur favorisant l'apparition ou l'augmentation du sentiment d'insécurité autant pour les hommes que pour les femmes. Soit parce que les sources d'insécurité seraient plus présentes en soirée. C'est particulièrement le cas des comportements touchant à l'alcool, la drogue et les bagarres qui apparaîtraient davantage à la tombée de la nuit d'après plusieurs sujets interrogés. Soit parce que la lumière et l'ombre transforment la perception des espaces comme le suggère Balez et al. (2000). Cette transformation des espaces à travers la pénombre est assez remarquable chez Olivia, une des jeunes femmes craignant d'être kidnappées. Elle explique : « *Ben, oui, en fait, quand je, quand je descendais pour aller prendre le bus, et ben, en fait, je me rendais peut-être compte que quand il y avait du soleil, ben, j'étais plus en mode : ah, ben, ça va, il ne peut rien se passer alors que justement quand il fait un peu sombre comme ça, là, c'est, j'ai vraiment peur quoi.* » Le sentiment d'insécurité d'Olivia s'accroît donc en même temps que l'apparition de l'ombre. Et au contraire, lorsque la ruelle qu'elle emprunte est illuminée par le soleil, son sentiment d'insécurité tend plutôt à disparaître.

4.1.5 Le sentiment de sécurité

4.1.5.1 La sécurité de l'espace privé

Pour la grande majorité des jeunes, leur propre résidence et/ou celle d'amis, de membres de la famille représentent des espaces où ils se sentent en sécurité. Cela peut se comprendre par la distinction entre l'espace privée et l'espace public. A noter que les individus interrogés retiennent le critère d'accessibilité à un espace pour définir si celui-ci est privé ou public. La résidence propre ou d'un proche constitue donc un espace privé du fait qu'elle n'est pas accessible à tous. L'espace privé permet d'être protégé des interventions extérieures (Rémy, 2015) et grâce à cela, il apparaît plus sécurisant que l'espace public. Dans son propos, Marion marque cette distinction entre le dedans, l'espace privé, perçu comme plus sécurisant et le dehors, l'espace public, perçu comme moins sécurisant. Elle dit : « *Je ne me sens en sécurité nulle part. C'est juste que je me sens à l'aise chez moi et en dehors, pas spécialement.* »

4.1.5.2 La sécurité dans l'espace public

Si l'espace privé constitue un espace de sécurité pour une grande majorité de sujets, les jeunes identifient également des lieux ouverts à tous, et donc relevant plutôt de la sphère publique, comme espaces où ils se sentent en sécurité.

Ces lieux peuvent apparaître comme sécurisants car ils sont des lieux publics, certes, mais intimes (Rémy, 2015). Comme l'explique Le Bigot et Masson (2021), un lieu méconnu, étranger peut provoquer de l'insécurité. Lorsque l'individu apprend à connaître un espace, celui-ci n'est plus étranger et la personne peut alors s'y sentir en sécurité. Certains jeunes identifient des lieux publics dont ils ont une bonne connaissance grâce à une fréquentation régulière comme des espaces sécurisés. Il peut s'agir du quartier où ils résident, de leur école ou encore de leur lieu de travail.

Mais les espaces publics peuvent également procurer un sentiment de sécurité en raison de l'absence de source d'insécurité ou en raison de facteurs diminuant la possibilité d'apparition d'une source d'insécurité. Par exemple, Arthur note l'absence de voiture sur le ravel. Bien que souvent, c'est la présence d'une surveillance qui se veut rassurante. L'encadrement dispensé par le corps enseignant au Collège Saint-André est source de sécurité pour les élèves. Certains jeunes parlent aussi de l'encadrement qui les sécurisent lors d'événements organisés dans la commune.

4.1.5.3 La sécurité du groupe

La présence d'autres individus dans un espace peut également se révéler être un facteur favorisant le sentiment de sécurité. Certains sujets interrogés disent se sentir en sécurité lorsqu'ils sont avec leur groupe de pairs. D'autres répondants avouent se sentir en sécurité dans les espaces où « *il y a beaucoup de monde* ». Selon Le Bigot et Masson (2021), l'individu se sent en sécurité lorsqu'il peut s'identifier à au moins quelques personnes présentes dans un endroit. Ainsi, plus il y a d'individus dans un espace, plus il y a potentiellement de personnes auxquelles le sujet peut s'identifier. Toutefois, une minorité de répondants se sent en sécurité dans des espaces à priori peu fréquentés tels que les bois par exemple.

4.1.6 Conclusion du chapitre

Afin de répondre à la question comment les jeunes habitants de la commune de Fosses-la-ville, âgés de 12 à 25 ans, se représentent-ils sensiblement l'espace public de la commune de Fosses-la-Ville en 2020-2021, deux hypothèses de départ ont été formulées ; une première hypothèse selon laquelle les jeunes fossois perçoivent leur commune comme un endroit « vide » tout en préférant ce lieu semi-rural à la ville, alors perçue de manière péjorative ; une seconde hypothèse selon laquelle le « rien » de la commune de Fosses-la-Ville exprimé par ses jeunes s'explique à la fois, par les caractéristiques du milieu rural et par l'inadéquation des espaces aux besoins des individus. Au vu des résultats de l'étude menée, les deux hypothèses peuvent être confirmées.

La plupart des jeunes fossois ressentent, en effet, un « vide », un manque d'espaces « pour les jeunes » qui se marque de manière plus importante au niveau des espaces ruraux. Bien que certains aménagements apparus au fil des années aient apportés une plus-value à la commune de Fosses-la-Ville, ils sont encore insuffisants pour combler le manque. Néanmoins, les jeunes fossois perçoivent de manière négative l'implantation d'éléments trop urbains, semblables à ceux des grandes villes, qui risqueraient de bouleverser le charme de cet espace semi-rural.

Le manque d'espace « pour les jeunes » exprimé par une majorité de répondants s'explique par divers facteurs. D'une part, les espaces ne permettent pas forcément de répondre aux besoins des jeunes. Le fait qu'il n'existe qu'un seul espace public

reconnu comme entièrement destiné aux jeunes y entraîne un bain de foule qui va à l'encontre de la tranquillité qu'ils recherchent. Un sentiment d'insécurité règne au sein du centre urbain, où se concentrent les aménagements et activités de loisirs. S'ajoute à cela, le nombre élevé d'espaces qui se destinent plutôt au genre masculin, bien que la présence de nombreux magasins permette de contenter certaines jeunes femmes. D'autre part, la concentration des aménagements et activités de loisirs au sein du centre urbain, associée aux contraintes de mobilité qui touchent les villages de l'entité, favorise la sensation de « vide » chez les jeunes ruraux.

4.2 Les usages de l'espace public des jeunes fossois

4.2.1 Les logiques de mobilité

4.2.1.1 Les types de mobilité

Parmi les différents types de mobilité durant le temps libre décrits par Devaux (2013)¹⁷, on retrouve principalement trois types de mobilité chez les jeunes fossois : la mobilité de l'ancrage, la mobilité non-localiste et la mobilité dissonante.

La mobilité de l'ancrage concerne plutôt les adolescents les plus jeunes, jusqu'à 14 ans pour les résidents des espaces ruraux et jusqu'à 18 ans pour les résidents du centre urbain. Pour les jeunes âgés de 12 à 14 ans, la mobilité de l'ancrage peut parfois s'expliquer par une interdiction des parents de se rendre en dehors de l'espace résidentiel. Face à cette interdiction, certains jeunes des villages évoquent un désir d'étendre leur mobilité au-delà de la limite imposée par les parents. A contrario, certains jeunes du centre-ville démontrent un certain désintérêt quant à la possibilité d'étendre leur zone de mobilité aux villages car « *il n'y a rien à y faire* ». Cela tend à expliquer pourquoi la mobilité de l'ancrage semble persister jusqu'à un âge plus tardif chez les jeunes urbains.

La mobilité non-localiste se retrouve particulièrement chez les jeunes plus âgés, de plus de 14 ans en contexte rural et de plus de 18 ans en contexte urbain. Ce type de mobilité est souvent justifié par la localisation du groupe de pairs, l'exercice d'une activité de loisirs en dehors de l'espace de résidence et/ou le désir d'accès aux infrastructures des grandes villes. Par exemple, Oriane explique : « *Euh, j'ai un cheval. (...) Il est à Chatelet. (...) Donc je vais voir tous les jours mon cheval. Donc souvent*

¹⁷ Voir page 22.

je suis beaucoup là. Et puis, ben, mes copines elles habitent plus du côté de, de Châtelet, etcetera. Donc je suis souvent de ce côté-là et pas trop du côté de Fosses quoi ».

Deux sous-types de mobilité non-localiste se distinguent. Bien que l'un n'exclut pas forcément l'autre. D'une part, il existe une mobilité non-localiste interne à la commune. Les pratiques de l'individu sont alors localisées dans les espaces de la commune qui ne constituent pas l'espace de résidence. Pour les jeunes du centre-ville, il s'agirait donc des villages de la commune et pour les jeunes ruraux, il s'agirait des autres villages ou du centre urbain. Bien qu'une partie des jeunes ruraux évitent le centre urbain en raison du sentiment d'insécurité qu'il procure. D'autre part, il existe une mobilité non-localiste externe à la commune. Les pratiques de l'individu sont alors localisées en dehors de la commune. Chez les jeunes à mobilité non-localiste résidant en centre urbain, il s'agit généralement d'une mobilité non-localiste externe. Pour les jeunes ruraux qui ont une mobilité non-localiste, cette dernière peut être interne ou externe voir les deux à la fois. Cette différence entre jeunes ruraux et jeunes urbains peut s'expliquer par la quantité et la diversité d'aménagements publics et d'activités de loisirs au sein des espaces. L'offre est plus vaste en dehors de la commune qu'au sein de celle-ci. Et à l'intérieur de la commune, le centre urbain est mieux fourni en aménagements publics et activités de loisirs que les villages et hameaux. De plus, l'offre en termes d'aménagements et d'activités varie d'un village à l'autre. Or, si les individus recherchent une offre plus importante et/ou plus diversifiée que dans l'espace résidentiel, les jeunes ruraux auront intérêt à se rendre dans les autres villages, dans le centre urbain ou en dehors de la commune. Les jeunes urbains, eux, auront intérêt à se déplacer en dehors de la commune. Mais ils n'auront aucun intérêt à se déplacer vers les villages puisque ceux-ci apparaissent comme « plus vide » que le centre-ville.

La mobilité dissonante, une forme de compromis entre la mobilité de l'ancrage et la mobilité non-localiste, est le type de mobilité de certains répondants. Cependant, elle ne peut être associée à un profil type de jeunes. Elle se retrouve chez des individus de tout âge aussi bien ruraux qu'urbains.

Ces différents types de mobilité sont propres au temps libre. Mais les sujets peuvent également effectuer des déplacements pour d'autres motivations que celles des pratiques de sociabilité et de loisirs : se rendre à l'école ou sur le lieu de travail, faire

les courses, rendre visite aux membres de la famille, ... Ces déplacements peuvent être effectués vers des espaces qui ne sont pas fréquentés durant le temps libre. Ainsi, un sujet qui a une mobilité de l'ancrage ne reste pas forcément toujours confiné au sein de l'espace de résidence. Par exemple, Léa, une résidente de Fosses-la-Ville qui a une mobilité de l'ancrage, quitte la commune pour se rendre à l'école. Et un individu qui a une mobilité non-localiste peut aussi effectuer des déplacements au sein de l'espace résidentiel. Par exemple, Jessica, une jeune habitante du centre qui a une mobilité non-localiste, se rend régulièrement au zoning commercial pour des achats alimentaires, à la pompe à essence pour faire le plein de sa voiture ou encore à la Poste pour réceptionner des colis.

4.2.1.2 Les moyens de déplacement

La mobilité implique forcément l'utilisation d'un moyen pour se déplacer. Les jeunes fossois évoquent quatre types de moyen de déplacement : la marche à pied, le vélo, les transports en commun et la voiture. La distance à parcourir impacte le choix du moyen de déplacement.

De manière générale, les filles et garçons de tout âge se déplacent à pied lorsqu'il s'agit de « *petits trajets* », soit des déplacements au sein de l'espace résidentiel. En période scolaire, les élèves du Collège Saint-André effectuent également des « *petits trajets* » à pied dans le centre urbain. Pour les trajets en dehors du lieu de résidence ou du lieu de scolarisation, d'autres moyens de déplacement sont employés, excepté chez certains jeunes de Haut-Vent. Ces derniers, habitant un hameau limitrophe au centre urbain, rejoignent parfois celui-ci grâce à la marche à pied.

Le vélo constitue un moyen de déplacement majoritairement utilisé par les garçons de tout âge et plus rarement par les jeunes filles de moins de 16 ans. Les plus âgées troquant leur bicyclette contre d'autres moyens de déplacement. Le vélo est utilisé par certains uniquement pour se déplacer au sein du lieu de résidence. Mais d'autres y voit un moyen de dépasser les limites de l'espace résidentiel pour voyager à travers la commune. Si le vélo est un moyen de déplacement, il est aussi perçu comme une pratique sportive voire un loisir par les jeunes qui l'utilisent.

Les transports en commun sont utilisés par les jeunes ruraux pour se rendre dans le centre-ville de la commune. Ils sont également employés par les jeunes des villages et

du centre urbain dans le cadre de déplacements en dehors de la commune, notamment pour se rendre dans les « grandes villes » telles que Namur. Il s'agit principalement des bus étant donné que Fosses-la-Ville n'est plus desservie par les trains. Toutefois, deux répondants se rendent à la gare de Tamines afin de rejoindre leur école par la voie ferrée. Cela implique évidemment l'utilisation d'un autre moyen de transport jusqu'à la gare de Tamines. Il s'agit pour tous les deux de la voiture. Les jeunes résidant dans les villages où le passage du bus se fait rare sont, eux aussi, parfois contraints de combiner différents moyens de déplacement. Si les transports en commun permettent une relative autonomie des jeunes dans leurs déplacements, le fait de devoir employer un autre moyen de transport pour y avoir accès peut restreindre cette autonomie. C'est ce qu'exprime Delphine, une jeune habitante de Bambois qui souhaiterait que le bus passe plus régulièrement dans son village car elle doit toujours demander à quelqu'un de la conduire dans le centre urbain pour ensuite, pouvoir prendre le bus. Si les transports en commun sont un moyen de se déplacer, ils constituent également des espace-temps à l'abri du contrôle familial et/ou communautaire (Forêt, 2018). En effet, certains répondants conçoivent le bus comme un espace où ils se retrouvent entre pairs. Par exemple, Eric raconte : *« J'ai trois, quatre amis dans Fosses. Mais je les vois plus à l'école ou à l'arrêt de bus et dans le bus puisque le premier bus que je prends c'est le même que des amis à moi. »*

La voiture est le moyen de transport employé majoritairement pour les déplacements en dehors de l'espace de résidence au sein de la commune ou bien en dehors de celle-ci et plus rarement pour des trajets au sein de l'espace de résidence. Les jeunes qui n'ont pas encore leur permis de conduire sont généralement véhiculés par leurs parents. Ceux qui ont acquis le permis de conduire se déplacent de manière autonome en emmenant parfois leurs amis avec eux. Par ailleurs, l'obtention du permis de conduire modifie les logiques de mobilité de l'individu. Nombreux sont les jeunes qui désormais, utilisent la voiture pour un trajet qu'ils effectuaient autrefois à pied, en vélo ou en transport en commun.

4.2.2 Les espaces fréquentés durant le temps libre

Si les logiques de mobilité varient en fonction du genre, de l'âge ou encore du lieu de résidence, qu'en est-il pour les logiques d'usage de l'espace ? Certains lieux abritent des groupes très hétérogènes alors que d'autres accueillent des groupes plus homogènes.¹⁸

Précédemment, il a été expliqué que l'agora, le ravel, le terrain de football, le terrain de cross de Sart-Eustache et le lac de Bambois pouvaient être considérés comme des lieux correspondant à des espaces « pour les jeunes ». Ces cinq espaces sont en effet fréquentés par certains jeunes durant leur temps libre.

L'agora, lieu entièrement dédié aux jeunes, est l'espace le plus prisé. Plus d'une cinquantaine de répondants ont exprimé fréquenter cet espace durant leur temps libre. Certains élèves du Collège Saint-André fréquentent uniquement cet espace lorsqu'ils se rendent dans le centre urbain pour aller à l'école. Ainsi, en semaine, ils passent leur temps de midi à l'agora mais ne s'y trouvent jamais le week-end par exemple. Parmi les raisons qui expliquent que les jeunes font usage de cet espace, les garçons mettent en avant la présence du terrain de football alors que les filles avancent la présence des bancs et des tables de pique-nique disposés le long du terrain de football. Ces éléments du mobilier urbain leur permettent de « se poser » comme elles le disent. Si l'agora peut sembler être un espace mixte à première vue, son utilisation est pourtant genrée. L'usage genré de l'agora est semblable à celui des cours de récréation. Selon Ruel (2015), les garçons occupent l'espace central de la cour de récréation et investissent la totalité de l'espace disponible. Les filles, quant à elles occupent souvent les recoins situés à la périphérie de la cour de récréation et les bancs pour discuter, soit l'espace qui leur est laissé disponible. Si l'utilisation genrée de l'agora est semblable à celle des cours de récréation c'est sans doute car « *la cour de récréation demeure un lieu de socialisation où se cristallise la différence des genres et joue de ce fait un rôle important dans la construction de l'identité sexuée* » (Ruel, 2015, p. 4).

¹⁸ Voir les cartes de la fréquentation des espaces durant le temps libre selon le genre et selon le type de lieu de résidence, placées respectivement en annexes IX et X.



Photographie de l'agora

Bien que l'agora ait souvent été représentée par la plaque espace public durant les séances de JRS, il a été expliqué précédemment que les adultes n'y avaient pas une place légitime. Ainsi, certains jeunes peuvent avoir des pratiques juvéniles à l'abri du regard des adultes au sein de cet espace. Par exemple, Sami et ses amis « *fument des joints* » à l'agora. Si certains répondants font usage de ce lieu en tant que coulisses, d'autres le perçoivent plutôt en tant que scène, notamment lorsque des bagarres y ont lieu. Ces individus se positionnent alors en tant que spectateurs de la scène jouée par les acteurs qui se querellent. S'ils se placent en tant que spectateurs, c'est surtout parce que le spectacle qui s'offre à eux leur est plaisant. Plusieurs jeunes en témoignent : « *c'est les meilleures bastons à l'agora* », « *c'est la WWE là-bas* », « *c'est marrant à regarder* ». Alain, un des jeunes interviewés, souligne que l'agora est également un lieu de rencontre : « *Et euh, l'agora c'est un endroit, lorsqu'il fait beau, il est bien fréquenté je trouve. Et donc là, c'est chouette pour faire des nouvelles connaissances aussi parce qu'on voit des nouvelles têtes un petit peu de la commune et qu'on n'avait jamais vues auparavant* ».

Le ravel est uniquement fréquenté par les jeunes jusqu'à 18 ans. Parmi ces derniers, il y a moins de jeunes filles que de jeunes garçons. Certains individus de genre masculin pratiquent le vélo au sein de cet espace. Durant les séances de JRS, le ravel a été représenté par du fil rouge, soit en tant que voie de circulation. Cela suggère que cet espace se prête plus au déplacement qu'au stationnement. A côté du fil rouge représentant le ravel, certains groupes ont ajouté des plaques vertes signifiant

« espaces verts ». Le cadre naturel et calme est, en effet, un aspect séduisant du lieu qui est mis en avant par les jeunes qui le fréquentent.

Le terrain de football situé dans le centre-ville de la commune est fréquenté par une majorité de garçons sans doute en raison de l'usage prescrit de cet espace, jouer au football, qui est une pratique plutôt masculine pour le sens commun. D'ailleurs, si les jeunes fréquentent cet endroit c'est en raison des aménagements présents permettant aux sujets de jouer au football sur un « vrai » terrain. « *Comme ça je m'entraîne comme si j'étais en club, à mon club* » dit Norman. Le fait qu'« *il n'y a personne* » au sein de cet espace séduit également ceux qui le fréquentent. Les répondants y recherchent une certaine forme de tranquillité. Il est important de remarquer que le terrain de football n'est plus un espace public depuis que l'Union Namur en est devenue l'occupante. Il s'agit donc désormais d'un espace privé. Malgré cela, certains jeunes le fréquentent quand même. En fait, les répondants sont conscients du fait que cet espace est la propriété de quelqu'un et qu'ils ne sont pas censés y aller. Mais ils ne le considèrent pas forcément comme un espace privé pour autant. Durant les séances de JRS, plusieurs groupes ont représentés le terrain de football par une plaque jaune signifiant « espace public ». Finalement, l'interdiction de fréquenter le terrain de football est plutôt implicite comme le souligne Sami : « *il n'est pas marqué interdiction d'entrer.* » D'ailleurs, dans les faits, l'espace est facilement accessible comme l'explique Laurent : « *Il y a une grille qui est casée. Tu passes par là. (...) Moi, je m'en fou. Je vais quand même jouer là-bas. Il y a plein de gens qui le font.* » Le discours de Laurent montre également que la fréquentation du terrain de football par d'autres personnes légitime le fait qu'il s'y rende lui aussi.

Le terrain de cross de Sart-Eustache est fréquenté uniquement par des jeunes garçons ruraux. Tout comme pour le terrain de football, l'usage prescrit de cet espace, la pratique du vélo tout terrain, s'adresse plutôt au genre masculin pour le sens commun. Les raisons qui expliquent pourquoi certains individus fréquentent le terrain de cross sont semblables à celles évoquées pour le terrain de football : l'aménagement présent, le parcours de cross construit par les jeunes, qui permet la pratique du vélo tout terrain et une forme de tranquillité. Néanmoins, dans ce cas, la notion de tranquillité ne signifie pas seulement être à l'abri du regard des adultes. Elle inclut également une autre dimension qui relève de la possibilité de pouvoir modeler l'espace selon leurs envies. C'est ce qu'explique Pascal : « *Là, on peut faire entre guillemets ce qu'on veut. Et si on veut faire, on va appeler ça une table de douze mètres de long, on la fait.* »

Parmi les jeunes qui fréquentent le lac de Bambois, il y a une proportion un peu plus importante d'individus de plus de 18 ans que de 18 ans ou moins. Deux facteurs tendent à expliquer cela. Premièrement, l'accès au lac de Bambois est conditionné à l'acquiescement une entrée payante de 3,90€ pour les personnes domiciliées dans la commune (Lac de Bambois, 2021). Cependant, comme expliqué dans la partie théorique, si les jeunes fréquentent les espaces publics c'est en partie en raison de leur gratuité. De plus, ce tarif est jugé trop élevé pour l'espace auquel il donne accès comme l'explique Eloïse : *« J'y suis allée il y a deux ans. Et l'entrée c'était genre 5,50, 6,50 parce que je ne venais pas du tout de Fosses quoi. Et c'était sympa. Mais c'est vrai que c'est petit. Donc je me dis : une entrée payante comme ça pour ça, ça n'incite pas à y aller. »* Or, si les plus jeunes doivent généralement compter sur le soutien de leurs parents pour financer leurs activités, les plus âgés peuvent plus facilement acquérir une certaine autonomie financière grâce à l'exercice d'un job étudiant voir même d'un travail à proprement parler pour certains. Deuxièmement, comme expliqué précédemment, Bambois est une zone mal desservie par les transports en commun. Or, pour les jeunes habitants en dehors de ce village, se rendre au lac peut être considéré comme un trajet plus ou moins long nécessitant l'utilisation de la voiture. Encore une fois, les plus jeunes devront compter sur autrui pour être véhiculés, tandis que les plus âgés pourront se déplacer de manière autonome s'ils sont en possession du permis de conduire. Toutefois, non loin du lac de Bambois, se situe un autre espace fréquenté aussi bien par les jeunes mineurs que les jeunes majeurs : le Pachy. Il s'agit du camping de Bambois dont la piscine olympique extérieure est ouverte au public¹⁹ moyennant le paiement d'une entrée de 3,50€ pour les moins de 18 ans et de 4,50€ pour les 18 ans et plus (Camping le Pachy). Au vu de ce à quoi il donne accès, ce tarif est jugé abordable par les répondants. A noter que le Pachy n'est pas considéré comme un espace « pour les jeunes ». Ces deux espaces situés à Bambois font figure d'exception auprès des jeunes urbains qui habituellement ne quittent pas le centre pour se rendre dans les villages durant leur temps libre. Cela peut s'expliquer par le fait que ces deux lieux sont des endroits de baignade, un type d'espaces absent du centre-ville. Bien que le lac de Bambois constitue aussi un espace de promenade. Un des répondants, Alain, explique que le lac de Bambois peut s'apparenter à une plage : *« Le lac de Bambois forcément c'est un point d'eau où beaucoup de gens aiment aller parce qu'il y a, il y a du sable. Donc c'est vite pris comme des plages en fait »* D'ailleurs, les jeunes font

¹⁹ Voir photographie n°8, placée en annexe I.

uniquement usage de ces espaces durant l'été. La proximité d'un lieu de restauration est un autre atout de ces deux espaces qui est soulevé par les jeunes. De plus, le cadre naturel, calme et élégant ainsi que l'ambiance conviviale du lac de Bambois sont des aspects appréciés des jeunes.

En plus de ces lieux « pour les jeunes », les sujets fréquentent d'autres espaces publics. Les espaces verts tels que les bois et les champs sont des lieux fréquentés par les jeunes. A nouveau, une certaine forme de tranquillité y est recherchée. Certains jeunes vont jusqu'à dire qu'ils fréquentent le bois « *pour se cacher des autres personnes* ». Il s'agit donc d'une utilisation des espaces verts en tant que coulisses. De plus, pour les garçons, les espaces verts apparaissent appropriés pour la pratique du vélo. Le bois Sainte-Brigide, situé à proximité du centre urbain, dispose d'un atout supplémentaire qui attire certains jeunes : le parcours Vita²⁰.

Les places sont aussi des espaces fréquentés par certains jeunes, notamment la place de Le Roux et la place du Marché dans le centre urbain. Dans la partie théorique, il a été évoqué que les jeunes appréciaient les lieux qui étaient à la fois des nœuds et des points de repère. Or, les places peuvent être définies comme telles. Sur la place de Le Roux, on retrouve uniquement des jeunes ruraux. Sur la place du Marché, ce sont surtout des jeunes urbains mais elle est également fréquentée par des jeunes ruraux et des individus scolarisés dans la commune mais n'y résidant pas. Comme l'agora, la place du Marché est fréquenté par certains élèves du Collège Saint-André en semaine, durant le temps de midi. Pour les individus qui la fréquentent, la place du Marché apparaît comme un endroit stratégique en raison de sa localisation proche des lieux de restauration. C'est ce qu'explique Louis : « *Et puis, on est à proximité des endroits où on peut manger, boire. Donc on est bien mis là-bas.* ». De plus, certains éléments présents au sein de cette place la rendent attractive. Par exemple, Léa explique : « *Il y a, ben, du coup, le kiosque. Là, on peut aller dessus (...) Il y a des bancs si on veut s'asseoir* ». Simon, quant à lui, parle d'un porche qui sert d'abri lorsque la météo est mauvaise : « *Et euh, ben, on se met aussi dans l'ancienne commune. Il y a, il y a un espace à l'abri. Et du coup, quand il fait, quand il y a du mauvais temps, ben, on se met là.* » A noter qu'il a été expliqué précédemment que la place du Marché pouvait être considérée comme un espace « pour les jeunes » en raison de la faible présence d'adultes en ce lieu.

²⁰ Voir photographie n°6, placée en annexe I.

Le zoning commercial, le magasin de la pompe à essence, les lieux de restauration et les librairies sont tant de lieux de consommation dont les jeunes fossois font usage. Les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes à fréquenter le zoning commercial « Shop in Stock » sans doute en raison de l'usage prescrit de cet espace : le shopping. D'ailleurs, cet usage prescrit s'inscrit dans le langage de certains sujets prononçant non pas « *Shop in Stock* » mais « *Shopping Stock* ». Le shopping serait une pratique plutôt féminine. En effet, Campbell et Falk (1997) ont constaté que les femmes avaient tendance à adorer le shopping alors que les hommes avaient plutôt tendance à détester cela. Les auteurs expliquent ce contraste de genre par le fait qu'à travers la socialisation, les individus apprennent, dès leur plus jeune âge, que le shopping est une pratique associée au rôle féminin. Oriane, une jeune fossoise, note d'ailleurs cet attrait genré pour le shopping : « *Ben, ça reste un peu, pour les filles, faire les magasins c'est cool quoi donc euh, donc voilà* ».

Certains lieux désaffectés sont investis par quelques répondants. Il s'agit de maisons abandonnées, d'un garage à vendre, de l'ancien terrain de tir aux clays²¹ ou encore du « *terrain rouge* », un terrain de tennis laissé à l'abandon. D'après Amsellem Mainguy (2019), si les individus fréquentent ce genre d'espace c'est dans le but d'être à l'abri du regard des adultes. En effet, l'usage de ce type d'espace en tant que coulisses a été évoqué par les répondants. Pascal et ses amis fréquentent un garage à vendre dans un but d'invisibilité. Il dit : « *En fait, on a un ami diabétique. Et comme il ne veut pas faire ses insulines devant tout le monde, du coup, il va se cacher entre guillemets là-bas comme ça il n'y a quasi personne qui le voit.* » Le fait que ce type d'espaces semble bien se prêter à une certaine forme d'appropriation est aussi un aspect attractif pour les jeunes.

Il semble important d'ajouter que le Collège Saint-André, bien qu'il soit fréquenté pendant le temps scolaire, représente, pour les jeunes y étant scolarisés, un lieu où se tiennent des pratiques de sociabilité. Les sujets y retrouvent leurs pairs, leurs « *potes* » comme ils les appellent. Cet espace de sociabilité se révèle davantage important pour les jeunes au vu des mesures de restriction des contacts sociaux d'application durant la phase de récolte des données. C'est ce qu'explique Pascal, élève au Collège Saint-André : « *Il y a les pots. Du coup, ça fait plaisir de les voir surtout en cette période*

²¹ Voir photographie n°12, placée en annexe I.

un peu bizarre. On n'a pas trop de vie sociale. Du coup, voir des amis à l'école ça fait toujours du bien. »

L'espace privé fait également partie des espaces fréquentés par les jeunes durant leur temps libre. De nombreux répondants invitent leurs amis chez eux ou se rendent chez leurs amis. Pour rappel, l'espace privé est perçu comme plus sécurisant que l'espace public²². Cela ne signifie pas pour autant que ces sujets ont un type de mobilité qui relève de l'enfermement car ils fréquentent également l'espace public.

4.2.3 La non-fréquentation de certains espaces

Pour autant qu'ils aient connaissance de leur existence, les individus peuvent éviter de fréquenter certains lieux. La difficulté d'accès à certains espaces est une des raisons qui explique la non-fréquentation de ceux-ci. Cette raison est surtout évoquée par les élèves du Collège Saint-André qui ne peuvent rejoindre les lieux situés « *trop loin* » durant les temps de récréation, jugés trop courts.

Une autre raison qui explique la non-fréquentation de certains espaces est le manque d'attrait pour ceux-ci, soit parce que les jeunes n'y trouvent pas d'utilité, « *il n'y a rien à y faire* », soit parce que l'espace ne correspond pas à ce qui est recherché. L'exemple le plus illustratif est sans doute celui du kiosque. Depuis le démontage de son toit, il est délaissé par plusieurs jeunes qui le fréquentaient autrefois. Cela peut s'expliquer par le fait que les sujets recherchent des espaces esthétiquement séduisants. Or, sans son toit, le kiosque semble « *triste* », « *moins beau* » et donc moins attrayant sur le plan esthétique. De plus, un aspect pratique a également été modifié. Si autrefois, la présence du toit permettait aux sujets d'être à l'abri du mauvais temps, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le sentiment de ne pas être le bienvenu au sein d'un espace peut entraîner l'évitement du lieu. Ce ressenti est souvent lié à l'appropriation de l'espace par un ou plusieurs individus. Lorsque l'espace public fait l'objet d'une appropriation, son accès semble maîtrisé par l'individu ou le groupe d'individus qui l'occupe. Il peut alors apparaître comme un espace privatisé. Soit le sentiment du sujet d'être un intrus au sein de l'espace est lié à la présence de marqueurs centraux témoignant de l'appropriation du lieu par autrui. Lorsque Stéphane dit : « *Au kiosque, il y a des plus âgés. (...) Ce n'est*

²² Voir la sous-section intitulée la sécurité de l'espace privé, page 57.

pas notre territoire. On n'y va pas. », la présence d'individus plus âgés lui indique que le kiosque est un espace qui « leur appartient » et qu'il y est donc perçu comme étranger au sens de Calogirou (1989)²³ puisqu'il ne fait pas partie de cette catégorie des « plus âgés ». Dans la situation de Stéphane, ce sont les corps qui sont les marqueurs centraux. Mais d'autres éléments peuvent être des marqueurs centraux même si aucun individu n'est directement visible au sein de l'espace. Par exemple, Alizée exprime, à propos d'un endroit qu'elle fréquentait lorsqu'elle était plus jeune : *« Vu qu'avant, il n'y avait personne, on pouvait y aller un peu comme on voulait. Maintenant, il y a une caravane et tout. On a l'impression que quelqu'un y habite donc je me sens un peu moins la bienvenue d'y aller. Enfin, je me sentirais plus la squatteuse en tout cas. »* Dans la situation d'Alizée, c'est donc la caravane qui fait office de marqueur central. Soit ce sont les mises en scène non-verbales des individus présents au sein de l'espace, et notamment les regards menaçants, qui font naître le sentiment ne pas être le bienvenu chez le sujet. Par exemple, à propos du terrain de jeux de balle de Bambois, Alizée explique : *« Là aussi, il y a des jeunes qui y sont tout le temps (...). C'est juste qu'ils nous regardent. Des fois, quand on passe en voiture, ils nous regardent très bizarre. Tu ne te sens pas trop à l'aise en tout cas. Je ne sais pas comment l'expliquer mais tu ne te sens pas trop à ta place. Enfin, tu n'as pas intérêt à traîner là quand ils sont là parce que genre c'est leur place. (...) Les jeunes essayent un peu de prendre la place. Donc toi, quand tu viens, ils te regardent un peu genre qu'est-ce que tu fais là ? On ne se sent pas trop la bienvenue. »*

La présence d'une source d'insécurité au sein de l'espace peut également provoquer son évitement. Bien que l'évitement ne soit pas la seule issue possible face aux sentiments d'insécurité. Les différentes stratégies face aux sentiments d'insécurité seront développées ci-après.

²³ Voir page 28.

4.2.4 Les stratégies face aux sentiments d'insécurité

Comme expliqué précédemment, de nombreux jeunes ressentent un sentiment d'insécurité à l'égard de diverses sources. Etant donné que perception et usages de l'espace sont fortement liés, ces sentiments d'insécurité peuvent impacter les logiques de mobilité des jeunes ainsi que leur fréquentation de certains lieux. On distingue trois stratégies face à l'insécurité mises en place par les individus interrogés.

Premièrement, les sujets peuvent fréquenter les espaces vus comme non-sécurisés en raison de la fonction initiale de ces lieux. Par exemple, il s'agit pour certaines jeunes femmes de fréquenter la pompe à essence pour faire le plein de carburant ou réaliser un achat malgré le « harcèlement de rue » qu'elles risquent d'y subir ou bien pour deux jeunes faisant partie du Patro, de fréquenter la plaine de jeux des Tanneries, malgré la délinquance présente dans le centre urbain, afin de réaliser une activité avec le mouvement de jeunesse.

Deuxièmement, les individus peuvent utiliser les espaces perçus comme non-sécurisés uniquement pour se déplacer sans y stationner lorsqu'il n'existe pas d'autre trajet possible ou que contourner le lieu en question entraînerait un détour trop important. Sur la place du Marché par exemple, on trouve une sandwicherie et une pizzeria très appréciées des jeunes qui ne peuvent être rejointes qu'en passant par cet endroit.

Troisièmement, les jeunes peuvent tout simplement éviter les espaces présentant une source d'insécurité. C'est le cas de plusieurs jeunes qui ne fréquentent pas le centre urbain en raison du sentiment d'insécurité qu'ils y ressentent lié à la consommation de drogue, d'alcool et les bagarres présentes dans la ville. Mais cette stratégie est également utilisée à l'égard des autres sources d'insécurité détaillées précédemment. Par exemple, Alain, résident à Vitrival, explique en quoi le sentiment d'insécurité qu'il ressent à l'égard du trafic routier sur la chaussée le dissuade de fréquenter les lieux situés de l'autre côté de la route. Il dit : « *Moi, je pense toujours qu'en face de chez moi, il y a la grand route. Donc c'est vite, ça met vite un obstacle entre moi et l'autre côté de la grand route en fait, là où je voudrais aller.* » Le cas extrême de Rose montre à quel point un sentiment d'insécurité peut impacter la fréquentation de l'espace public jusqu'à provoquer un retranchement dans l'espace privé. Rose explique que la crainte d'être kidnappée l'a amenée à avoir peur de sortir de chez elle.

4.2.5 Les pratiques de loisirs et de sociabilité

Certains répondants pratiquent des activités de loisirs encadrées. Il a été expliqué dans la partie théorique que plus les jeunes vieillissent, plus ils se désaffilient des activités de loisirs encadrées. Cependant, cela ne semble pas s'appliquer aux jeunes fossois. En effet, ceux qui pratiquent ce type d'activités sont âgés de 12 à 24 ans et proviennent aussi bien des villages que du centre urbain. Les activités sont de différents types : mouvements de jeunesse, loisirs artistiques, activités sportives ou bien culturelles. La plupart de ces activités ne sont pas genrées excepté pour certaines pratiques sportives. L'équitation est plutôt pratiquée par les filles tandis que le football et les sports de combat sont plutôt pratiqués par les garçons. Lorsque l'activité est organisée au sein de la commune, dans la plupart des cas, les jeunes ne sortent pas de l'entité pour la pratiquer. A contrario, lorsque l'offre de la commune de Fosses-la-Ville ne comprend pas l'activité que le jeune souhaite pratiquer, il doit se rendre en dehors de l'entité pour pratiquer celle-ci. J'attire ici l'attention sur le fait qu'il n'existe plus de club de football à Fosses-la-Ville. Les garçons qui pratiquent le football jouent donc dans les équipes des communes voisines. Or, d'après Renahy (2010), en milieu rural, le club de football, grâce à ses diverses activités qui vont bien au-delà des entraînements, constitue une instance importante de socialisation pour une partie de la jeunesse masculine. Outre une fonction de socialisation, le club de football permet aussi le maintien voire la création de liens d'appartenance au groupe résidentiel lors du « pot » après les entraînements. De plus, lors des festivités récurrentes qu'ils organisent, les clubs de football ouvrent leurs portes à un public bien plus large que les jeunes footballeurs en y conviant les conjoints, les parents et les anciens membres.

A côté de ces activités de loisirs encadrées, les jeunes ont surtout des pratiques informelles. Lorsqu'ils fréquentent l'espace public, la majorité des jeunes se baladent ou « *se posent* », écoutent de la musique, discutent et « *se tapent des bons délires* ». Quelques-uns avouent également qu'ils y consomment de l'alcool ou du cannabis. Les garçons ont aussi des pratiques sportives dans l'espace public : courir, faire du vélo ou encore du football.

Durant leur temps libre, les jeunes fossois utilisent certains espaces pour stationner et d'autres pour être en mouvement. Par conséquent, la majorité des répondants, en fréquentant divers espaces, combinent des pratiques de stationnement et des pratiques de déplacement. La phrase suivante de Marion à propos de l'agora : « *Quand on va*

faire un tour, on va s'y poser de temps en temps » montre l'association entre pratiques de déplacement, « *faire un tour* », et pratiques de stationnement, « *se poser* ». Contrairement à ce qui a été présenté à travers la revue de la littérature, le fait qu'un sujet ait des pratiques de stationnement ou des pratiques de déplacement ne semble pas tant dépendre des caractéristiques de l'individu mais plutôt des caractéristiques de l'espace fréquenté. Ainsi, d'un côté, les rues des villages et du centre-ville, le ravel et les bois sont des espaces publics dont les jeunes font usage pour « *se promener* », « *se balader* » que ce soit à pied ou bien à vélo pour certains garçons. Cela peut s'expliquer par le fait que ces espaces sont perçus par les répondants comme des lieux dont la réalité sociale dominante est la circulation, notamment pour les rues et le ravel. En effet, durant les séances de JRS, les rues et le ravel ont été représentés par des fils rouges signifiant « voies de circulation ». D'un autre côté, les places, l'agora, le parking des Tanneries, l'ancienne gare, les lieux désaffectés, la pompe à essence et certains éléments du mobilier urbain constituent des espaces dont les jeunes font usage pour « *se poser* », « *trainer* ». Parmi ces lieux, nombreux sont ceux qui disposent de mobilier urbain favorisant la stagnation. Soit le mobilier urbain a pour fonction première la stagnation des usagers, comme les bancs ou les tables par exemple. Soit il n'a pas pour fonction initiale la stagnation des usagers mais il fait l'objet d'une réinterprétation de la part des jeunes. Il peut s'agir, par exemple, des marches d'un bâtiment ou d'un muret où ils s'assoient ou bien d'un porche sous lequel ils se mettent à l'abri. Lorsque le mobilier en question est supprimé de l'espace, il arrive que certains jeunes ne fréquentent plus le lieu. Il y a bien sûr l'exemple du kiosque présenté précédemment. Mais d'autres lieux sont aussi concernés. Théo parle des bancs qui ont été retirés devant une boulangerie : « *Quand il y avait les bancs, le matin, on se rejoignait là-bas.* ». Les terrains de football et le zoning commercial sont des espaces utilisés par les jeunes pour des pratiques qui oscillent entre stationnement et déplacement. Lorsque les filles font du shopping et que les garçons jouent au football, ils stagnent en quelque sorte au sein de l'espace sans toutefois adopter une posture statique.

Dans la partie théorique il a été expliqué que la mobilité de bande participait à la construction identitaire des adolescents et qu'elle leur permettait de développer des pratiques de sociabilité (Devaux, 2013, 2014 ; Devaux & Oppenheim, 2012). Qu'ils se déplacent ou qu'ils stagnent dans l'espace public, les jeunes fossois sont rarement seuls. Lorsqu'ils font usage de l'espace public, ils sont généralement accompagnés de

leurs pairs. Le groupe de pairs se compose majoritairement d'amis. Mais il s'agit aussi souvent de membres de la famille, particulièrement la fratrie. Pour les répondants ruraux âgés de 12 à 14 ans, le groupe d'amis est généralement constitué de jeunes du village, sans doute en lien avec la mobilité de l'ancrage très présente chez les jeunes ruraux de cette tranche d'âge. De plus, comme le souligne Renahy (2010), en milieu rural, les enfants sont généralement scolarisés à l'école primaire du village, là où se lient les premières amitiés. Lorsqu'ils grandissent, la mobilité de l'ancrage des jeunes ruraux évolue vers un autre type de mobilité. Dès lors, les amitiés liées avec les enfants du voisinage semblent se dissiper comme en témoigne Maya : « *Ceux avec qui j'étais en école je ne suis plus amie avec eux. Et euh, ceux dans ma rue j'avais une meilleure relation. On était plus proches quand j'étais plus petite que maintenant qu'on a grandi.* ». Certaines filles ne manquent pas d'ajouter qu'elles fréquentent aussi l'espace public en compagnie de leur petit copain.

4.2.6 L'appropriation des espaces publics

Dans la partie théorique, il a été expliqué que l'appropriation renvoie à la possession au sens moral, psychologique et affectif (Serfaty-Garzon, 2003). Or, lorsqu'il a été demandé aux jeunes interviewés s'ils considéraient que les espaces qu'ils fréquentent « sont à eux », la plupart ont répondu par la négative. Les répondants expliquent cette réponse par des traits qui définissent les espaces publics et privés. D'une part, certains sujets évoquent le fait que les espaces publics sont accessibles à tous. En effet, l'espace public « *est reconnu comme étant praticable et librement accessible à tout un chacun et ne pouvant dès lors être approprié de façon exclusive, durable ou de manière excessivement personnelle par un individu ou un groupe particulier* » (Dessouroux, 2003, para. 9). D'autre part, certains jeunes parlent d'espaces dont un propriétaire, au sens juridique, en régule l'accès. Il s'agit, par exemple, du terrain de football dont l'accès est interdit au public ou bien du lac de Bambois dont l'accès est conditionné au paiement d'une entrée. Ces espaces privés dont l'accès est maîtrisé par autrui ne peuvent donc faire l'objet d'une appropriation de la part des jeunes. Toutefois, un des jeunes interviewés considère que certains espaces qu'il fréquente « appartiennent aux jeunes » d'une certaine manière. Pour Alain, le public auquel est destiné l'espace en est propriétaire au sens moral. Il dit : « *L'agora oui. C'est vraiment, ça a été fait pour nous en tout cas (...) Le lac de Bambois ce n'est pas à nous. C'est, ça a quelque chose*

de, je ne sais pas. Mais ça a été fait dans le but que les gens puissent y aller. Donc oui, il y a une part de, il y a une, je ne sais pas comment dire. Il nous appartient en partie. »

D'après ces réponses, il semblerait que l'appropriation des espaces publics par les jeunes soient un phénomène rare. Pourtant, certains éléments témoignent d'une forme d'appropriation de certains espaces. Il a été expliqué précédemment que les individus peuvent s'approprier les lieux en les marquant d'indices, soit des marqueurs centraux ou des marqueurs signets (Goffman, 1959/1971 ; Henry, 2010). Dans la commune de Fosses-la-Ville, des jeunes garçons ont aménagé certains espaces en y amenant des objets faisant office de marqueurs centraux. C'est notamment le cas des lieux désaffectés. Boris et Sami expliquent qu'ils ont aménagé l'ancien terrain de tir aux clays avec « une table », « des lumières » et « deux, trois babioles ». En se rendant sur les lieux, on peut également observer des marqueurs signets : les tags sur les murs comme le montre la photographie ci-dessous.



Photographie de l'intérieur d'un bâtiment désaffecté à l'ancien terrain de tir aux clays

Le terrain de cross de Sart-Eustache fait aussi l'objet d'une appropriation de la part des jeunes. Ils y ont construit une cabane dans laquelle ils ont placés des palettes sur lesquelles sont fixées des sièges, un touret en bois faisant office de table, différents récipients, ... comme on peut le voir sur la photographie ci-après. En plus de ces marqueurs centraux, on y trouve également des marqueurs signets. En effet, pour créer les différents obstacles constituant le terrain de cross, les jeunes ont travaillé le terrain,

déplacé les terres pour créer des pentes et des montées. Il s'agit là d'une forme de signature incrustée dans l'espace.



Photographie de l'intérieur de la cabane du terrain de cross de Sart-Eustache

La partie théorique évoquait également l'appropriation des espaces à travers la réinterprétation de leur structure, formant alors des espaces décalés (Boissonade, 2003 ; Henry, 2010 ; Rémy, 2015). Plusieurs répondants ont fait part de pratiques à travers lesquels ils réinterprètent les fonctions initiales de l'espace. Par exemple, Boris explique : « *il y a un espace culturel et on se met sur les marches.* » La fonction initiale des escaliers est une fonction qui a trait au déplacement : permettre l'accès au bâtiment. En stagnant sur les marches, Boris et ses amis réinventent cet espace en un lieu de stationnement. Les escaliers de l'espace culturel deviennent donc un espace décalé. Les éléments qui démontrent une forme d'appropriation des espaces ont été repéré uniquement chez des jeunes hommes. L'appropriation des espaces publics dans la commune de Fosses-la-Ville semble donc être un phénomène typiquement masculin. Ce constat genré rejoint la pensée de Danic (2016).

4.2.7 Conclusion du chapitre

Une première hypothèse de départ avait été formulée afin de répondre à la question comment la représentation sensible des jeunes de la commune de Fosses-la-Ville influence-t-elle leurs usages de l'espace public ? Cette première hypothèse postulait qu'en utilisant l'espace public, les jeunes fossois tentent, à certains moments, de rendre visible l'absence de place, tant physique que symbolique, accordée à la jeunesse dans la commune de Fosses-la-Ville. Ils utilisent alors l'espace public comme une « scène ». Alors qu'à d'autres moments, ils cherchent à se dessiner un espace-temps qui leur est propre à l'abri du regard des adultes. Ils utilisent alors l'espace public comme « coulisses ». Au vu des résultats de l'étude menée, l'hypothèse se doit d'être reformulée.

Il est vrai qu'au sein de la plupart des espaces, de nombreux jeunes cherchent à être « tranquilles », à pouvoir faire ce qu'ils veulent voire à être à l'abri des regards. Les jeunes utilisent donc souvent les espaces publics en tant que coulisses pour se dessiner un espace-temps à eux. Néanmoins, l'utilisation de l'espace public en tant que coulisses semble dominante par rapport à l'utilisation de l'espace public en tant que scène. Seul l'agora est utilisée, à certains moments, en tant que telle. Mais rien ne laisse penser que l'agora est utilisée en tant que scène dans le but de démontrer l'absence ou le manque de place accordée à la jeunesse fossoise. Par contre, il se peut que la fréquentation, pourtant interdite, du terrain de football, désormais devenu un espace privé, soit une conséquence de cette absence de place. Bien que celui-ci soit utilisé en tant que coulisses également. L'hypothèse de départ peut donc être reformulée de la manière suivante : les jeunes fossois utilisent majoritairement les espaces publics en tant que coulisses pour s'y dessiner leur propre espace-temps. Plus rarement, ils utilisent l'espace public en tant que scène. L'absence de place laissée à la jeunesse fossoise n'est pas revendiquée à travers l'usage des espaces publics mais l'usage d'espaces privés dont l'accès est normalement interdit en est sans doute une conséquence.

Une seconde hypothèse avait également été formulée pour tenter de répondre à la question de départ. Cette deuxième hypothèse postulait que les logiques de mobilité et d'usage de l'espace public des adolescents fossois sont influencées par le caractère semi-rural de la commune mais varient aussi en fonction du genre, de l'âge et de la classe sociale de l'individu. Cette hypothèse peut être confirmée.

En effet, les logiques de mobilité et d'usage de l'espace public des jeunes fossais sont, à la fois, influencées par le caractère semi-rural de Fosses-la-Ville et les critères constituant le profil des jeunes. L'influence du caractère semi-rural de la commune sur ces logiques s'observe à travers des divergences entre jeunes ruraux et jeunes urbains, dans leur fréquentation des espaces et dans leur type de mobilité. Les différences en termes de mobilité entre les jeunes du centre-ville et ceux des villages peut s'expliquer par l'offre d'aménagements de loisirs plus restreinte en milieu rural. Des différences se marquent également selon le genre et/ou l'âge des individus dans le type de mobilité, le choix du moyen de déplacement ainsi que la fréquentation des espaces et les usages de ceux-ci. Toutefois, trop peu de données sur la classe sociale des répondants ont été récoltées. Je ne peux donc pas affirmer que la classe sociale de l'individu est impactante.

4.3 Les interactions entre les jeunes et les autres acteurs de l'espace public

4.3.1 L'espace public : lieu d'interactions, lieu de socialisation

Dans la partie théorique, il a été expliqué que l'espace public est un lieu d'interaction et donc de socialisation. En fréquentant l'espace public, l'individu est amené à observer et à interagir avec autrui. A travers ces observations et interactions, les jeunes vont faire de nombreux apprentissages qui participent à leur socialisation. A travers leur discours, les répondants témoignent de cette « *street literacy* » (Cahill, 2000).

Sans forcément s'en rendre compte, ils parlent des normes de conduite en société qu'ils ont apprises par leurs observations ou interactions dans l'espace public, à commencer par les règles de politesse. Comme d'autres jeunes, Hervé insiste sur l'importance de saluer ceux qu'on croise : « *Moi, j'ai eu droit à une bonne éducation donc je dis toujours bonjour.* » Mais les normes de conduite en société ne s'arrêtent pas à cette démonstration de politesse. Il s'agit également de respecter les autres usagers et l'espace occupé. Louis, un jeune de 13 ans, a compris l'enjeu de ce respect : continuer à pouvoir faire usage de l'espace. Il explique : « *Mais les jeunes avec qui je traîne, ben, on ne dégrade pas. On, on se ballade juste. Et quand on va jusqu'à la plaine, on joue. On joue. Je ne vais pas dire on joue non plus calmement. Mais on fait attention quand même pour ne pas dégrader parce qu'on se dit quand même : si on dégrade, on ne l'aura plus et on fera quoi ?* »

Un autre élément qui démontre l'apprentissage des normes sociales est l'identification des comportements inadaptés en société. Les jeunes fossois ont bien compris ce qu'il fallait faire au sein de l'espace public mais aussi ce qu'il ne fallait pas faire. Par exemple, Oriane dit ceci à propos du zoning commercial : « *Ça reste un lieu public. Ce n'est pas, il faut respecter. Il ne faut pas faire n'importe quoi, pas crier, courir. Enfin, ça reste un lieu où il faut se tenir quoi.* » D'ailleurs, les jeunes s'amuse à dénoncer ceux qui n'ont pas le « bon » comportement. Par exemple, lors d'une des séances de JRS, le groupe a représenté une rue et Lara a commenté : « *Là où il y a le monsieur qui ne dit pas bonjour* ». De plus, il est important d'ajouter que la consommation d'alcool et de drogue dans l'espace public est perçue comme un comportement inadapté par certains sujets. Lorsque Simon est interrogé sur ce qu'il appelle les « mauvaises personnes », il répond : « *Euh, ben, ils n'ont pas un comportement adapté. Puis, euh, ils font plein de conneries quoi. Il y a d'autres choses à faire, d'autres choses à faire quoi. (...) Euh, ben, euh, déjà tout ce qui est niveau drogue et tout ce qui est niveau alcool. Euh, on ne va pas se le cacher, au centre de Fosses-la-Ville, euh, il y a presque même un trafic quoi, voilà.* » La consommation d'alcool et de drogue apparaît donc comme un comportement qui n'a pas lieu d'être sur la scène, en public. Et c'est peut-être parce que ce comportement ne correspond pas aux normes sociales qu'il entraîne un sentiment d'insécurité pour les spectateurs.

Mais la street literacy s'étend au-delà de l'apprentissage des normes sociales. Comme le souligne Gibout et Lebreton (2014), les interactions qui se tiennent au sein de l'espace public permettent aux jeunes d'apprendre à négocier, créer des alliances et demander conseil. Louis et ses amis apprennent à négocier l'accès à un espace privé, le terrain de football, en interagissant avec son propriétaire. Il explique : « *Mais quand on demande au propriétaire par exemple quand on le voit, il veut bien souvent parce que, parce qu'on ne dégrade pas, on, on ne met pas de papiers et tout ça par terre.* » Cet exemple montre également que les différentes compétences acquises grâce à la fréquentation de l'espace public peuvent être complémentaires les unes des autres. Dans le cas de Louis, une première compétence, le respect des espaces, est mise au service du développement d'une seconde compétence, la négociation.

4.3.2 Les interactions entre les groupes de jeunes

Un petit groupe de jeunes a fait part d'interactions conflictuelles entre les jeunes de la commune et les jeunes qui ne sont pas de la commune. Sami explique : « *Des bagarres il y en a un peu partout mais c'est souvent à l'agora parce qu'ils ont fait un espace de jeux pour les gens qui habitent à Fosses et tous les gens qui ne sont pas de Fosses viennent l'occuper. Et ils dégradent tout. On ne peut même pas aller jouer tellement il y a du monde qui vient en dehors de Fosses.* » L'enjeu du conflit est donc une forme revendication de la propriété de l'espace. D'après Sami, cet espace a été créé pour les habitants de l'entité fossoise. De ce fait, les jeunes considèrent que l'agora leur appartient en quelques sortes. Laurent dit : « *c'est à nous.* » Cet espace ayant été créé pour eux et étant « à eux », la présence « d'étrangers » y est jugée illégitime. Cela donne lieu à une lutte entre deux groupes définis sur base d'un critère d'appartenance à la commune de Fosses-la-Ville. Lefebvre (2009) souligne que ces luttes peuvent renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire. Or, il est vrai que le groupe de jeunes ayant fait le récit de ces interactions conflictuelles met en avant une forme d'ancrage territorial. Lorsqu'il leur a été demandé à quels endroits ils se sentent les bienvenus, Sami a répondu : « *Dans Fosses, on est les bienvenus. On habite Fosses depuis toujours.* » Et Boris a rétorqué : « *La question c'est qui on accepte ou pas.* »

Si les interactions entre les jeunes de la commune de Fosses-la-Ville et les jeunes qui ne sont pas de la commune de Fosses-la-Ville peuvent être conflictuelles, les interactions entre jeunes fossois peuvent l'être aussi. Certains répondants ont une vision péjorative de ceux qu'ils appellent « *les jeunes de Fosses* » ou encore « *les barakis de Fosses* ». Ces derniers sont décrits comme des jeunes garçons consommateurs de drogue qui stationnent en groupe dans certains espaces du centre urbain. Cette vision péjorative peut s'expliquer par le sentiment d'insécurité. Il a été expliqué précédemment que le centre urbain est perçu comme un lieu d'insécurité. Or, Bonetti (2019) avance l'idée de transferts de sens entre les espaces et leurs occupants. Il se peut donc que la caractéristique d'insécurité attachée au centre urbain soit prêtée aux jeunes qui y stationnent. De plus, les jeunes de Fosses auraient un comportement inadapté dans l'espace public, la consommation de drogue, source d'insécurité. A noter que les jeunes hommes qui stationnent en groupe au sein des villages sont, eux aussi, perçus comme insécurisants par certaines jeunes femmes habitant en milieu rural.

Cette image péjorative des jeunes de Fosses pourrait sembler propre aux jeunes ruraux. Pourtant, elle est aussi partagée par certains jeunes urbains. Ces derniers pourraient se définir eux-mêmes en tant que jeunes de Fosses en raison de leur qualité d'habitants du centre-ville de la commune. Mais ils ne se considèrent pas comme tels. Si l'appellation « jeunes de Fosses » est aussi bien utilisée par des jeunes ruraux que des jeunes urbains, c'est sans doute car elle constitue une représentation de l'étranger au sens de Calogirou (1989)²⁴. Peu d'informations permettant de déterminer la classe sociale des répondants ont été récoltées. Cependant, le centre urbain abrite une population plus précaire. Il est donc probable que l'appellation « jeunes de Fosses » soit employée par les enfants issus de classes moyennes et aisées pour viser ceux issus de classes populaires. Le critère de la classe sociale permettrait de comprendre en quoi les jeunes résidant dans le centre urbain se distinguent de leurs pairs qu'ils appellent « *les barakis de Fosses* ».

Les conduites des jeunes de Fosses sont jugées non-conformes et leur présence dérange. Dans leur discours, certains répondants expriment, à des degrés divers, le rejet de ces « étrangers ». Certains sujets se contentent simplement de ne pas les côtoyer tout en admettant leur présence dans l'espace public. Par exemple, Arthur, résidant dans le centre de Fosses-la-Ville, dit : « *Ce n'est pas parce qu'ils occupent l'espace et que j'ai le sentiment que je ne suis pas le bienvenu que c'est des mauvaises personnes ou qu'ils sont hostiles. C'est juste que moi, je n'ai pas voulu me mélanger là-bas quoi.* » Dans cet extrait, la notion de « mélange » est importante à retenir. Au sens commun, mélanger signifie « *rassembler des choses ou des personnes différentes de manière à former un ensemble.* » (CCM Benchmark, 2021). En employant le terme « *mélanger* », Arthur appuie donc l'idée d'une différence entre deux entités, soi-même et les jeunes de Fosses, différents de soi. D'autres répondants tentent d'occulter l'existence des jeunes du centre. Simon explique : « *les mauvaises personnes je les, je ne les prends pas en compte.* » Cette présence dérangeante des jeunes du centre peut donner lieu à des formes d'exclusion plutôt symbolique mais aussi à un désir d'exclusion physique des espaces, exprimé par quelques jeunes ruraux. Durant les séances de JRS, il a été demandé aux participants ce qu'ils souhaiteraient avoir dans la commune et à quels endroits. Dans l'un des groupes, Sacha, résidant à Haut-Vent, a proposé de « *raser l'agora* », là où trainent les jeunes de Fosses selon lui, pour y

²⁴ Voir page 27.

placer un cinéma. Manon, habitante de Vitrival, a réagi à la proposition de son ami en soumettant l'idée de « *raser tout Fosses* ». Dans un autre groupe, Olivia, une jeune habitante de Haut-Vent, a proposé de « *retirer les jeunes du centre de Fosses* ». Selon Schaut (2001), le rejet de l'autre permet la création d'une frontière interne, inclusive pour « les bons » et excluante pour « les mauvais ». Cette frontière permet de se distinguer soi, en tant que « bon », d'« eux », les « mauvais » malgré la cohabitation. Ainsi, en rejetant les jeunes de Fosses, les autres jeunes s'en distinguent bien qu'ils vivent tous au sein de la commune de Fosses-la-Ville et qu'ensemble, ils forment la jeunesse fossoise.

L'image péjorative des jeunes de Fosses est sans doute renforcée par une peur de l'inconnu. En effet, plusieurs jeunes ont exprimé ne pas avoir beaucoup d'amis dans la commune ou bien ne pas connaître les autres jeunes. De plus, si elle est parfois illustrée par des faits vécus ou observés, l'image des jeunes du centre se base plutôt sur les rumeurs lues sur les groupes Facebook ou bien entendues dans la bouche des parents. C'est ce qu'explique Nicolas lorsqu'il est interrogé sur le fait que les jeunes dérangent les habitants : « *Euh, à Fosses centre, à lire ce qui se dit sur le groupe Facebook, j'ai peut-être l'impression que oui. Mais, mais je n'en sais rien.* »

Toutefois, toutes les interactions entre jeunes ne sont pas conflictuelles. Guillaume partage l'exemple plutôt positif du terrain de cross de Sart-Eustache où ont lieu des interactions entre jeunes qui ne se connaissent pas forcément : « *Là-bas en plus, comme on a tous la même passion, même si on ne se connaît pas, ça va être convivial. On va parler ensemble et tout ça. Du coup, il n'y a presque aucune pression. Des fois, il y en a qui sont là pour se moquer mais c'est rare, très rare* »

4.3.3 Les interactions entre les jeunes et les adultes

D'après certains adultes, les jeunes causent de l'insécurité dans la commune de Fosses-la-Ville. Cela pourrait laisser croire que les interactions entre jeunes et adultes sont problématiques. Pourtant, la plupart des jeunes n'ont « *pas de souci* » avec les adultes. Lorsqu'ils sont interrogés sur leurs relations avec les adultes, la plupart des sujets évoquent « *de bonnes relations* », « *une bonne entente* » avec les habitants, travailleurs et commerçants de la commune. Certains éprouvent même de la sympathie pour les commerçants qu'ils fréquentent régulièrement.

Néanmoins, quelques répondants partagent des exemples d'interactions avec des adultes dans lesquelles leur identité de jeunes a joué en leur défaveur. Mégane témoigne : « *Au Fashion club²⁵, à chaque fois qu'on rentre là-dedans, elles te regardent de haut en bas. Elles ne veulent pas te conseiller comme d'autres clients plus âgés.* » Louis explique : « *Ben, quand on se ballade par exemple et qu'on s'amuse en même temps, ils, enfin, ce n'est pas des règles mais genre c'est plus des, enfin, comment formuler, enfin, c'est pour faire attention, pour ne pas qu'on casse quelque chose ou tout ça. Donc quand on se balade dans la ville, enfin, quand on n'est pas mis à un endroit et voilà, qu'on se déplace, ben, à ce moment-là, oui, ils nous lâchent quand même des : faites attention quand même parce que voilà ou arrête de faire ci, arrête de faire ça.* » Bien qu'il ne voit pas ces réflexions d'un mauvais œil, Louis est lassé d'entendre les adultes lui répéter les mêmes choses. Il exprime : « *Ben, je ne le vois pas mal parce qu'en soi, ils ne veulent pas, ils ne veulent pas nous, ils ne font pas ça pour nous punir. Ils font ça pour qu'on, pour qu'on ne se blesse pas ou qu'on casse quelque chose pour qu'on ait des problèmes. Mais nous le répéter à chaque fois c'est chiant parce qu'au bout d'un moment, on l'a compris. Mais ils continuent quand même.* »

Lorsqu'ils sont confrontés aux accusations que tiennent certains adultes à leur égard, les jeunes fossois interviewés réagissent avec trois types d'arguments. Premièrement, ils notent l'importance de « *ne pas mettre tout le monde dans le même sac* », de « *ne pas faire d'amalgame* ». D'après Schaut (2001), il existe en effet un processus de généralisation qui voudrait que si un des membres d'un groupe social, dans notre cas, la jeunesse fossoise, adopte un comportement, l'ensemble du groupe social adopte le même comportement. Ce processus a pour conséquence la criminalisation de la présence des jeunes en rue. A travers leur discours, les répondants tentent d'enrayer ce processus de généralisation. Ils reconnaissent le fait que certains jeunes peuvent déranger, faire du bruit et dégrader l'espace mais affirment que ce n'est pas le cas de tous. Nicolas en témoigne : « *Euh, ben, oui. Enfin, ça dépend. Par exemple, je sais bien que je serais moi avec des amis dans les rues, mais on a bien été élevés, on ne crierait pas. On ne jette rien par terre. On, voilà, on n'hurle pas. On ne dérange personne. Après, oui, il y en a toujours pour euh, pour euh, pour faire n'importe quoi, crier, hurler. Donc euh, ça dépend des jeunes quoi.* » Deuxièmement, les répondants

²⁵ Fashion Club est un magasin de prêts à porter de luxe.

insistent sur le fait que les jeunes ne doivent pas être considérés comme les seuls responsables des tapages ou des dégradations. Jessica émet l'idée que les comportements jugés dérangeants ne sont pas propres à une tranche d'âge. Elle s'exclame : « *Mais ça alors ce n'est pas vraiment un problème d'âge. C'est un, c'est un problème d'éducation.* » En effet, d'après les répondants, les adultes peuvent, eux aussi, stationner dans l'espace public, être bruyants et dégrader l'espace. C'est ce qu'explique Maya : « *Ben, c'est un peu bizarre de dire ça parce qu'il y a tout le monde qui traîne dans les rues. Donc pourquoi que les jeunes ?* » ou encore Léa : « *Mais, enfin, il n'y a pas non plus que les jeunes parce que je sais qu'il y a aussi des personnes adultes un peu plus vieilles, enfin, un peu beaucoup parfois et là, ils commencent à mettre de la musique fort et tout ça, à parler super fort. Et eux aussi ils font du bruit. Mais sinon que les jeunes fassent du bruit dans les rues c'est vrai.* » Troisièmement, si les jeunes ne nient pas les accusations à leur encontre, ils précisent que certains comportements sont « normaux » tant qu'ils ne sont pas excessifs. C'est ce qu'exprime Maya lorsqu'on lui demande de réagir à la phrase : « les jeunes font trop de bruit ». Elle dit : « *Pourquoi ? Ben, euh, des fois, ils en font, oui. Mais après, c'est normal. On vit en fait. Donc forcément si on est entendant, on entend. Donc euh, moi ça ne me dérange pas. Je veux bien qu'on est dans une commune calme mais quand même.* » Norman, lui, pense que faire du bruit de manière raisonnable est un droit. Il explique : « *Ben, ils ont le droit de parler entre eux, de rigoler. Mais il y a des gens ça qui ne comprennent pas. Mais il ne faut pas non plus que ça exagère.* »

4.3.4 Les interactions entre les jeunes et la police

Si dans l'ensemble, les interactions entre jeunes et adultes semblent bien se dérouler du point de vue de la jeunesse fossoise, il y a tout de même quelques interactions conflictuelles entre certains jeunes et les policiers. Ces interactions conflictuelles avec les policiers ne concernent pas l'ensemble de la jeunesse fossoise. Les répondants qui relatent ces faits sont tous des garçons âgés de 15 à 18 ans. De plus, la plupart d'entre eux habitent le centre-ville de la commune en tant que résidents ou élèves du collège.

Ces jeunes expliquent avoir subi des interventions policières qu'ils jugent injustifiées. Par exemple, Damien raconte : « *« On se fait fouiller par la police. Je me suis fait fouiller à l'agora. Il y a eu un vol de téléphone et ils m'ont fouillé parce qu'ils ont cru que c'était moi.* » Des comportements violents de la part des policiers ont également

été évoqués. Boris témoigne : *« J'ai des mauvais souvenirs. Je me suis fait taper. Ils sont méchants ici. Ils frappent. Ils frappent. »* Ces jeunes parlent alors de *« bavures policières »*, d'*« agressions »* et se sentent *« victimes de la situation »*. Ils ont l'impression d'être pris pour cible en raison de leur identité de jeunes. Hakim dit : *« Ils font les malins parce qu'on est jeune. »* Mais ils seraient également jugé d'après leur tenue vestimentaire. C'est ce qu'explique Alexandre : *« Ouais, voilà. Moi, ça dépend plus. Par exemple, si un flic va voir un jeune comme lui habillé en petit jeans, petite veste avec un petit bonnet, il ne va peut-être pas forcément le faire chier. Tandis que lui et moi habillés en training avec une sacoche, ils vont plus nous contrôler. Moi, je m'en fou en fait. Même si je me fais contrôler, je n'ai rien à cacher. »* et Eliot : *« Si je peux dire un truc c'est qu'on caricature. Un jeune qui a une sacoche, qui a un training, il se drogue. Non mais regarde, tu as un jeune dans la rue en costume qui a de la drogue sur lui, le flic ne va pas forcément l'arrêter. Tu as un jeune qui passe en sacoche avec sa casquette et sa capuche, le flic va l'arrêter. Je le sais bien parce que ça m'est déjà arrivé. Et c'est chiant. »* Il convient de souligner que *« l'intervention de la police et des intervenants sociaux (...) contribue à criminaliser, avant tout acte délictueux, la présence des jeunes en rues »* (Schaut, 2001, p.126).

Ces interactions conflictuelles ont tracé une frontière entre ces jeunes hommes et les policiers. Cette frontière a été matérialisée lors d'une des séances de JRS. Durant cette séance, le groupe a représenté le commissariat de police par une carte joker et l'a ensuite entouré de fils noirs signifiant « limites ». En même temps, deux jeunes ont commenté : *« Ça c'est la zone de danger. Ça c'est le commissariat. », « Il ne faut pas y aller. C'est dangereux. »*

4.3.5 Conclusion du chapitre

Pour tenter de répondre à la question comment la représentation et les usages de l'espace public des jeunes fossois influencent-ils leurs interactions avec les autres acteurs de la commune, l'hypothèse suivante a été formulée : les logiques de perception et d'usage de l'espace public des jeunes fossois, divergentes de celles des adultes, provoquent des conflits entre les jeunes et les autres acteurs de la commune de Fosses-la-Ville. Ces conflits sont renforcés par une image insécurisante de la jeunesse du point de vue des acteurs plus âgés. Au vu des résultats de l'étude menée, l'hypothèse de départ ne peut être confirmée.

Du point de vue de la jeunesse fossoise, il n'existe pas de conflit entre les jeunes et les autres acteurs de la commune, excepté entre quelques garçons et les policiers. De plus, les accusations tenues à l'encontre des jeunes concerneraient non pas l'ensemble des jeunes mais plutôt certains individus, aussi bien jeunes qu'adultes. En effet, en fréquentant l'espace public, les jeunes apprennent à se conformer aux normes de vie en société. Il n'y a donc pas lieu de penser que leurs usages de l'espace public soient si différents de ceux des adultes au point de provoquer de l'insécurité. Toutefois, il semblerait qu'il existe un conflit latent entre les jeunes garçons fréquentant le centre urbain sans doute issus de classes populaires perçus comme délinquants et les autres jeunes, les policiers et peut-être les autres acteurs de la commune plus âgés. Ce conflit est nourri par des constructions imaginaires péjoratives autour de ce type de jeunes correspondant à un certain profil, ce qui provoque un sentiment d'insécurité.

Conclusion générale

La jeunesse fossoise accusée, depuis plusieurs années, de causer de l'insécurité par certains adultes était le constat de départ qui a donné lieu à cette recherche. Ce mémoire avait pour ambition de s'intéresser à la perception de la commune de Fosses-la-Ville et aux usages de l'espace public des jeunes fossois, dans le but de comprendre en quoi leur perception et leurs usages de l'espace public pouvaient impacter leurs interactions avec les autres acteurs de la commune.

Dans un premier temps, la littérature en sociologie de la jeunesse et sociologie de la ville et des espaces publics a permis d'apporter des pistes de réponses à ces questionnements.

Dans un second temps, les données récoltées à l'aide du jeu de reconstruction spatiale et des entretiens semi-directifs ont permis de porter un regard sur la jeunesse fossoise et la commune de Fosses-la-Ville.

Cette recherche a permis de mettre en lumière la complexité inhérente à la perception des jeunes de la commune de Fosses-la-Ville. La commune semi-rurale apparaît « vide » aux yeux de la plupart des répondants, non pas parce qu'elle manque d'éléments urbains présents dans les grandes villes, mais parce qu'elle manque d'espaces « pour les jeunes ». Ceux qui perçoivent le plus ce « vide » sont les jeunes habitants des villages, éloignés des activités et aménagements de loisirs qui se concentrent au sein du centre urbain et touchés par les contraintes de mobilité qui s'imposent à eux. Il est vrai qu'il existe certains espaces « pour les jeunes » au sein de l'entité. Mais souvent, ceux-ci ne permettent pas de répondre aux besoins de tranquillité et/ou de sécurité des jeunes. Il est d'ailleurs important de retenir que certains jeunes, au même titre que certains adultes, ressentent un sentiment d'insécurité lié à diverses sources d'insécurité localisées dans l'espace qui divergent selon le genre, l'âge et le milieu de résidence de l'individu. Ceci remet donc en question le lien établi par certains adultes entre jeunesse et insécurité.

Il faut également retenir de cette étude que malgré l'absence de place laissée aux jeunes fossois, ils ne se mettent pas en scène pour en démontrer. En effet, ils font majoritairement usage des espaces qu'ils fréquentent en tant que coulisses. Toutefois, le manque d'espace « pour les jeunes » peut les conduire à fréquenter des espaces

privés dont l'accès est normalement interdit. Ce mémoire a également permis de déconstruire le concept trop englobant de « la jeunesse » en démontrant la multiplicité et la divergence des logiques de mobilité et d'usage de l'espace public des jeunes fossois en fonction de leur âge, de leur genre et de leur espace de résidence, urbain ou rural.

Cette recherche a également permis d'apporter un éclairage sur le conflit latent entre les adultes et les jeunes fossois. Du point de vue des répondants, les interactions entre jeunes et adultes ne sont pas conflictuelles. Les comportements à l'origine de l'insécurité seraient uniquement exercés par certains individus, aussi bien jeunes qu'adultes. Néanmoins, ce n'est pas pour autant qu'il n'existe aucun conflit mais celui-ci semble plutôt avoir lieu entre les jeunes garçons fréquentant le centre urbain perçus comme délinquants et sans doute vus comme étant issus de classes populaires voire marginales, faisant l'objet de constructions imaginaires péjoratives, et les autres jeunes ainsi que les autres acteurs de la commune plus âgés.

Ce mémoire a aussi permis d'expérimenter une nouvelle méthodologie de recueil des données, par la mise en œuvre du « jeu de reconstruction spatiale ». L'intérêt de cette méthode est qu'elle permet de produire à la fois des données graphiques et du discours. Le côté ludique du jeu de reconstruction spatiale en fait un outil qui se prête particulièrement bien aux jeunes publics et qui favorise la spontanéité. Toutefois, ce côté ludique est aussi une des limites de cette méthode puisqu'il entraîne parfois la volonté de placer le plus d'éléments possibles, ce qui entraîne la production d'une représentation biaisée de l'espace.

Cette recherche s'est intéressé à un groupe cible, la jeunesse fossoise et n'a recueilli que leur point de vue. Cependant, au vu des propos tenus par certains adultes et du conflit qui semble exister, il serait intéressant de recueillir également la parole des autres acteurs de la commune plus âgés et éventuellement de confronter les différents points de vue. En ce sens, la méthode de l'analyse en groupe est une piste qui pourrait être exploitée.

Bibliographie

Ouvrages

- Augendre, M., Bijon, C., Cunty, C. & Mathian, H. (2017). Le Césium dans la tête : des représentations cartographiques individuelles des sinistrés aux interprétations d'une représentation collective. Dans A.-C. Bronner, S. Dernas, S. Depeau, P. Dias, S. Lardon & T. Ramadier (Eds.), *Représentations socio-cognitives de l'espace géographique* (pp. 36-39). Clermont-Ferrand, France : Cartotête.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bonetti, M. (2019). Bricolage imaginaire de l'espace. Dans : A. Vandeveld-Rougale (Ed.), *Dictionnaire de sociologie clinique* (pp. 88-91). Toulouse, France : ERES.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bronner, A.-C. (2018). Représentations et pratiques : des liens à questionner, des dimensions collectives et individuelles à articuler. Dans A.-C. Bronner, S. Dernas, S. Depeau, P. Dias, S. Lardon & T. Ramadier (Eds.), *Représentations socio-cognitives de l'espace géographique* (pp. 50-56). Clermont-Ferrand, France : Cartotête.
- Calogirou, C. (1989). *Sauver son honneur*. Paris : l'Harmattan.
- Campbell, C. & Falk, P. (1997). *The shopping experience*. Londres : Sage Publications.
- Dany, L. (2016). *Analyse qualitative du contenu des représentations sociales*. Dans L. Monaco, S. Delouée & P. Rateau (Eds.), *Les représentations sociales* (pp. 85-108). Bruxelles : De Boeck.
- De Alba, M. (2017) Représentations et mémoires sociales de Mexico et de son centre historique. Dans A.-C. Bronner, S. Dernas, S. Depeau, P. Dias, S. Lardon & T. Ramadier (Eds.), *Représentations socio-cognitives de l'espace géographique* (pp. 11-24). Clermont-Ferrand, France : Cartotête.
- Depeau, S. & Ramadier, T. (2010). Approche méthodologique (JRS) et développementale de la représentation de l'espace urbain quotidien de l'enfant. Dans : I. Danic, O. David & S. Depeau (Eds.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien* (pp. 61-74). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Desmet, H. & Pourtois, J.-P. (2007). *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Wavre, Belgique : Mardaga.
- Galland, O. (1984). *Les jeunes*. Paris : La découverte.
- Galland, O. (2017). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Collin.
- Giroux, S. & Tremblay, G. (2009). *Méthodologie en sciences humaines. La recherche en action*. (3^e éd.). Québec : Éditions du renouveau pédagogique.

- Goffman, E. (1971). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : les relations en public*. (Kihm, A., Trad.). Paris : Les éditions de Minuit. (Œuvre originale publiée en 1959).
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : la présentation de soi*. (Accardo, A., Trad.). Paris : Les éditions de Minuit. (Œuvre originale publiée en 1959).
- Goffman, E. (2013). *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. (Cefaï, D., Trad.). Paris : Economica. (Œuvre originale publiée en 1963).
- Lefebvre, H. (2009). *Le droit à la ville* (3^e éd.). Paris : Economica.
- Lesourd, S. (2007). La mise en acte de l'invisible : espaces et rencontres adolescentes. Dans : S. Lesourd (Ed.), *La construction adolescente* (pp. 146-160). Toulouse, France : ERES.
- Lesourd, S. (2007). L'intime extimité de la rue. Dans : S. Lesourd (Ed.), *La construction adolescente* (pp. 171-175). Toulouse, France : ERES.
- Lussault, M. (2007). Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l'habitat humain. Dans : T. Paquot (Ed.), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie* (pp. 35-52). Paris : La découverte.
- Lynch, K. (1976). *L'image de la cité*. (Vénard, J.-L. & Vénard, M.F., Trad.). Paris : Bordas. (Œuvre originale publiée en 1960).
- Maslow, A. (1962). *Toward a psychology of being*.
- Michel, B. (2017). Le quartier dans les représentations spatiales des travailleurs créatifs : vers une construction collective ? Dans A.-C. Bronner, S. Dérnat, S. Depeau, P. Dias, S. Lardon & T. Ramadier (Eds.), *Représentations socio-cognitives de l'espace géographique* (pp. 62-64). Clermont-Ferrand, France : Cartotête.
- Moreau, G. (2010). Jeunesse et espace public : une mise en perspective. Dans : I. Danic, O. David & S. Depeau (Eds.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien* (pp. 173-183). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Mucchielli, A. & Paillé, P. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rémy, J. (2015). L'espace, une ressource pour les acteurs sociaux. Dans : J. Rémy (Ed.), *L'espace, un objet central de la sociologie* (pp. 43-66). Toulouse, France : ERES.
- Renahy, N. (2010). *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, France : La découverte.

- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans : B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (5^e éd.) (pp. 415-444). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans : B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (5^e éd.) (pp. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Serfaty-Garzon, P. (2003). L'appropriation. Dans : J. Brun, J.-C. Driant & M. Segaud (Eds), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (pp. 27-30). Paris, France : Editions Armand Colin.
- Schaut, C. (2001). Les contrats de sécurité et la figure du « jeune immigré menaçant ». Dans : F. Brion, A. Rea, C. Schaut & A. Tixhon (Eds), *Mon délit ? Mon origine, criminalité, criminalisation de l'immigration* (pp. 135-156). Bruxelles, Belgique : Editions De Boeck Université.

Articles

- Augustin, J.-P. (2001). Les jeunes entre équipements et espaces publics. *Agora débats/jeunesses*, 24, 9-18. Doi : 10.3406/agora.2001.1830.
- Bronner, A.-C & Ramadier, T. (2006). Knowledge of the environment and spatial cognition : JRS as a technique for improving comparisons between social groups. *Environment and planning B : planning and design*, 33 (2), 285-299. Doi : 10.1068/b3248.
- Bordes, V., Boutineau, G., Ruel, S. & Sahuc, P. (2018). Les espaces publics urbains toulousains au prisme de la jeunesse : modes d'appropriation, usages et fonctions. *Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 30. En ligne : <http://journals.openedition.org/efg/2432>
- Cahill, C. (2000). Street literacy : urban teenagers' strategies for negotiating their neighbourhood. *Journal of youth studies*, 3 (3), 251-277. Doi : 10.1080/713684375.
- Cailly, L. & Dodier, R. (2007). La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre. *Norois*, 205 (4), 67-80. Doi : 10.4000/norois.1266.
- Chelkoff, G. & Thibaud, J.-P. (1992). L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville. *Les annales de la recherches urbaines*, 57, 7-16. Doi : 10.3406/aru.1992.1694.
- Danic, I. (2016). Les places des adolescent.e.s en zone urbaine sensible, entre attribution, appropriation et retrait. *Les annales de la recherche urbaine*, 111, 78-89. Doi : 103406/aru.2016.3225.
- David, O. (2014). Le temps libre des jeunes ruraux. *Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement*, 22, 82-97. Doi : 10.4000/tem.2423.

- Depeau, S. (2014). Pour se représenter l'espace. *Sciences Ouest*, 316. En ligne : <https://www.espace-sciences.org/sciences-ouest/316/dossier/pour-se-representer-l-espace>
- Dessouroux, C. (2003). La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes. *Belgé*, 1, 21-46. Doi : 10.4000/belgeo.15293.
- De Singly, F. (2002). La « liberté de circulation » : un droit aussi de la jeunesse. *Revue des politiques sociales et familiales*, 67, 21-36. Doi : 10.3406/caf.2002.1002.
- De Singly, F & Ramos, E. (2016). La construction d'un espace « à nous » : la mobilité spatiale à l'adolescence. *Les annales de la recherche urbaine*, 111, 58-67. Doi : 10.3406/aru.2016.3223
- Devaux, J. (2014). Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux. Une analyse à partir des mobilités quotidiennes. *Agora débats/jeunesse*, 68 (3), 25-39. Doi : 10.3917/agora.068.0025.
- Devaux, J. (2015). L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge. *Sociologie*, 6 (4), 339-358. Doi : 10.3917/socio.064.0339.
- Devaux, J. & Oppenchaim, N. (2012). La mobilité des adolescents : une pratique socialisée et socialisante. *Métropolitiques*. En ligne : <https://metropolitiques.eu/La-mobilite-des-adolescents-une.html>
- Devaux, J. & Oppenchaim, N. (2017). La socialisation à la mobilité adolescente n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et des zones urbaines sensibles. *Les annales de la recherche urbaine*, 112, 48-59. Doi : 103406/aru.2017.3239.
- Escaffre, F., Gambino, M & Rougé, L. (2007). Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité ». *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 4. En ligne : <https://journals.openedition.org/sejed/1383#quotation>.
- Gibout, C. & Lebreton, F. (2014). Cultures juvéniles et loisirs sportifs de rue : une approche par l'espace public. *Agora débats/jeunesses*, 68 (3), 71-84. Doi : 10.3917/agora.069.0071.
- Goffman, E. (1977). The arrangement between the sexes. *Theory and society*, 4 (3), 301-331. Doi : 10.1007/BF00206983.
- Gueben-Venière, S. (2011). En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales ? *EchoGéo*, 17. Doi : 10.4000/echogeo.12573.
- Henry, G. (2010). Des lieux et des jeunes. Le processus démocratique contrarié. *Spécificités*, 3 (1), 229-240. Doi : 10.3917/spec.003.0229.
- Le Breton, D. (2005). La scène adolescente : les signes d'identité. *Adolescence*, 23 (3), 587-602. Doi : 10.3917/ado.053.0587
- Lefebvre, P. (2013). Des seringues dans les rues de Fosses ! *La nouvelle gazette*. En ligne : <https://www.lanouvellegazette.be/art/d-20130417-G0Z52D?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast10year%2>

6sort%3Ddate%2520desc%26word%3Ddes%2520seringues%2520dans%2520les%2520rues%2520de%2520fosses

- Martin, L. (2020). Le démontage du kiosque de Fosses-la-Ville a commencé. *La nouvelle gazette*. En ligne : [Le démontage du kios que de Fosses-la-Ville a commencé - Édition digitale de Sambre Meuse \(sudinfo.be\)](#)
- Rivière, C. (2012). Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics. *Métropolitiques*. En ligne : [https://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos-rapports-aux-espaces-publics.html](#)
- Robert, P. (1977). Les statistiques criminelles et la recherche. Réflexions conceptuelles. *Déviance et société*, 1 (1), 3-27. Doi : 10.3406/ds.1977.935.
- Wiame, P. (2016). Fosses : place du Marché, c'est l'hécatombe. *L'avenir*. En ligne : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20161020_00902846/place-du-marche-c-est-l-hecatombe](#)

Documents

- Amsellem-Mainguy, Y. (2019). *Les filles du coin. Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural. Sociabilités dans l'espace local rural populaire*. (Rapport d'étude). Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire, Paris, France. En ligne : [https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/10/rapport-2019-07-Filles-du-coin.pdf](#)
- Bailly, E. (2018). *Adolescence, genre et espace public. La participation citoyenne des jeunes face aux inégalités de genre dans l'espace public*. (Mémoire). Université de Liège, Liège, Belgique ; En ligne : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjVIL6Gj7HsAhWCsaQKHUftBw4QFjAJegQICRAC&url=https%3A%2F%2Fdia1.uclouvain.be%2Fdownloader%2Fdownloader.php%3Fpid%3Dthesis%253A17179%26datastream%3DPDF_01&usg=AOvVaw02ixI8z3B-Ti1bvfxdzkzn](#)
- Balez, S., Bardyn, J.-L., Fiori, S., Leroux, M. & Thibaud, J.-P. (2000). *Compositions sensibles de la ville : Ville émergente et sensorialité*. (Rapport de recherche). Ecole nationale supérieure d'architecture, Grenoble, France. En ligne : [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01373742/document](#)
- Boissonade, J. (2003). *La dynamique des rassemblements. Les agrégations juvéniles. Un espace public de confrontation*. (Thèse de doctorat). Université Paris X – Nanterre, Nanterre, France. En ligne : [https://www.academia.edu/8464007/La_dynamique_des_rassemblements. Les_agrégations_juvéniles_un_espace_public_de_confrontation_2003_email_work_card=title](#)
- Bordes, V. (2006, novembre). *Espaces publics, espaces pour tous ?* Document présenté au congrès espaces de la jeunesse, espaces publics : organisation locale, Rennes, France. En ligne : [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00326382/file/Espaces_publics.pdf](#)

- Bordes, V. (2015). *Trainer pour prendre place : socialisation, interactions, éducation*. (Thèse d'habilitation à diriger des recherches). Université Toulouse Jean Jaurès, Toulouse, France. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01495743/document>
- Devaux, J. (2013). *Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisations d'adolescents d'un village rural francilien*. (Thèse de doctorat). Université Paris-Est, Paris, France. En ligne : <https://pastel.archives-ouvertes.fr/pastel-00936786/document>
- Foret, C. (2018, mars). *Tendances prospectives. Jeunes dans l'espace public*. En ligne : [file:///C:/Users/hc411/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/Jeunes%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/hc411/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/Jeunes%20(1).pdf)
- Guisse, S. (2014, mars). *Aménagements de l'espace public jeunes admis ? Outiller les jeunes dans l'espace public par un aménagement à l'écoute des usages*. Document présenté au colloque de la 45^{ème} école de l'ARAU, Bruxelles. En ligne : <https://arau.org/au/eb97c938983a3a8daa207dca0ba44447d2ac9efb.pdf>
- Jacobs foundation. (2012). *Etude avenir 1.0. Notre place – Les jeunes dans l'espace public*. (Rapport d'étude). Jacobs foundation, Zurich, Suisse. En ligne : https://jacobsfoundation.org/app/uploads/2017/07/JUVENIR_I_version_abr%C3%A9g%C3%A9.pdf
- Plateforme jeunesse de Fosses-la-ville. (2018, janvier). *Résultat enquête récolte parole des jeunes janvier 2018*. Document présenté au conseil communal spécial jeunesse du 22 janvier 2018, Fosses-la-ville. En ligne : <http://www.centreculturel-fosses.be/wp-content/uploads/2018/02/paroles-des-jeunes.pdf>
- Police fédérale. (2020). *Statistiques policières de criminalité. Lieu de perpétration : commune, Fosses-la-Ville, 2000-2019*. En ligne : rapport_2019_trim4_com_Fosses_la_Ville_fr.pdf (policefederale.be).
- Robert, P. & Zauberman, R. (2017, juin). *Du sentiment d'insécurité à l'état sécuritaire*. Document présenté au séminaire d'analyse statistique sur la délinquance du 6 juin 2017, Paris, France. En ligne : <seminaire-SSM-SI.pdf> (phrobert.fr)
- Ruel, S. (2015, mars). *Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identités sexuées*. Document présenté à l'animation pédagogique « la récréation ». En ligne : www.occe.coop/~ad26/IMG/pdf/Doc_2_garçons_filles.pdf

Pages web

- Camping le Pachy. (s.d.). *Camping le Pachy*. En ligne : <https://camping-lepachy.be>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- CCM Benchmark. (2021). *Dictionnaire français, Mélanger*. En ligne : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/melanger/>, consulté le 22 avril 2021.

- Centre culturel Fosses-la-ville. (s.d.). *Plateforme jeunesse*. En ligne : <http://www.centreculturel-fosses.be/plateforme-jeunesse/>, consulté le 3 février 2020.
- Commune de Fosses-la-Ville. (2020). *Laetare*. En ligne : <https://www.fosses-la-ville.be/tourisme-1/folklore/laetare>, consulté le 17 novembre 2020.
- Commune de Fosses-la-Ville. (2020). *Limotches*. En ligne : <https://www.fosses-la-ville.be/tourisme-1/folklore/limotches>, consulté le 17 novembre 2020.
- Commune de Fosses-la-Ville. (2020). *Les compagnies des villages et hameaux*. En ligne : <https://www.fosses-la-ville.be/tourisme-1/folklore/les-compagnies-des-villages-et-hameaux>, consulté le 17 novembre 2020.
- Commune de Fosses-la-Ville. (2020). *Marche septennale Saint-Feuillen*. En ligne : <https://www.fosses-la-ville.be/tourisme-1/folklore/marche-septennale-st-feuillen>, consulté le 17 novembre 2020.
- Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. (2020). *Catalogue des indicateurs*. En ligne : https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?theme_id=2&sel_niveau_catalogue=C, consulté le 2 mars 2020 et le 18 mars 2021.
- Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. (2020). *Fosses-la-ville, commune INS : 92048*. En ligne : https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=92048, consulté le 2 mars 2020 et le 18 mars 2021.
- Lac de Bambois. (2021). *Tarifs*. En ligne : <https://www.lacdebambois.be/tarifs/>, consulté le 1^{er} avril 2021.
- Service public de Wallonie. (2020). *WalOnMap*. En ligne : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=29634,44310388621,350969,4431038862,21289,10871221742,162576,89128778258>, consulté le 17 mars 2021.
- Stock, M. (2004). *L'habiter comme pratique des lieux géographiques*. En ligne : <https://www.espacestems.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>, consulté le 19 janvier 2021.
- TEC. (2021). *Détail de l'horaire d'une ligne*. En ligne : <https://www.letec.be/#/Planning/Details/Line/E86%20Namur%20-%20Couvin/N3860>, consulté le 2 mars 2021.

Evènements

- Coquard, B. & El Moaddem, N. (2021, janvier). *Territoires, qui sont les grands oubliés ?* Communication présentée à la conférence autour de la France dite « périphérique » du 28 janvier 2021, Paris.
- Labbé, M. (2020, octobre). *La ville vous appartient*. Communication présentée à la conférence débat de Mickaël Labbé du 16 octobre 2020, Bruxelles.
- Le Bigot, E. & Masson, B. (2021, février). *L'espace public : vers une égalité de genre*. Communication présentée à la conférence de la maison de l'architecture de Normandie du 4 février 2021, Rouen.

Pereira de Moura, R., Pigeon, V. & Pirson, J.-P. (2020, septembre). *Pratiques de territoire par un matin d'automne*. Communication présentée à la rencontre à l'occasion de la présentation du livre « pratiques de territoire - marches et workshops » du 26 septembre 2020, Charleroi.

Réunion citoyenne autour du projet d'aménagement de la place de Sart-Eustache. (2020, septembre). Communication présentée à la réunion citoyenne autour du projet de l'aménagement de la place de Sart-Eustache du 3 septembre 2020, Sart-Eustache.

Autres

Hardy, F. (Réalisateur). (s.d.). *Hors les murs*. [Reportage vidéo]. Belgique : centre culturel de Fosses-la-ville. En ligne : <https://vimeo.com/253768677>

Province de Namur. (s.d.). *Au fil de l'autre ... Maison de quartier mobile Fosses-la-ville*. (Flyer).

Résumé

Dans la commune de Fosses-la-Ville, depuis plusieurs années, les jeunes sont accusés, par les adultes, de causer de l'insécurité : nuisances sonores, dégradation de l'espace public, consommation de drogues, ... A travers une perspective interactionniste, au croisement entre sociologie de la jeunesse et sociologie de la ville et des espaces publics, ce mémoire s'intéresse à la perception de la commune de Fosses-la-Ville et aux usages de l'espace public des jeunes fossois, dans le but de comprendre en quoi leur perception et leurs usages de l'espace public peuvent influencer leurs interactions avec les autres acteurs de la commune. Pour répondre à ces questionnements, des données qualitatives ont été récoltées auprès des jeunes de la commune de Fosses-la-Ville, principalement avec l'aide d'un outil ludique, le jeu de reconstruction spatiale. Ces données montrent la perception complexe qu'ont les jeunes de la commune de Fosses-la-Ville, décrite par le « vide », et les logiques de mobilité et d'usage des espaces publics qui en découlent.

Mots-clés

Fosses-la-Ville – Jeunesse – Espace public – interaction –
Jeu de reconstruction spatiale